



# Évaluation externe de l'Initiative de l'agriculture biologique écologique en Afrique (2014-2018)

## RAPPORT FINALE

Soumis par :



**CONTACT**

***Ben Mwongela***

Kenya Tel/Fax : +254 722 396 423

Email: [BMwongela@agileafrika.org](mailto:BMwongela@agileafrika.org)

Nairobi, Novembre 2018

## Acronyms & Abréviations

AfrONet	Africa Organic Network
ASDP	Agricultural Sector Development Programme
AU	African Union
BvAT	Biovision Africa Trust
CAADP	Comprehensive Africa Agriculture Development Programme
CLO	Country Lead Organizations
COMESA	Common Market for East and Southern Africa
DAC	Development Assistance Committee
DREA	Department of Rural Economy and Agriculture
EAC	East Africa Community
ECOWAS	Economic Commission for West African States
EOA	Ecological Organic Agriculture
ET	Evaluation Team
EU	European Union
MTR	Mid-Term Review
NOAB	National Organic Agriculture Board
OECD	Organization for Economic Co-operation and Development
PIPS	Pillar Implementing Partners
SDC	Swiss Agency for Development and Cooperation
Sida	Swedish International Development Cooperation Agency
SSNC	Swedish Society for Nature and Conservation
TOAM	Tanzania Organic Agriculture Movement

## Table des Matieres

Acronymes et abréviations	2
RÉSUMÉ	7
1.0 INTRODUCTION	11
1.1 Contexte	11
1.2 L'Initiative d'agriculture biologique écologique (EOA)	11
1.3 Objectifs de l'évaluation externe	12
1.4 Organisation du rapport d'évaluation final	13
2.0 APPROCHE ET MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION	14
2.1 Approche	14
2.2 Aperçu des méthodes de collecte de données	15
2.2.1 Méthodes et processus de collecte de données qualitatives	15
2.2.1 Méthodes et processus de collecte de données quantitatives	16
2.3.3 Analyse des données et présentation	18
3.0 RESULTATS DE L'ÉVALUATION	19
3.1 Introduction	19
3.2 Question d'apprentissage 1: Évaluation de la pertinence, de l'efficacité et de la rentabilité de l'intégration de l'EOA dans les politiques, plans, stratégies et programmes nationaux	20
3.2.1 Pertinence	20
3.2.2 Efficacité	25
3.2.3 Rentabilité	27
3.2.2 Conclusions	30
3.3 Question d'apprentissage 2: Évaluation de l'efficacité et de la rentabilité des structures et de soutien d'appui de l'EOA-I	32
3.3.1 Pertinence	34
3.3.2 Efficacité	36
3.3.3 Performance du cadre de suivi et d'évaluation	37
3.3.4 Rentabilité	38
3.3.5 Conclusion	42
3.4 Question d'apprentissage 3: Évaluation de la portée de l'EOA auprès des ménages et d'autres groupes cibles	44
3.4.1 Caractérisation des agriculteurs interviewés	44
3.4.4 Conclusions	48
3.5 Question d'apprentissage 4: Évaluation de l'efficacité et de la rentabilité de l'EOA pour influencer les connaissances, les attitudes et l'adoption des pratiques et technologies EOA par les agriculteurs	49
3.5.1 Pertinence	49

3.5.2	Efficacité	54
3.5.3	Rentabilité	60
3.5.4	Conclusions	62
3.6	Question d'apprentissage 5: Évaluation des contributions des piliers de l'EOA aux résultats du projet	64
3.6.1	Production	64
3.6.2	Revenu	66
3.6.3	Sécurité alimentaire et nutrition	67
3.6.4	Bien-être des agriculteurs	68
3.6.5	Relation entre les résultats et l'EOA	68
3.6.6	Conclusions	69
3.7	Question d'apprentissage 6: Évaluation de l'EOA Prise en compte du genre et de l'accès par les jeunes et autres groupes vulnérables	70
3.7.1	Égalité entre les sexes, jeunesse et groupes vulnérables	70
3.7.3	Conclusion	71
3.8	Question d'apprentissage 7: Leçons	72
3.8.1	Gouvernance	72
3.8.2	Coordination	73
3.8.3	Mise en œuvre	74
4.0	RECOMMANDATIONS	75
4.1	Introduction	75
4.2.	Créer des opportunités pour la mise à l'échelle des systèmes de marché de production	75
4.3.	Mettre l'accent sur une approche de développement de la chaîne de valeur	75
4.4	Utiliser la diligence raisonnable et l'amélioration de la capacité	76
4.5	Élaborer et utiliser un cadre de suivi et d'évaluation rigoureux	77
4.6	Motiver les ententes de soutien financier	77
4.7	Employer des efforts délibérés pour faire participer les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables	78

## Table des listes

Tableau 1: Echantillon ajusté	19
Tableau 2: Existence de politiques, de plans et de programmes	22
Tableau 3: Focalisation des programmes universitaires	24
Tableau 4: Normes et certification EOA	25
Tableau 5: Répondre aux besoins des diverses parties prenantes a travers les piliers EOA	26
Tableau 6: Les pratiques de l'EOA intégrés dans les établissements scolaires dans les pays	28
Tableau 7: Résultats des politiques, des plans, des stratégies et des programmes d'intégration	
Tableau 8: Perceptions globales de la structure	37
Tableau 9: Répartition des fonds du pilier au mois de décembre 2017	40
Tableau 10: Taux de combustion en décembre 2017 selon le pilier	41
Tableau 11: Taux de combustion cumulé (2015-mi 2018)	41
Tableau 12: Répartition par sexe dans les différents pays	46
Tableau 13: Répartition par âge selon les pays	47
Figure 5: Niveau d'éducation global	48
Tableau 14: Niveau d'éducation dans les différents pays	48
Tableau 15: Nombre d'intervenants touchés / moyens utilisés	49
Tableau 16: Différents acteurs de la chaîne de valeur ont atteint	50
Tableau 17: Changement dans les connaissances des pratiques EOA	52
Tableau 18: Attitude à l'égard des pratiques EOA	53
Tableau 19: Sensibilisation et pratiques EOA – comparaison entre 2013 et 2017	54
Tableau 20: Pratiques promues par EOA-I: Sensibilisation des agriculteurs aux pratiques antérieures et à son adoption	55
Tableau 21: Nombre de formations suivies dans les différents pays	55
Tableau 22: Methodes de formation et publicités sur l'agriculture biologique et les produits	
Tableau 23: Pratiques promues par EOA-I: sensibilisation préalable des agriculteurs et adoption éventuelle	57
Tableau 24: Agriculteurs certifiés biologiques	58
Tableau 25: Connaissance des marchés biologiques	58
Table 26: Marchés où les produits organiques ont été vendus en 2013 et 2017	60
Tableau 27: Comment les agriculteurs biologiques vendent leurs produits dans tous les pays	61
Tableau 28: Différence de prix	62
Tableau 29: Efficacité, utilisation des ressources, variation du coût unitaire et efficience	63
Le tableau 30 : Augmentation/ changement dans la production, la productivité, la sécurité alimentaire, le revenu et le bien-être des producteurs	66

- Tableau 31: Variation moyenne de l'augmentation de la production (%) des producteurs biologiques certifiés et non certifiés
- Tableau 32: Variations des revenus 69
- Tableau 33: 3 repas / jour par pays 69
- Tableau 34: Une alimentation équilibrée pour chaque repas 70
- Tableau 35: Corrélation / relation entre les résultats et TEA 71
- Tableau 36: Répartition par sexe entre les pays 72
- Tableau 37: Représentation des jeunes dans les différents pays 73
- Tableau 38: Tableau de bord du cycle économique 78

### **Liste des Schemas**

- Schéma 1: Structure de mise en œuvre du projet 35
- Schéma 2: Temps de latence entre les dates de décaissement prévues et celles réelles 42
- Schéma 3: Temps de latence entre les dates d'échéance réelles
- Schéma 4:% Répartition par sexe 46
- Schéma 5: Changement dans les connaissances pratiques d'EOA 52
- Schéma 6: Les matérielles d'agriculture biologique reçus dans les différents pays 56
- Schéma 7: Vente des produits en 2013 et 2017 58
- Schéma 8: Comment les agriculteurs biologiques vendent leurs produits 61
- Schéma 9: Évolution de la production des producteurs biologiques certifiés 67
- Schéma 10:% Répartition par sexe 72
- Schéma 11: Anatomie d'un cadre de S & E 79

### **Liste des Annexes**

- Annexe 1: Revision des documents de projet 81
- Annexe 2. Aligner la grille d'évaluation de la SDC sur les objectifs de l'évaluation 81
- Annexe 3: Taux de combustion du projet 83

## RESUME

### A) INTRODUCTION

Agile Consulting a été mandaté par Biovision Africa Trust (BvAT) pour le compte du Comité Continental sur l'Initiative de l'Agriculture Biologique en Afrique. Agile a été chargé d'effectuer l'évaluation externe de l'Initiative pour la période 2014-2018.

L'initiative EOA est une initiative continentale dirigée par l'Union africaine, lancée en 2011 et mise en œuvre sous la direction et la supervision du Comité continental (CSC) présidé de l'UA. Cofinancé par la Direction Suisse du développement et de la coopération (DDC) et la Société suédoise pour la nature et la conservation (SSNC) avec un financement de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI); et un soutien supplémentaire de l'Union européenne; l'EOA est mis en place dans huit (8) pays dont: le Bénin, l'Éthiopie, le Kenya, le Mali, le Nigéria, le Sénégal, la Tanzanie et l'Ouganda; par les organisations clés (CLO) et leurs partenaires d'exécution (piliers). Les CLO sont sélectionnés par leurs plates-formes nationales sous la coordination et la gestion de Biovision Africa Trust (BvAT) et de PELUM Kenya.

L'EOA vise à mettre en place une plateforme Africaine d'agriculture biologique basée sur les meilleures pratiques disponibles et développer des systèmes d'agriculture biologique durables ainsi qu'améliorer la qualité des semences. La mission de l'initiative est de promouvoir des stratégies et des pratiques écologiquement saines parmi les diverses parties prenantes impliquées dans la production, le traitement, la commercialisation et l'élaboration de politiques pour protéger l'environnement, améliorer les moyens de subsistance, réduire la pauvreté et garantir la sécurité alimentaire des agriculteurs en Afrique.

L'objectif est de contribuer à l'intégration de l'agriculture biologique écologique (EOA) dans les systèmes nationaux de production agricole d'ici 2025, afin d'améliorer la productivité agricole, la sécurité alimentaire, l'accès aux marchés et le développement durable en Afrique. En outre, ces efforts devraient réduire l'exploitation des agriculteurs biologiques en Afrique.

L'évaluation se base sur plusieurs méthodes quantitatives et qualitatives, ainsi que des questions, des discussions et d'autres techniques avec les parties prenantes. L'approche clé de l'évaluation était limitée sur l'organisation pour la coopération et le développement économiques et les critères d'évaluation du Comité d'appui au développement OEDC DAC 5 qui sont : la pertinence, l'efficacité, la rentabilité, la durabilité et l'impact. Ils étaient alignés sur la grille d'évaluation de la SDC.

### A) RESULTATS

#### ***1. Évaluation de la pertinence, de l'efficacité et de la rentabilité de l'intégration de l'EOA dans les politiques, plans, stratégies et programmes nationaux***

L'équipe d'évaluation (EE) a constaté que les différents pays avaient enregistré des réussites dans l'intégration des pratiques de l'EOA, dans les politiques, stratégies, plans

et programmes nationaux ; au niveau national, régional et continental. Alors que le Kenya, le Nigéria et l'Ouganda ont réalisé des progrès substantiels vers les politiques qui ciblent l'EOA, les pays comme le Bénin et la Tanzanie ont des plans réalisables soutenus par le gouvernement et le Sénégal, le Mali et l'Éthiopie ont réussi à réaliser des programmes universitaires.

EE a également établi que tous les pays, à l'exception du Mali et du Sénégal, avait des normes de certification biologique ainsi que des processus et des procédures en place. Les agriculteurs étaient certifiés soit en groupes soit seuls. Toutes ces politiques, plans et programmes ont été jugés pertinents par rapport aux besoins des acteurs de la chaîne de valeur et particulièrement parce qu'ils ont cherché à partager les informations sur l'EOA et créer des systèmes d'appui.

L'EOA a été efficace dans l'intégration des éléments liés à l'EOA particulièrement dans les pratiques agricoles de conservation ; le maintien et l'amélioration de la fertilité du sol; l'utilisation de pesticides biologiques; l'utilisation de fumier organique et la conservation de l'eau. L'EOA a également joué un rôle important dans l'introduction du programme EOA au niveau de l'enseignement supérieur.

L'équipe d'évaluation constate que la majorité des partenaires d'exécution de l'EOA ont établi des synergies avec d'autres acteurs de l'EOA et des bailleurs de fonds en dehors de l'initiative financée par la SDC et / ou la SSNC. Certaines synergies sont informelles tandis que d'autres sont contractuelles. Dans la mesure du possible, il est recommandé que les agences d'exécution de l'EOA s'efforcent de formaliser les synergies informelles. Cela pourrait non seulement fournir de nouvelles voies pour la mobilisation des ressources, mais aussi empêcher des retraits abrupts qui pourraient mettre fin à l'initiative conjointe.

## ***2. Évaluation de l'efficacité et de la rentabilité de la structure EOA-I et des structures institutionnelles***

La structure EOA-I est composée du CLO et des PIP et des structures institutionnelles qui comprennent le Comité Continental présidé par l'UA, AfrONet, les Comités Régionaux, les Comités Nationaux et les Partenaires d'Exécution.

Dans l'ensemble, la pertinence du projet était liée à la réponse à la décision des chefs d'État et des gouvernements Africains EX.CL/Déc. 621 (XVII) ; L'Agenda 2063 de l'UA, et s'aligne avec les mandats de SDC et de SSNC.

L'équipe d'évaluation constate l'efficacité de toutes les structures impliquées dans la conception du projet, la gouvernance ou la responsabilité de gestion. BvAT a réussi à établir des plates-formes nationales, une sélection des CLO, PIPS et a exécuté sa responsabilité de gestion, de responsabilité et de supervision générale de toutes les activités des partenaires.

Le secrétariat du CSC est jugé efficace dans son rôle de surveillance ; et cela a conduit à des gains politiques. Les plates-formes nationales présidées stratégiquement par des représentants des ministères de l'Agriculture n'ont pas été très efficaces dans l'élaboration d'un cadre de politique agricole nationale (y compris le Pacte et le Plan d'investissement du CAADP).

Au niveau national, l'EOA-I n'a pas investi de manière satisfaisante pour guider et faire le suivi de la mise en œuvre du projet. Cependant, ET note que l'initiative a développé des cadres logiques pour chaque pilier, mais qu'aucun système de gestion de données et de rapport existe en dehors des rapports sur papier soumis semestriellement à l'agence de coordination globale.

Dans l'ensemble, le projet n'a pas été efficace pour mobiliser des ressources financières importantes en dehors des deux donateurs principaux de la SDC et de la SSNC. Il y a eu donc un grand manque de ressources financières pour la mise en œuvre du projet ; avec environ 43,900 millions d'euros. L'équipe d'évaluation a également noté le retard des CLO dans la soumission des rapports à l'agence de coordination générale (BvAT), d'environ un mois et neuf jours.

### ***3. Évaluation de la portée de l'EOA dans les ménages et autres groupes cibles***

EOA-I a réussi à atteindre différentes parties prenantes à travers différentes méthodes. Cependant, les agences d'exécution ont eu du mal à obtenir des nombres précis sur le taux de participation. Alors qu'il était évident que les jeunes et les femmes étaient atteints, il n'y avait pas de stratégies claires ou spécifiques pour les atteindre.

### ***4. Évaluation de l'efficacité et de la rentabilité de l'EOA pour influencer les connaissances, les attitudes et l'adoption des pratiques et technologies de l'EOA par les agriculteurs***

Cette étude a indiqué une amélioration dans les quatre domaines d'impact entre 2013 et 2017. La production aurait augmenté de 83%, la productivité unitaire, par zone, de 37% en moyenne. 58,4% des producteurs biologiques ont indiqué une augmentation de plus de 10% de leurs revenus, tandis que 73% ont indiqué que leur qualité de vie s'était améliorée. L'équipe d'évaluation aimerait signaler que bien que tous ces changements semblent une conséquence positive et même probable de l'EOA-I, il n'y a guère de corrélation entre l'accès aux activités de l'EOA-I comme la formation, les forums et les conférences, et les changements des résultats telle que la qualité de vie et l'amélioration de la sécurité alimentaire.

### ***5. Évaluation des contributions des piliers de l'EOA aux résultats du projet***

Le but ultime de l'initiative EOA était d'accroître la production, les revenus, la sécurité alimentaire et, en fin de compte, le bien-être des producteurs biologiques. Cette étude a établi une amélioration dans les quatre domaines d'impact entre 2013 et 2017. La production aurait augmenté de 83%, la productivité unitaire. Par zone, de 37% en moyenne. 58,4% des producteurs biologiques ont indiqué une augmentation de plus de 10% de leurs revenus, tandis que 73% ont indiqué que leur qualité de vie s'était améliorée. ET aimerait signaler que bien que tous ces changements semblent une conséquence positive et même probable de l'EOA-I, il n'y a guère de corrélation entre l'accès aux activités de l'EOA-I comme la

formation, les forums et les conférences, et les changements aux résultats telle que la qualité de vie et l'amélioration de la sécurité alimentaire.

## **B) LES DIFFICULTES DE REALISATION**

1. RSC - la CEDEAO et l'EAC n'ont pas été empressées comme prévu, ce qui a créé un vide entre le CSC et le NSC.
2. Le rôle du NSC n'a pas été pris au sérieux et cela a exposé à la fois les CLO et les PIP dans un environnement fonctionnel qui n'a pas une voix commune.
3. Le rôle de coordination a été entravé par un certain nombre de défis allant des systèmes organisationnels déficients, des politiques et des procédures au retrait de l'appui des donateurs des principaux partenaires de l'EOA comme les partenaires en Tanzanie et récemment NOGAMU en Ouganda.
4. Les PIP ont manqué de fonds pour soutenir les activités clés, entreprendre des visites de suivi et des formations clés et renforcer les capacités.
5. Les partenaires de l'EOA n'ont pas entièrement démontré la gestion de projet, le suivi et l'évaluation et le savoir-faire en matière de rapports, comme observé par L'équipe d'évaluation et la récente évaluation des capacités.

## **C) LECONS RETENUES**

1. L'approvisionnement et l'harmonisation des sources de financement, de coordination, de suivi et d'évaluation restent essentiels pour l'impact et le renforcement des systèmes.
2. Au-delà des ressources, la pérennité de l'adoption des pratiques, les technologies de l'EOA et les changements au niveau des agriculteurs ne pourra être soutenue que par le biais d'un système de marché stratégique.
3. Il y aura eu plus d'impact si les organisations chargés de l'exécution dans leur pays respectifs se rassemblaient, dans une région géographique et dans des chaînes de valeur similaires.
4. Les organisations d'exécution et les CLO doivent faire preuve de diligence dans la sélection des PIP afin de s'assurer que l'EOA est réalisé par des PIP qui ont une expertise en gestion de projet et une expérience particulière en matière de gouvernance et de conformité légale, de gestion financière et de contrôles internes, de systèmes administratifs, de systèmes de ressources humaines, des capacités de gestion de projets et des systèmes de S & E.
5. Les agriculteurs biologiques sont confrontés à une concurrence sérieuse de la part des agriculteurs non biologiques et des partisans des intrants chimiques. Ils ont besoin de

techniques pour vaincre cette concurrence et une clé pour accéder à l'information agricole, à l'information commerciale et à l'information sur les prix.

6. Des systèmes de gouvernance et de gestion efficaces, efficaces et solides sont des recettes essentielles au succès et à la durabilité de l'EOA.

7. La fonction du CLO sera mesurée par son agilité et sa capacité de représenter une communauté de parties prenantes et un groupe de partenaires, avec une clarté de ses objectifs et sa responsabilité.

8. Les CLO doivent démontrer non seulement une crédibilité institutionnelle, des perspectives nationales mais aussi des compétences de base en matière de gouvernance et de conformité légale, de gestion financière et de contrôles internes, de systèmes administratifs, de ressources humaines, de gestion de projet et de suivi et évaluation.

#### **D) RECOMMANDATIONS POUR LA PROGRAMMATION FUTURE**

1. Créer des opportunités pour exécuter le projet à plus grande échelle à travers, des systèmes de marché de production
2. Mettre l'accent sur une approche de développement de la chaîne de valeur
3. Faire preuve de diligence raisonnable pour promouvoir l'amélioration continue des capacités
4. Développer et utiliser un solide cadre de suivi et d'évaluation
5. Encourager des dispositions relatives au soutien financier
6. Employer des efforts délibérés pour impliquer les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables

## 1.0 INTRODUCTION

### 1.1 Contexte

Agile Consulting a été mandaté par Biovision Africa Trust (BvAT) pour le compte du Comité Continental sur l'Initiative de l'Agriculture Biologique en Afrique. Agile a été chargé d'effectuer l'évaluation externe de l'Initiative pour la période 2014-2018.

### 1.2 L'initiative sur l'agriculture biologique écologique (EOA)

L'Initiative sur l'agriculture biologique écologique (EOA) est une initiative continentale dirigée par l'Union Africaine lancée en 2011 et mise en œuvre sous la direction et la supervision du Comité continental (CSC) présidé par l'UA.

Cofinancé par la Direction Suisse du développement et de la coopération (DDC) et la Société suédoise pour la nature et la conservation (SSNC) avec un financement de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI); et un soutien supplémentaire de l'Union Européenne; l'EOA est mis en place dans huit (8) pays dont: le Bénin, l'Éthiopie, le Kenya, le Mali, le Nigéria, le Sénégal, la Tanzanie et l'Ouganda; par les organisations clés (CLO) et leurs partenaires d'exécution (piliers). Les CLO sont sélectionnés par leurs plates-formes nationales sous la coordination et la gestion de Biovision Africa Trust (BvAT) et de PELUM Kenya.

L'EOA vise à mettre en place une plateforme Africaine d'agriculture biologique basée sur les meilleures pratiques disponibles et développer des systèmes d'agriculture biologique durables ainsi qu'améliorer la qualité des semences. La mission de l'initiative est de promouvoir des stratégies et des pratiques écologiquement saines parmi les diverses parties prenantes impliquées dans la production, le traitement, la commercialisation et l'élaboration de politiques pour protéger l'environnement, améliorer les moyens de subsistance, réduire la pauvreté et garantir la sécurité alimentaire des agriculteurs en Afrique.

L'objectif est de contribuer à l'intégration de l'agriculture biologique écologique (EOA) dans les systèmes nationaux de production agricole d'ici 2025 afin d'améliorer la productivité agricole, la sécurité alimentaire, l'accès aux marchés et le développement durable en Afrique. En outre, ces efforts devraient réduire l'exploitation des agriculteurs biologiques en Afrique.

Les objectifs de l'EOA sont :

- A) D'augmenter la documentation de l'information et les connaissances sur l'agricole biologique dans la chaîne de valeur et soutenir les acteurs concernés afin de les traduire dans la pratique et l'application à grande échelle.

*Cet objectif est atteint par les activités du premier pilier : recherche, formation et vulgarisation.*

B) Informer systématiquement les producteurs sur les approches et les bonnes pratiques de l'EOA et motiver leur adoption en renforçant l'accès aux services consultatifs et les services de soutien.

*Cet objectif est réalisé par les activités du Pilier 2 : Information et Communication*

C) Augmenter substantiellement la part des produits biologiques de qualité sur les marchés locaux, nationaux, régionaux et mondiaux.

*Cet objectif est atteint par les activités du pilier 3 : Chaîne de valeur et développement des marchés.*

D) Renforcer l'engagement inclusif des parties prenantes dans le développement de la chaîne de valeur des produits biologiques, en développant des plates-formes nationales, régionales et continentales pour plaider en faveur de changements dans les politiques publiques, les plans et les pratiques.

*Cet objectif est réalisé par les activités du Pilier 4 : Soutien et cimentation - Pilotage, coordination et gestion.*

### **1.3 Objectifs de l'Évaluation Externe**

L'évaluation a été coordonnée par Biovision Africa Trust (BvAT) au nom du CSC, SDC et SSNC. BvAT est à la fois le secrétariat intérimaire de l'EOA, en Afrique et l'agence d'exécution de l'initiative EOA.

L'évaluation a porté sur les activités entreprises depuis 2014 au Bénin, en Éthiopie, au Kenya, au Mali, au Nigéria, au Sénégal, en Tanzanie et en Ouganda, ainsi que sur les structures institutionnelles mises en place pour piloter l'EOA aux niveaux national, régional et continental, dans les politiques, les plans, les stratégies et les programmes.

Les objectifs spécifiques de l'évaluation étaient :

1) D'évaluer dans quelle mesure la pertinence, l'efficacité et la rentabilité de l'intégration de l'EOA dans les politiques, plans, stratégies et programmes nationaux ont contribué aux résultats attendus et à la durabilité du projet.

2) D'évaluer l'efficacité et la rentabilité de la structure de l'EOA-I, des partenaires d'exécution de l'EOA (CLO et PIP) et des structures institutionnelle (Comité continental présidé par l'UA, AfrONet, Comités régionaux, Comités nationaux, Agences d'exécution et les systèmes généraux de S & E), pour obtenir des résultats concrets en fonction de leurs mandats.

3) Déterminer le nombre (ou le pourcentage) de ménages atteints par le projet EOA et de quelle manière.

i.

- 4) Évaluer l'efficacité et la rentabilité des interventions des piliers pour influencer les connaissances, les attitudes et l'adoption des pratiques de l'EOA par les agriculteurs, et les mécanismes par lesquels cela s'est produit.
- 5) Évaluer dans quelle mesure les interventions des piliers ont contribué aux résultats clés du projet, notamment l'augmentation de la production agricole, la productivité, la sécurité alimentaire, les revenus et le bien-être des agriculteurs.
- 6) Évaluer dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'accès des jeunes et d'autres groupes vulnérables ont été pris en compte dans le budget et lors de la mise en œuvre du projet.
- 7) Tirer les principales leçons de la Phase 1 de l'EOA-I pour faire des recommandations et actions et remédier aux faiblesses et défis rencontrés. Faire encore des recommandations sur les modalités d'appui financier les plus appropriées et motivantes, la future programmation, la mise en œuvre, le suivi & évaluation à tous les niveaux clés (plate-forme nationale, régionale, continentale et UA).

#### **1.4 Organisation du Rapport d'Évaluation Final**

Précédé d'un résumé, ce rapport comprend 5 chapitres. Le chapitre 1 présente le projet et les objectifs de l'évaluation finale. Le chapitre 2 aborde l'approche et la méthodologie de l'évaluation. Le chapitre 3 présente les résultats de l'évaluation (pour chaque évaluation) tandis que le chapitre 4 fait des recommandations.

## 2.0 APPROCHE DE L'ÉVALUATION & METHODOLOGIE

### 2.1 Approche

L'évaluation a utilisé plusieurs méthodes quantitatives et qualitatives ; ainsi que des questions, des discussions et d'autres techniques avec les parties prenantes. L'équipe d'évaluation (EE) a évalué le rendement des interventions du projet en fonction de leur contribution aux résultats attendus. Le processus reliait les rapports, les commentaires et l'apprentissage pour évaluer les performances et créait une opportunité pour engager tous les acteurs.

L'approche a pris en compte les lecteurs de ce document. Ce public comprend, sans s'y limiter, de la mission de supervision de l'AUC, la Direction du développement et la coopération (DDC) et la Société Suédoise pour la conservation de la nature (SSNC), l'Agence Suédoise de coopération internationale au développement (SIDA) ; l'Union Européenne ; les Partenaires d'exécution nationaux (CLO et PIP) et les organisations de coordination et d'exécution (Biovision Africa Trust (BvAT) et PELUM Kenya).

Pour commencer, les membres de l'équipe d'évaluation ont approfondi leur compréhension de l'EOA et son contexte en examinant plusieurs documents relatant au projet (voir l'annexe 1).

L'approche clé de l'évaluation était limitée aux critères sur l'organisation pour la coopération et le développement économique, les Critères d'évaluation du Comité d'appui au développement OECD DAC 5 qui sont : la pertinence, l'efficacité, la rentabilité, la durabilité et l'impact. Ils étaient alignés sur la grille d'évaluation de la SDC. (Voir l'annexe 2).

Outre l'approche de l'OECD DAC 5, l'équipe d'évaluation a interrogé les principaux aspects du projet qui comprenaient la représentativité des bénéficiaires à plusieurs niveaux, les complémentarités entre les objectifs du cofinancer et l'alignement sur le Programme détaillé de développement de l'agriculture Africaine du NEPAD (CAADP). D'autres éléments examinés ont été l'amélioration de la performance, sur :

- Les aspects de la coordination et de gestion du programme par le Comité continental, les comités régionaux, les comités nationaux, les exécutants et les organisations principales de chaque pays : et
- La mise en œuvre des activités par les partenaires d'exécution (Pilier) ; ainsi que d'importantes leçons et des conclusions qui devraient être pris en compte lors de la conception de la phase 2 de l'initiative.

Les objectifs de l'évaluation ont été interprétés et transformés en question d'apprentissage des niveaux interreliés. Comme mentionné précédemment, la première étape a été l'alignement de la grille d'évaluation de SDC sur les 7 objectifs d'évaluation à partir desquels les différents outils de collecte de données qualitatifs et quantitatifs ont été développés.

Tout au long du processus, L'équipe d'évaluation a consulté BvAT à Nairobi, CSC, RSC, NSC et les CLO et PIP sur le terrain, ainsi que d'autres parties prenantes directement liées au projet. Les résultats de ces consultations ont été présentés lors des réunions à des dates et lieux désignés ou par des moyens appropriés, y compris des correspondances par courrier électronique et des téléconférences. Les opinions exprimées lors de ces réunions ont été intégrées dans la conception, le processus et le rapport de l'évaluation.

## 2.2 Aperçu Des Methodes De Collecte De Données

La règle cardinale pour toutes les méthodes choisies - était celle qui encourageait la consultation et la participation des principales parties prenantes ; incorporait les commentaires des bénéficiaires du projet, et créait un lien entre les méthodes de collecte de données choisies et les résultats obtenus. La méthodologie globale a employé une typologie qualitative et quantitative. Alors que les méthodes et les processus quantitatifs fournissaient les nombres dans les graphiques, etc., les chiffres qualitatifs reconstituaient l'histoire derrière ces nombres. Tous ces éléments ont répondu aux questions d'apprentissage spécifiques qui avaient été générées des 7 objectifs de l'évaluation et alignés sur la grille d'évaluation de SDC.

### 2.2.1 Methodes & Processus de collecte de données qualitatives

**1. Séance d'information et réunions de lancement :** L'équipe d'évaluation a tenu des réunions avec la direction de projet de BvAT pour la séance initiale et la préparation de la scène. Cela comprenait la signature du contrat et l'émission des documents pour examen.

**2. Examen des systèmes et des procédures :** L'équipe d'évaluation a commencé l'évaluation en examinant les principaux documents du programme - voir l'annexe 2 : et plusieurs autres littératures tirées des recherches et des revues pertinentes de l'agriculture biologique écologique. L'examen a fourni un fondement théorique du projet ; et une occasion importante de revoir l'évolution de l'architecture du projet.

**3. Entretiens avec des informateurs clés :** Des entretiens avec des informateurs clés (EIC) ont été menés à divers niveaux :

**a) Agence d'exécution (BvAT & PELUM Kenya) :** Après examen des documents, L'équipe d'évaluation a mené des entretiens avec BvAT pour convenir de la conception de l'évaluation et affiner les outils de collecte de données. D'autres entretiens ont été menés avec BvAT et PELUM Kenya en leur qualité d'agences d'exécution de l'EOA.

**b) Comité Continental :** L'équipe d'évaluation a tenu des réunions / consultations individuelles avec le Président du conseil, BvAT, PELUM, AfrONet, SSNC, SDC

**c) Comité régional :**

**a. Afrique de l'Est :** L'équipe d'évaluation a tenu des réunions / consultations individuelles - par téléphone et par Skype avec le COMESA, l'EAC et au moins 1 fonctionnaire du Ministère de l'Agriculture dans chacun des 4 pays.

**b. Afrique de l'Ouest :** L'équipe d'évaluation a tenu des réunions / consultations individuelles -, par téléphone et par Skype avec au moins un fonctionnaire du ministère de l'Agriculture dans chacun des quatre pays.

**c. Secrétariats régionaux :** L'équipe d'évaluation a tenu des réunions / consultations individuelles - à travers des réunions personnelles avec les secrétariats régionaux - EA : PELUM & WA : OBENBIQ PAB / NOAN (Bénin / Nigeria)

**d) Comité national :** L'équipe d'évaluation a tenu des discussions avec les présidents nationaux des plates-formes nationales.

**e) Les Organisations de Coordination et de réalisation du plan d'action :** L'équipe d'évaluation s'est entretenue avec les partenaires d'exécution, pour leurs contributions en tant qu'intervenants dans la mise en œuvre du plan d'action. Les répondants inclus ici les CLOS et les PIP.

**4. Observations sur le terrain :** Au fur et à mesure que L'équipe d'évaluation effectuait le travail sur le terrain (visites aux parties prenantes, agriculteurs et autres acteurs de la chaîne de valeur), elle a aussi observé les changements intervenus dans la vie et l'environnement des bénéficiaires.

**5. Ateliers de fin de mission :** A la fin des missions dans le pays, les consultants ont tenu des réunions d'une demi-journée avec les équipes nationales - CLO, PIPS et autres membres du NSC, y compris le Ministère de l'agriculture et les représentants des agriculteurs. Les réunions / ateliers de fin de mission ont permis de mieux comprendre certaines constatations et problèmes observés lors des révisions des documents et du processus de collecte de données sur le terrain. L'équipe d'évaluation a également souligné l'apprentissage mutuel parmi les partenaires et a exploré les caractéristiques de la prochaine phase du cadre institutionnel et l'orientation programmatique.

### 2.2.1 Methodes & Processus de collecte de données quantitatives

Le questionnaire était l'outil quantitatif principal. En utilisant des enquêteurs formés localement, des données ont été recueillies auprès des agriculteurs biologiques écologiques dans les 8 pays. Le sondage a d'abord été stratifié pour refléter les agriculteurs qui ont été touchés par les interventions clés du projet, à savoir la formation, les liens, la participation aux foires commerciales, les visites d'échange, etc. L'équipe d'évaluation a estimé une taille d'échantillon qui décrirait les éléments de base et faire des inférences à une intervalle de confiance de 95% avec une marge d'erreur de 5% en utilisant la formule suivante.

$$n = \frac{p(1-p)z^2}{ME^2}$$

Où :

- n est la taille d'échantillon minimale requise
- p est la proportion appartenant à la catégorie spécifiée

- z est la valeur z correspondant au niveau de confiance requis
- e est la marge d'erreur requise
- Avec erreur de marge (ME) = 0,05, p = 0,5 et z = 1,96

$$n = \frac{0.5 * 0.5 * 1.96 * 1.96}{0.05 * 0.05} = 384$$

Ceci est ensuite divisé proportionnellement par pays en utilisant la formule suivante :

$$n_i = \frac{\text{Total number of farmers reached in country } i}{\text{Total farmers reached}} * \text{Total sample}$$

Etant donné que certains pays se sont retrouvés avec des échantillons de moins de 30, il a été décidé qu'ils devraient être augmentés à 30, tandis que ceux qui en avaient plus de 30 devraient rester tels quels. Le tableau 1 présente l'échantillon général et ajusté.

**Tableau 1 : Taille de l'échantillon ajustée**

Agriculteurs Atteints	MALI	SENEGAL	BENIN	NIGERIA	OUGANDA	ETHIOPIE	TANZANIE	KENYA	TOTAL
Nombre d'agriculteurs formés	14,504	1,025	6,480	2,929	20,620	99	1,176	17,600	64,433
Nombre d'agriculteurs liés aux marchés	1,750	200	2,398	427	11,040	61	5,168	7,383	28,427
Nombre d'agriculteurs qui ont participé aux foires commerciales, des visites d'échange, des ateliers, des conférences, etc.	177	170	557	425	214	27	142	154	1,866
Nombre d'agriculteurs atteints à travers des matériels d'information	19,854	1,500	12,100	4,100	70,000	530	5,059	1,070	114,213
TOTAL	36,285	2,895	21,535	7,881	101,874	717	11,545	26,207	208,939
Echantillon réel	67	5	40	14	187	1	21	48	384
Echantillon réel ajusté	67	30	40	30	187	30	30	48	462

### 2.3.3 Analyse des données & Présentation

Cette phase a impliqué l'analyse et la présentation des données. Les données qualitatives ont été analysées à travers l'analyse thématique, les jugements objectifs et la synthèse.

Toutes les données quantitatives recueillies ont été examinées pour leur exhaustivité et codées avant d'être analysées, afin d'assurer un contrôle de qualité. Le progiciel statistique pour les sciences sociales (SPSS) a été utilisé pour calculer Les statistiques descriptives et inférentielles. Les statistiques inférentielles ont établi le niveau de signification statistique de variation entre les périodes "avant" et "après" le projet. D'autres formes d'analyse comprenaient des statistiques de test et de corrélation.

Les données manquantes ont été classées et codées comme suit ;

99- Sans objet

98- Aucun

97 - Ne sait pas

Les données analysées étaient représentées dans le rapport sous diverses formes schématiques, y compris des tableaux et des graphiques, ainsi que des récits résumant les principaux aspects / thèmes émergeant des sept questions d'apprentissage.

L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION a présenté une mise à jour de l'exercice, des conclusions préliminaires et des recommandations générales) au sous-comité de la CSC lors d'une réunion tenue à Kigali, au Rwanda. Le sous-comité a fourni des notes et des commentaires qui ont tous été inclus dans le présent projet de rapport.

## 3.0 RESULTATS DE L'ÉVALUATION

### 3.1 Introduction

La présentation des résultats de l'évaluation a été faite en référence aux 7 questions d'évaluation / apprentissage alignées sur la grille de SDC.

Dans l'ensemble, à travers les questions d'apprentissage, l'équipe d'évaluation a tenté de générer et de rapporter des éléments concrets pour démontrer les réalisations ou l'absence de ces réalisations (et les explications / observations) des résultats du projet. Plus précisément, des recherches ont été conduites pour les questions suivantes :

1. Dans quelle mesure l'initiative a-t-elle permis d'augmenter les documents relatifs à l'information et les connaissances sur les produits agricoles biologiques dans la chaîne de valeur et aider les acteurs concernés à les traduire dans la pratique et l'application étendue ?
2. Dans quelle mesure l'initiative a-t-elle systématiquement informé les producteurs des approches et des bonnes pratiques de l'EOA ? Et dans quelle mesure a-t-elle motivé leur adoption et renforcé l'accès aux services consultatifs et aux services de soutien ?
3. Dans quelle mesure l'initiative a-t-elle sensiblement augmenté la part des produits biologiques de qualité sur les marchés locaux, nationaux, régionaux et mondiaux ?
4. Dans quelle mesure l'initiative a-t-elle renforcé l'engagement inclusif des parties prenantes dans le développement de la chaîne de valeur des produits biologiques, le développement des plateformes nationales, régionales et continentales et plaider en faveur de changements dans les politiques publiques, les plans et les pratiques ?

### 3.2 Question d'apprentissage 1 : Evaluation de la pertinence, de l'efficacité de l'intégration de l'EOA dans les pratiques, plans, stratégies et programmes nationaux.

L'équipe d'évaluation a évalué la pertinence, l'efficacité et l'efficience de la rentabilité de l'EOA dans les politiques, plans, stratégies et programmes nationaux et leur contribution aux résultats attendus et à la durabilité du projet.

#### 3.2.1 Pertinence

La question au niveau de la pertinence était de connaître la manière dont l'existence et l'orientation des politiques, plans, stratégies et programmes nationaux intégrés dans l'EOA, répondaient aux demandes et aux besoins des producteurs, des négociants, des transformateurs, des consommateurs, etc.

Cette question a aussi pris en compte la capacité des piliers à répondre aux besoins des parties prenantes et créé un environnement politique favorable; et comment les stratégies employées par chaque pilier pour renforcer la gestion de l'information et des connaissances, sensibiliser et encourager l'adoption des bonnes pratiques EOA, augmenter la part des produits biologiques de qualité et renforcer l'engagement inclusif des parties prenantes dans le développement de la chaîne de valeur et la coordination des acteurs du projet.

À cet égard, L'équipe d'évaluation a établi que des efforts étaient déployés au niveau des pays pour intégrer les politiques, plans, stratégies et programmes nationaux (voir le tableau 2 ci-dessous) et que les initiatives intégrées étaient à différents niveaux.

**Tableau 2 : Existence de Politiques, Plans et Programmes**

	<i>Politiques</i>	<i>Plans</i>	<i>Programmes Universitaires</i>	<i>Normes / Accréditation</i>
<i>Benin</i>		✓		
<i>Ethiopia</i>			✓✓	
<i>Kenya</i>	✓✓		✓✓	
<i>Mali</i>			✓✓	
<i>Nigeria</i>	✓		✓✓	
<i>Senegal</i>			✓✓	
<i>Tanzania</i>		✓	✓✓	
<i>Uganda</i>	✓✓		✓✓✓	

<i>Clé</i>	<i>Niveau de Progrès</i>
✓	Début / Nascent
✓✓	Avancée
✓✓✓	Bien établi / Complet / Complet

### **3.2.1.1 Politiques Nationales**

Le Kenya, le Nigéria et l'Ouganda ont fait des progrès dans le développement des politiques EOA. Le Kenya est à son 5ème projet (2017), tandis que le Nigeria est sur son troisième. L'objectif de la politique Kenyane est de promouvoir un sous-secteur de l'agriculture biologique bien coordonné qui contribue à l'autonomisation socio-économique pour l'amélioration des moyens de subsistance, la santé et la conservation de l'environnement pour les parties prenantes.

Au Nigeria, la loi de 2017 sur l'agriculture biologique est axée sur la promotion, la propagation, le développement et la mise en œuvre de la pratique de l'agriculture biologique. Cela conditionnera et enrichira cumulativement la fertilité du sol, augmentera la productivité agricole. La politique vise à prévenir la contamination des eaux souterraines et la destruction de l'environnement, l'épuisement des ressources naturelles ; protéger la santé des agriculteurs, des consommateurs et du public et économisé sur les intrants agricoles importés. Elle permet de mettre en place des systèmes institutionnels et des structures qui soutiennent un mouvement organique au Nigeria. Celles-ci incluent mais ne sont pas limités au Programme National d'Agriculture Biologique, au Conseil National d'Agriculture Biologique (NOAB), à l'Accréditation d'Organisme Certifiant Organique, et au Centre National pour le Contrôle de Qualité de l'Agriculture Biologique.

En Tanzanie, l'agriculture biologique est soulignée dans la Politique agricole nationale de 2013. Le document fournit quelques déclarations politiques réitérant l'engagement des gouvernements dans le renforcement de l'agriculture biologique. Par exemple, il souligne l'intérêt du gouvernement à enregistrer et à utiliser les intrants biologiques pour les agriculteurs et à faciliter l'accréditation des produits biologiques afin de réduire les coûts de certification.

En Ouganda, le gouvernement a publié un projet de politique de l'agriculture biologique en 2009. Cependant, il est toujours sur les tablettes. Il n'a jamais été finalisé puisqu'il attend le ministère des Finances pour fournir un certificat d'implication financière. Malheureusement, l'agriculture biologique n'est mentionnée nulle part dans le Plan stratégique du secteur agricole 2015 / 16-2019 / 20. Néanmoins, l'objectif de la politique agricole nationale 2013. 5 couvre les éléments de l'EOA qui comprennent l'utilisation durable et la gestion des ressources agricoles. La politique de l'Ouganda en matière d'engrais (2016) plaide pour les principes de l'EOA dans les domaines des engrais organiques et bio organiques.

### 3.2.1.2 Plans Nationaux

Le Bénin et la Tanzanie ont documenté des plans d'action visant à promouvoir l'EOA. Au Bénin, le plan Innovation pour une croissance agricole durable (2017) a pour but de promouvoir l'utilisation d'herbicides et d'engrais organiques dans les chaînes de valeur du riz et du soja. L'initiative EOA au Bénin a également été engagée dans l'élaboration du plan stratégique 2017-2025 pour soutenir le volet Suivi et évaluation (S & E).

En Tanzanie, le plan de l'Initiative Greening Island vise à intensifier la production d'épices biologiques à Zanzibar. L'initiative a affirmé l'opportunité des marchés biologiques aux différentes parties prenantes. Le Mouvement de l'agriculture biologique de la Tanzanie (TOAM) dirige le groupe de travail de l'initiative. En outre, le Programme de développement du secteur agricole de la Tanzanie (ASDP II) englobe des éléments de l'agriculture biologique. Plus précisément, il se réfère au paillage, aux cultures fixatrices d'azote et à l'utilisation de fumier ; et articule plus loin d'autres pratiques organiques qui peuvent être adoptées, en particulier les pratiques organiques et conventionnelles.

### 3.2.1.3 Programmes d'université

Il y a eu des investissements dans le développement de programmes universitaires dans tous les pays. Alors que certaines universités telles que l'Université des Martyrs de l'Ouganda ont mis au point des cours universitaires complets en agriculture biologique, la majorité a exposé des étudiants au doctorat, à la maîtrise et des étudiants de premier cycle à l'agriculture biologique à travers des cours ; et encouragé les étudiants à mener des recherches en agriculture biologique. Un aperçu des programmes dans les institutions respectives est illustré dans le tableau 3 ci-dessous.

**Tableau 3 : Concentration des programmes universitaires**

Pays	Programme
Benin	<ul style="list-style-type: none"><li>• Université de Calabi, fait des recherches sur les engrais organiques et la vente aux agriculteurs ; ils font actuellement des recherches sur le bétail biologique.</li><li>• L'Université a également des cours intégrés de gestion des ravageurs de production (IPPM).</li></ul>
Ethiopie	<ul style="list-style-type: none"><li>• Il existe des cours d'agriculture biologique dans les programmes menant à des licences. Les étudiants à la maîtrise effectuent des recherches sur des études liées à l'agriculture biologique.</li></ul>
Kenya	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cours d'agriculture biologique au sein des programmes de premier cycle, et des étudiants à la maîtrise effectuent des recherches sur les études liées à l'agriculture biologique.</li></ul>
Mali	<ul style="list-style-type: none"><li>• Cours d'agriculture biologique dans les programmes de premier cycle</li></ul>
Nigeria	<ul style="list-style-type: none"><li>• Des organisations d'éducation tertiaire comme la NUC, le NBTE et le NRCN ont fait l'objet de lobbying afin d'examiner les programmes d'études pour inclure l'agriculture biologique.</li><li>• Un étudiant au doctorat a réussi à mener des recherches sur les connaissances indigènes et la caractérisation de l'agriculture biologique parmi les agriculteurs au Nigeria.</li></ul>

Ouganda	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A Makerere-PhD. Les étudiants de maîtrise effectuent des recherches sur l'agriculture biologique tandis que les étudiants de premier cycle sont exposés à l'agriculture biologique à travers des cours.</li> <li>• À l'Université des martyrs de l'Ouganda à Nkozi, il existe un cours complet de premier cycle sur l'agriculture biologique, un cours de maîtrise en agroécologie et un programme de doctorat en agroécologie et systèmes de subsistance.</li> </ul>
Senegal	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A l'Université de Dakar, la conceptualisation du diplôme en Agriculture Biologique a débuté en 2014. A ce jour, 6 étudiants de Bachelors, Masters &amp; PhD. Ant été diplômé. Actuellement 5 étudiants sont en stage</li> </ul>
Tanzanie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des programmes de recherche en agriculture biologique sont en cours au doctorat. Et Masters à l'Université Sokoine. Les deux premiers doctorants à obtenir leur diplôme en 2018. L'Université de Dar es-Salaam mène des recherches autour de l'EOA et joue également un rôle de premier plan dans l'examen des programmes EOA</li> </ul>

### 3.2.1.4 Normes & Accréditation

La norme de l'Afrique de l'Est des Produits organiques dont la marque est *Kilimohai* existe depuis 2007. Son objectif principal est de maintenir un standard biologique unique pour la production de l'agriculture biologique dans les conditions de l'Afrique de l'Est. En raison du coût inabordable des investissements requis par les agriculteurs pour obtenir une certification par un tiers, plusieurs pays ont adopté la certification du Groupe des systèmes de contrôle interne (ICS) et du système de garantie participative (PGS). Le tableau 4 ci-dessous résume les efforts de certification déployés par les différents pays de l'EOA au cours de la période 2016-2017.

**Tableau 4 : Normes & Accréditation EOA**

Pays	Processus PGS & ICS
Benin	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 animateurs ont entrepris le processus ICS &amp; PGS</li> </ul>
Ethiopie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 associations de producteurs biologiques formées à ICS &amp; PGS</li> </ul>
Kenya	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 78 producteurs sensibilisés aux SGP et 50 producteurs de légumes soumis à un processus de SGP.</li> </ul>
Mali	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
Nigeria	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cinquante-six (56) formés à la procédure de certification participative du système de garantie.</li> <li>• Nigéria 47 inspecteurs locaux</li> </ul>
Uganda	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 11 inspecteurs locaux formés en PGS</li> <li>• PGS évalué pour la production d'agriculture biologique</li> <li>• 226 agriculteurs formés au ISC</li> </ul>
Senegal	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
Tanzanie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 42 PGS ont été développés avec 12 licences actives dans le cadre de la norme East African Organic Products.</li> <li>• 6 groupes ICS ont été formés.</li> </ul>

Cependant, il a été noté qu'il existe déjà des certifications tierces en Éthiopie dans les chaînes de valeur du café, du miel, du sésame, des herbes et des légumes, et environ 19000 agriculteurs au Kenya ont déjà reçu une certification par un tiers.

### **3.2.1.2 Pertinence par rapport à la demande et aux besoins des parties prenantes / acteurs de la chaîne de valeur**

Les agriculteurs, négociants / transformateurs et les consommateurs font partie des acteurs clés de la chaîne de valeur dans les systèmes de production, de marché et de consommation de l'agriculture biologique. Les besoins tournent autour des connaissances, des compétences et des pratiques sur l'EOA ; à l'accès aux intrants et aux marchés biologiques. Les transformateurs aimeraient recevoir un approvisionnement constant de produits biologiques de qualité, l'accès à des marchés fiables et des services financiers, y compris une assurance. Ils aimeraient également avoir accès à des aliments sains sans produits chimiques ; et donc, exigeraient systématiquement des informations sur les sources et la disponibilité des produits biologiques / différenciation des produits.

L'évaluation de l'équipe sur l'orientation de politiques, plans, stratégies et programmes nationaux confirme leur pertinence par rapport aux besoins des acteurs de la chaîne de valeur. Plus précisément, ces documents soulignent le besoin de diffuser les connaissances sur l'agriculture biologique aux acteurs et expriment des intentions de créer des systèmes de soutien tels que l'amélioration de l'accès aux intrants biologiques (semences, biopesticides et engrais) pour les agriculteurs. L'introduction des cours sur l'agriculture biologique et des cours dans des établissements d'enseignement visent à établir un réseau de personnes bien informées capables de générer des preuves et d'informer la pratique EOA à long terme. En outre, des plans et des stratégies tels que l'initiative Greening Island, qui vise à intensifier la production d'épices biologiques à Zanzibar, est une initiative axée sur le marché qui aborde l'aspect de l'accès aux marchés.

### **3.2.1.3 Mesure dans laquelle les stratégies des quatre piliers ont répondu aux besoins des parties prenantes et sont traduites par un environnement politique favorable**

La révision des documents et les interactions avec des partenaires dans les pays, a permis à l'équipe d'évaluation d'adopter les besoins des acteurs clés aux objectifs de chaque pilier pour explorer leur pertinence. Les résultats sont présentés dans le tableau 5.

**Tableau 5 : Répondre aux besoins des différentes parties prenantes grâce au pilier EOA**

Piliers Besoins	Les objectifs correspondants des piliers et les besoins des principaux acteurs de la chaîne de valeur			
	Recherche Extension et	Information et communication	Chaîne de valeur et	Soutien et cémentation

	formation		développement du marché	
<b>Les agriculteurs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances, compétences et pratiques sur l'EOA</li> <li>• Accès aux intrants organiques.</li> <li>• Accès aux marchés.</li> <li>• Environnement favorable</li> </ul>	Améliorer l'adoption des pratiques de l'agriculture biologique écologique	Les producteurs sont systématiquement informés et sensibilisés aux démarches écologiques et aux bonnes pratiques de l'Agriculture Biologique	Promouvoir le (PGS) / (ICS) qui renforce la capacité sociale et l'entrepreneuriat des producteurs et des transformateurs à travailler ensemble sur les normes organiques convenues.	Coopération et communication efficaces entre les parties prenantes concernées à tous les niveaux, y compris les gouvernements, les agriculteurs, la société civile, le secteur privé et la communauté internationale
<b>Commerçant / Processeur.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approvisionnement régulier en produits biologiques de qualité.</li> <li>• Accès à des marchés fiables de produits biologiques.</li> <li>• Accès au financement</li> </ul>	Identifier et tester des paquets d'informations pertinentes qui peuvent être utilisés par une plus grande partie de la population	Création d'une sensibilisation et d'une connaissance accrues de la valeur et des pratiques de l'EOA et renforcement des systèmes de soutien à la vulgarisation.	Collaborer avec l'UE, d'autres partenaires commerciaux mondiaux et des organisations internationales pour faciliter la participation de l'Afrique aux marchés des produits biologiques sur le plan international	
<b>Consommateurs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aliments sains.</li> <li>• Informations sur la disponibilité des produits biologiques / différenciation des produits</li> </ul>	Des études exploratoires régulières pour collecter des informations auprès des opérateurs, des organismes de certification ou des mouvements / réseaux organiques,	Partager les idées et les leçons tirées des expériences des agriculteurs, des transformateurs, des spécialistes du marketing, des agents de vulgarisation ainsi que des chercheurs pour la sensibilisation	Augmenter considérablement la part des produits de qualité biologique sur les marchés locaux, nationaux et régionaux	

L'information tabulée montre que, par conception, les quatre piliers étaient pertinents et complètent les rôles dans la mise en œuvre de l'initiative EOA.

#### 3.2.1.4 Pertinence des stratégies employés par les piliers

L'équipe d'évaluation a établi ce qui suit comme stratégies utilisées pour entreprendre les activités de base des piliers. Formation des formateurs, recherche sur les lacunes, les besoins et les priorités, démonstrations sur les fermes, vulgarisation, conférences, réseaux sociaux, presse, hackathons, visites sur le terrain, apprentissage mixte (conférence et symposium), planification stratégique, planification conjointe partenaires, élaboration / révision des curricula de l'EOA et distribution du matériel imprimé de l'EOA.

L'équipe d'évaluation a engagé des informateurs clés pour établir la pertinence des stratégies employées par chaque pilier, dans le projet. Cela a permis de renforcer la

gestion de l'information et des connaissances, sensibiliser et encourager l'adoption des bonnes pratiques EOA, augmenter la part des produits biologiques de qualité et renforcer l'engagement et le développement de la chaîne de valeur des produits de base, et la coordination des acteurs du projet. Il est évident que, les stratégies appliquées par les piliers étaient fondées sur le contexte. Les piliers se renforçaient mutuellement pour répondre aux besoins des parties prenantes mentionnées.

### 3.2.2 Efficacité

L'efficacité a été mesurée par l'existence et l'ampleur des éléments de l'EOA et les textes d'application de son intégration dans les politiques, plans, stratégies et programmes nationaux, régionaux et continentaux. Il était essentiel de démontrer comment ces éléments / résultats (revenus, bien-être, sécurité alimentaire, adoption de politiques, adoption de pratiques EOA) ont menés à des résultats positifs et comment cela se poursuivra au-delà de la phase actuelle du projet.

#### 3.2.2.1 Eléments de l'EOA

Les éléments de l'EOA incluent mais ne sont pas limités aux ; pratiques culturales de conservation, au maintien et à l'amélioration de la fertilité des sols, à l'utilisation de pesticides biologiques, à l'utilisation de fumier organique et aux pratiques de conservation de l'eau. Ces éléments étaient capturés dans les politiques, plans, stratégies et programmes nationaux développés au cours de la période du programme.

En Tanzanie, la Politique agricole nationale 2013 a une section entière consacrée à l'agriculture biologique ; elle met en évidence les objets de l'agriculture biologique et présente des déclarations de politique sur l'accès aux intrants, accréditations, réglementations pour la certification et la collaboration avec le secteur privé. Le programme Tanzanien ASDP II reconnaît les pratiques biologiques de l'EOA, à savoir le paillage organique, les cultures fixatrices d'azote, le fumier et articule les pratiques organiques qui peuvent être adoptées (mélange de pratiques organiques et conventionnelle).

Au Bénin, la politique agricole a informé la mise en œuvre des différents éléments de l'EOA dans les Plans Municipaux de Développement, les projets du Fonds National pour la Municipalité, tandis qu'au Sénégal, les éléments de gestion durable des sols commencent à apparaître dans le plan agricole du pays.

A l'exception du Mali et du Bénin, tous les établissements d'enseignement et de recherche du premier pilier ont pu introduire des cours d'agriculture biologique dans le premier cycle et le master et faire des recherches sur des sujets liés à l'agriculture biologique. Le tableau ci-dessous fournit un synopsis des pays.

**Table 6 : EOA intégrés dans les établissements d'enseignement de tous les pays**

Pays	Institution	Résultats
Benin		

Ethiopie	Mekele University	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partenariat Msc en Agroécologie entre l'Université Mekelle et l'Université Suédoise pour soutenir la recherche sur l'EOA au niveau du doctorat et du master. 5 MSc. Étudiants effectuant des recherches sur des sujets liés à l'arthrose.</li> <li>Un programme de maîtrise approuvé à tous les éléments de l'EOA</li> </ul>
Kenya	Egerton University	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examiné les programmes d'études pour accommoder deux unités de l'OA et en chercher d'autres.</li> <li>Conçu un cours de certificat de deux ans qui doit encore être approuvé par le Conseil de l'enseignement universitaire.</li> </ul>
Mali		
Nigeria		Soutenir la recherche des doctorants en OA.
Senegal	University of Dakar (UCAD)	Inscrit 30 étudiants en 2017
Tanzanie	Sokoine University of Agriculture	Élaboration d'un programme EOA et inscription de 4 et 2 étudiants respectivement au niveau Master et PhD
Uganda	Makerere University	
	Uganda martyrs University	Environ 45 étudiants en maîtrise en agroécologie et 10 doctorants en agroécologie,

### 3.2.2.1 Résultats des politiques, plans, stratégies et programmes d'intégration

À ce niveau, l'équipe d'évaluation a résumé les points de vue et les perceptions des informateurs clés sur la façon dont les politiques, plans, stratégies et les programmes de rationalisation ont influencé les changements positifs souhaités dans les pays.

Le résumé de ces perceptions est présenté ci-dessous.

**Table 7 : Résultats des Politiques, Plans, Stratégies et Programmes d'intégration**

Résultats	Beaucoup (20-30%)	A augmente (10-20%)	Légèrement Augmente (5-10%)	Peu Augmente (0-5%)	Aucun changement
<b>Demande des produits EOA</b>	75%	25%			

<b>Nouveau marche/ Revenu</b>	38%	63%	13%		
<b>Aide sociale</b>	25%	75%			
<b>Sécurité alimentaire</b>	25%	75%			
<b>Adoption des pratiques de l'EOA</b>	75%	27%			
<b>Adoption de la technologie EOA</b>	75%	25%			

On constate une augmentation de 20-30% dans l'adoption des pratiques de l'EOA et l'entrée sur de nouveaux marchés. Par exemple, au Bénin, la culture du coton plus durable n'a jamais été plus élevée qu'elle ne l'est. Il représente 21% des 2,6 millions tonnes en 2015/16, fourni au marché mondial.

### 3.2.3 Efficacité

L'efficacité à ce niveau fut déterminée par l'analyse des éléments de l'EOA, intégrés dans le temps, l'optimisation des ressources avec les partenaires et autres initiatives similaires, ainsi que la qualité.

Ceci explique les niveaux attribués et les comparaisons avec des initiatives similaires entreprises dans les pays respectifs, comme une indication d'efficacité. Elle détermine également des indications préliminaires sur la durabilité des résultats du projet au-delà de son cycle de vie (à différents niveaux - local, régional et continental). L'analyse s'est également penchée sur les synergies et a fait allusion à la façon dont celles-ci, à divers niveaux, complétaient l'agenda de l'EOA.

#### 3.2.3.1 Période

L'intégration de l'EOA dans les politiques, plans, stratégies et programmes a de multiples facettes et nécessite une approche au-delà des partenaires du programme du projet.

Le processus de l'évaluation indique un lien entre la rapidité de l'évolution du projet et les différentes parties du système. Par exemple, même si l'EOA-I a préparé l'Education et le Curriculum pour l'Institutionnalisation et l'évolution du programme, les résultats n'étaient pas les mêmes, dans tous les pays. Au Kenya, bien que l'Université Egerton, grâce au premier pilier, ait pu développer le contenu des cours sanctionnés par un certificat en EOA, il appartenait à la Commission de l'enseignement universitaire de fournir l'approbation finale. Actuellement, l'Université des Martyrs de l'Ouganda a terminé des cours de premier cycle en agriculture biologique. Les politiques organiques nationales pour l'Ouganda et le Kenya sont respectivement dans leurs 4ème et 5ème projet ; ceux-ci proviennent des processus entamés vers 2010, et signifie que l'initiative EOA ne contrôlait pas entièrement les délais, en particulier lorsque des institutions gouvernementales tierces étaient impliquées.

De plus, pour les pays qui ont un projet de politique en place, un plan ou un programme, la plupart d'entre eux ont été initiés bien avant l'EOA-I. Néanmoins, cela ne veut pas dire que

l'EOA-I n'avait aucune influence sur le programme d'intégration de l'EOA, mais qu'elle s'est vantée de ce qui était déjà en cours. Dans les pays où aucune politique n'existe, EE a remarqué l'inexistence de mémoires politiques sur lesquels le NSC pourrait se relier en cas d'une éventuelle ouverture et poursuivre des discussions autour de la question. Il est impératif dans les pays sans politique, que les partenaires de l'EOA élaborent des notes d'orientation qui peuvent également être partagées avec le gouvernement. Cela pourrait également susciter des discussions sur l'intégration de l'EOA aux décideurs politiques.

Inutile de dire que l'intégration de l'EOA dans les politiques, plans, stratégies et les programmes nationaux doit être considérée sur un continuum, tout en tenant compte du contexte local. Ainsi, les différents pays qui mettent en œuvre l'EOA-I devraient indiquer clairement dans leurs plans, les progrès annuels anticipés sur lequel ils pourront être évalués.

### **3.2.3.2 Synergies et Durabilité**

La collaboration avec d'autres institutions ayant des objectifs similaires et des cibles ne saurait être surestimée. Des synergies entre projets peuvent tirer parti des ressources et, si elles sont bien gérées, améliorer l'efficacité et augmenter les chances de durabilité des initiatives au-delà de la période du projet.

En Éthiopie, ISD tire parti du projet SNV Biogaz pour introduire le bio-slurry comme intrant biologique chez les agriculteurs. Les travaux antérieurs de l'ISD avec l'ICIPE sur la technologie push and pull ont également attiré l'attention de l'ambassade de France en Éthiopie pour étendre la technologie push and pull et la boue biologique.

Le Réseau Africain sur la Biodiversité soutient également la création des connaissances sur les semences communautaires. Le pilier 3 de L'Éthiopie s'est associé au Centre de Recherche Agricole OLETA pour les pommes de terre, les carottes, le chou frisé indigènes, l'oignon, le poireau et la laitue, et le pilier 1 est en partenariat avec 2 centres de formation agricole Kigali et Wukro Sainte Mary College pour l'extension de l'agriculture biologique. Ces arrangements impliquent un échange de connaissances et d'expertise autour de l'EOA et les centres de recherche et de formation peuvent continuer au-delà de la période d'intervention du projet.

Des arrangements similaires ont été trouvés en Ouganda, où l'Université des Martyrs de l'Ouganda a établi des liens de recherche et de vulgarisation agricole avec le campus de l'Université de St. Joseph Ngethe et l'Institut agricole de Mbuye. L'Université Makerere a également créé une synergie avec Accelerate Agro Food Initiative – l'approche de partenaires multiples ciblant les jeunes et les étudiants pour cocréer et construire des entreprises agricoles durables et travailler également avec Open University et PELUM Uganda pour développer la plateforme PME.

Au Bénin, OBEPAB a collaboré avec les institutions de recherche agricole pour éclairer les décisions et le développement des chaînes de valeur ; la fédération des organisations paysannes profite de leurs structures pour renforcer les capacités des agriculteurs et travaille en étroite collaboration avec les maires pour renforcer le travail fait localement par EOA. Au Mali, les activités d'EOA sont réalisées en collaboration avec le ministère de l'agriculture, les ONG, les églises et SOS Faim. SOS Faim soutient les petits agriculteurs dans l'amélioration des pratiques agricoles et l'accès aux semences biologiques. En Tanzanie, TOAM travaille avec le projet d'adoption d'éco-villages au changement climatique en Tanzanie centrale (ECO ACT) et URT, et a un partenariat avec CISU pour mettre en œuvre un projet intitulé Farmers Family Learning

Groups. TOAM travaille également avec Swiss Aid Tanzania pour mener des recherches et des activités de plaidoyer en faveur de l'agroécologie, et le SAT (pilier 1) en Tanzanie soutient le compostage en utilisant des déchets industriels en partenariat avec GUAVAY. PELUM Tanzanie a deux autres projets en cours ; l'un, en partenariat avec l'USID, met en œuvre des projets de droits fonciers ciblant les petits agriculteurs ; et le second "Nos graines notre droit" a été mis en place en partenariat avec le Pain pour le Monde.

Des synergies sont également observées au Sénégal. ENDA PRONAT travaille avec l'Université de Dakar depuis 2014, ce qui a renforcé le programme de recherche de l'EOA dans les programmes universitaires. De même, des synergies ont été créées avec l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole depuis 2014, menant à la conception d'un cursus et au développement de modules de formation. Il y a également une collaboration étroite avec le Centre pour la recherche et le développement agronomiques internationaux sur les domaines de la recherche, des techniques agricoles, du régime foncier entre autres.

Comme indiqué dans le paragraphe précédent, il y avait des preuves de synergies pour les pays qui ont mis en place l'EOA-I. Cependant, nous constatons que la majorité de ces arrangements n'étaient pas documentés formellement / officiellement, c'est-à-dire aucun accord signé en place, et apparaissaient parfois comme des arrangements ad hoc prenant en compte les circonstances existantes. Ainsi, le niveau d'engagement et, par la suite, la forme de l'engagement dans l'avenir étaient flous. Cela limite les éléments de durabilité de l'initiative dans le futur. Des partenariats bien documentés ont le potentiel d'attirer des ressources, car ils introduisent souvent des approches innovantes, comme en témoigne la mise à l'échelle de la ISD et de la SNV du programme de biogaz / lisier biologique en Éthiopie soutenu par les Français.

### **3.2.3.3 Mobilisation des Ressources**

La mobilisation des ressources est nécessaire pour l'élargissement du programme EOA, bien que cela commence au niveau local. Même s'il existe des indications de la mise en œuvre d'une mobilisation de ressources par les piliers, il n'y avait aucune preuve d'une mobilisation collective au niveau national.

L'équipe d'évaluation n'a pas vu de tel document. Cela peut être en partie attribué à la synergie limitée- à voir une déconnexion entre les piliers. Cette rupture découle du fait que les différents piliers se concentrent sur différents produits pour la recherche, la communication et le développement de la chaîne de valeur et le marketing. Les piliers ont même été orientés différemment sur le plan géographique. Cela limite définitivement la démonstration de l'impact qui aurait pu attirer plus de ressources. Par conséquent, il est nécessaire d'améliorer la planification conjointe des activités entre les piliers, ainsi que NSC qui contrôle la cohérence de l'orientation entre les piliers.

Cependant, au niveau des piliers, il y avait très peu d'indications d'une mobilisation des ressources, bien qu'à divers degrés, selon les pays. En Tanzanie, TOAM joue un rôle dans le projet financé par la Fondation ROSALUX qui vise à augmenter la reconnaissance et le soutien du gouvernement dans les systèmes de semences gérés par les agriculteurs et la production de semences de qualité. La SAT (agence d'exécution du premier pilier) en Tanzanie a développé un système de marché autosuffisant. En Éthiopie, l'ambassade de France finance l'expansion de la technologie push and pull et de la boue biologique à travers la DSI et le Réseau de la Biodiversité Africaine et un projet sur la connaissance des semences.

### 3.2.2 Conclusions

EOA-I consiste à intégrer ces pratiques dans les politiques, stratégies, plans et programmes nationaux ; au niveau national, régional et continental. EE constate différents succès selon les pays.

Alors que le Kenya, le Nigéria et l'Ouganda ont réalisé des progrès substantiels vers les politiques EOA et que des pays comme le Bénin et la Tanzanie ont des plans réalisables soutenus par le gouvernement, le Sénégal ; le Mali et l'Éthiopie ont réussi à réaliser des programmes universitaires. L'équipe d'évaluation a également constaté que tous les pays, à l'exception du Mali et du Sénégal, avait des normes de certification biologique ainsi que des processus et des procédures en place. Il y avait également des producteurs qui avaient été certifiés soit en groupes soit seuls.

#### **Pertinence :**

EE a constaté que les politiques, plans et programmes nationaux étaient adaptés aux besoins des acteurs de la chaîne de valeur. Cette structure fut établie pour diffuser les connaissances de l'agriculture biologique et écologique parmi ces acteurs, fournir des explications pour créer des systèmes de soutien, et prendre en considération une demande globale d'expertise autour de l'EOA. Il a également été établi que l'approche des quatre piliers était très stratégique et pertinente pour répondre aux besoins des acteurs de la chaîne de valeur de l'EOA.

#### **Efficacité :**

Pour mesurer l'efficacité, EE a examiné l'existence, l'ampleur et les textes d'application de l'EOA, en intégrant les éléments du projet dans les politiques, plans, stratégies et programmes nationaux, et dans le continent. Cette étude a permis de confier l'intégration de ces éléments : les pratiques agricoles de conservation ; le maintien et l'amélioration de la fertilité du sol ; l'utilisation de pesticides biologiques ; l'utilisation de fumier organique et la conservation de l'eau.

L'une des principales réalisations joué par les piliers du projet est l'introduction du programme EOA au niveau de l'enseignement supérieur. **En dehors du Bénin et du Mali, tous les autres pays ont déclaré avoir des étudiants actifs dans l'EOA, soit au niveau de la maîtrise, du doctorat, ou des deux.**

#### **Efficiences :**

L'efficacité fut déterminée en analysant les éléments de l'EOA qui ont été intégrés dans le délai, la mobilisation des ressources avec les partenaires et d'autres initiatives similaires et les aspects de qualité. EE s'est efforcé d'établir la période entre le commencement des discussions sur l'intégration de l'EOA avec les décideurs politiques, au moment où ils sont réellement adoptés et pleinement intégrés. Cependant, en termes pratique, cela est devenu un sujet très risqué et extrêmement difficile à mesurer : Principalement à cause des complexités impliquées dans les agendas politiques du pays et des défis de la bureaucratie. De plus, dans les trois pays ; Le Kenya, le Nigéria et l'Ouganda, qui ont fait des progrès dans l'intégration de l'EOA, ce processus fut entamé avant que l'EOA n'occupe le devant de la scène. En Ouganda, par exemple, où une politique a été promulguée en 2009, elle n'a pas encore été affectée jusqu'à présent et continue de recueillir de la poussière sur les étagères 9 ans plus tard.

Le rassemblement des acteurs de l'EOA au niveau national a néanmoins permis de créer plus d'intérêt et un travail de sensibilisation et de lobbying, en faveur de changement dans les politiques. Cela a également mené à une implication plus délibérée des décideurs politiques dans les activités et les agendas EOA. En Tanzanie, le NSC a réussi à mettre la pression pour l'inclusion des éléments de l'EOA lors de l'examen du projet ASDP II, précisément en raison de la sensibilisation et de l'intérêt accrus pour pousser les changements au niveau politique.

Selon L'équipe d'évaluation, l'efficacité du lobbying en faveur de changement politique, pour chaque pays, doit être comparée à des étapes importantes, que NSC considère possible si elle est liée aux délais. Cela peut être fait progressivement de façon cohérente, pour atteindre une pleine intégration.

### **Synergies et durabilité**

EE a constaté que la majorité des partenaires d'exécution de l'EOA ont établi des synergies avec d'autres acteurs de l'EOA et des bailleurs de fonds en dehors du projet financé par la SDC et / ou la SSNC. Certaines synergies sont informelles tandis que d'autres sont contractuelles. Il est recommandé que, dans la mesure du possible, ces partenaires s'efforcent de formaliser les synergies informelles. Cela pourrait non seulement fournir de nouvelles opportunités pour la mobilisation des ressources, mais aussi empêcher des retraits brusques qui pourraient mettre fin à l'initiative conjointe.

Il a également été établi que le rôle spécifique joué par la majorité des PIP et du CLO dans l'EOA-I relève des fonctions de base de ces partenaires. Ceci assure la continuité du projet en cas de retrait des bailleurs de fonds du projet, grâce aux partenariats et synergies existants avec d'autres acteurs OA.

### **Mobilisation des ressources**

Les ressources, comme dans toute autre initiative, jouent un rôle important dans la mise à l'échelle du programme EOA. En conséquence, l'EOA-I a dès le début confié cette responsabilité à certains organes comme le NSC, le RSC et le CSC pour le développement du projet. Après des discussions avec ces comités et les représentants du NSC, il a été convenu qu'ils n'étaient pas les organisations les plus appropriées pour la mobilisation des ressources. Ces comités se réunissent très peu et seulement pour discuter d'autres issues autour de l'EOA. Ils pourraient, néanmoins, fournir des conseils, réseaux, références et des recommandations aux partenaires d'exécution qui recherchent plus de financement.

Au niveau des piliers, l'étude a établi qu'aucune démarche n'a été prise dans la mobilisation des ressources. EE supposerait que la nature fragmentée avec laquelle l'EOA a été mise en place au niveau des piliers - c'est-à-dire chaque pilier cible différents groupes de producteurs, dans différentes localités- a pu constituer un obstacle majeur aux efforts conjoints de mobilisation des ressources. Il y a néanmoins quelques réussites comme celle de SAT Tanzanie (pilier 2) qui est autonome à 90%.

### 3.3 Question d'apprentissage 2 : Evaluation de l'efficacité et de la rentabilité de la structure EOA-I et des structures institutionnelles

L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION a examiné la conception institutionnelle et les modalités de travail de l'EOA pour évaluer son efficacité et sa rentabilité.

La structure présente plusieurs niveaux hiérarchiques à savoir : la hiérarchie verticale et horizontale. Au sommet, il est supervisé et guidé par la gouvernance globale - le Comité continental (CSC) présidé par le Département de l'économie rurale et de l'agriculture de l'Union Africaine (DREA). Les membres du CSC sont soutenus par un Secrétariat, hébergé dans les bureaux de BvAT à Nairobi.

En ce qui concerne la coordination générale du projet, BvAT joue ce rôle avec la contribution de la Direction Suisse du développement et de la coopération (SDC) dans les pays de l'EOA. PELUM Kenya est l'agence principale pour la coordination de la mise en œuvre de l'initiative avec la contribution de la Société suédoise pour la nature et la conservation (SSNC), mais seulement dans trois pays de l'EOA - l'Éthiopie, le Kenya et l'Ouganda.

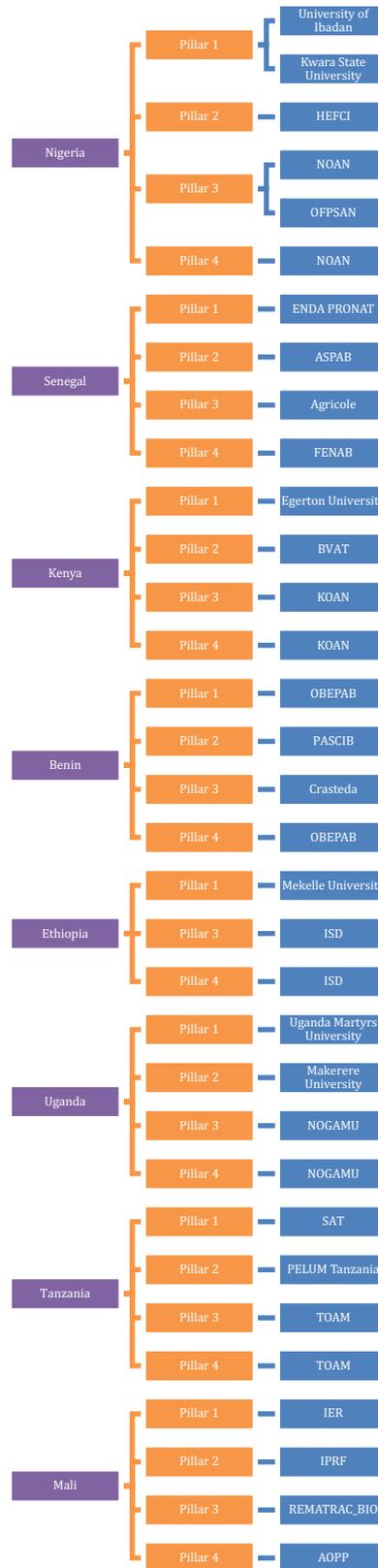
Dans les 2 régions – l'Afrique de l'Est (présidé par la Communauté Afrique de l'Est (EAC) et l'Afrique de l'Ouest présidé par la Commission Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le projet est coordonné par un comité régional (RSC) et leurs secrétariats, pour faciliter les expériences des pays, coordonner les acteurs pour la mise en œuvre du programme EOA et intégrer l'EOA dans les politiques et les plans régionaux. D'autres rôles incluent la mobilisation de ressources pour soutenir les programmes EOA et élaborer des règles de procédures et le fonctionnement dans la gestion de cluster.

Au niveau national, les CLO sont chargés de coordonner les activités des piliers par les PIP et les partenaires, le décaissement des fonds aux partenaires conformément à la proposition et les accords de travail signés, les budgets et les contrats et la supervision des réseaux. Ils facilitent également le partage d'expériences entre piliers, afin de dynamiser le processus de formation et le renforcement des plateformes nationales et rendent compte aux plates-formes nationales, au Comité régional et aux partenaires de développement.

Les PIP assurent la mise en œuvre directe des activités conformément aux 4 piliers de l'EOA. Dans certains cas, les CLO ont joué le double rôle de la coordination et de la mise en œuvre directe des activités des piliers. Le schéma 1 ci-dessous illustre la structure du projet.

A une partie de la hiérarchie se trouve AfrONet, une organisation panafricaine venant des associations, réseaux et entreprises d'agriculture biologique nationales, régionales et continentales. AfrONet est chargé de divers rôles de plaidoyer, y compris l'unification et la mise en réseau des acteurs de l'agriculture biologique et des parties prenantes dans le continent. Cela, dans le but, de placer le plaidoyer au plus haut niveau possible, mobiliser des ressources et soutenir le renforcement des capacités des principaux acteurs de l'agriculture biologique.

Figure 1 : Project Implémentation Structure



L'évaluation s'est limitée à la structure de l'initiative EOA. La structure est composée de CLO et de PIP et des structures d'appui qui comprennent le Comité continental présidé par l'UA, AfrONet, les comités régionaux, les comités nationaux et les agences d'exécution. Cela inclut la révision de l'efficacité et la rentabilité des systèmes de suivi et d'évaluation (ou le manque d'efficacité) dans l'obtention de résultats concrets des mandats.

### 3.3.1 Pertinence

L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION a renforcé cet objectif en introduisant la question de pertinence et créer une bonne prémisse pour le reste de l'enquête. Cette question a été résolue en examinant la mesure dans laquelle le concept du projet était adéquat à atteindre ses objectifs et si cela maintenait la cohérence avec les politiques et expériences de la SDC et autres instruments mondiaux.

Dans l'ensemble, la pertinence du projet était une réponse à la décision des chefs d'État et de gouvernement Africains EX.CL/Déc. 621 (XVII) ; et est conforme aux politiques et stratégies économiques, sociales et environnementales de l'UA, qui visent à renforcer le développement durable et les connaissances indigènes et s'aligne à l'Agenda 2063.

L'EOA trouve également un alignement / cohérence avec le mandat de SDC de « fournir des secours aux populations dans le besoin et lutter contre la pauvreté et promouvoir le respect des droits humains, la démocratie, la coexistence pacifique des peuples et la préservation des ressources naturelles ». Enfin, le projet est cohérent avec les objectifs environnementaux de la SSNC - un paysage cultivé riche, sans eutrophisation, un climat stable et un environnement sans substances toxiques - qui requièrent une plus grande action qu'auparavant.

La structure EOA possède plusieurs niveaux. Les structures vont de (la gouvernance) à un niveau régional (coordination) et un niveau national (coordination et mise en œuvre). Etablir une voix nationale sur l'agriculture biologique et écologique et la rehausser dans le continent est non seulement pertinent et en parallèle aux besoins des agriculteurs biologiques locaux, mais aussi à l'application à grande échelle de ces approches, à l'augmentation de la part du marché des produits biologiques aux niveaux local, national, régional et mondial et au renforcement des chaînes de valeur organiques pour permettre de constituer un argument solide en faveur des politiques, plans et programmes d'EOA à tous les niveaux. Ces éléments permettent à la structure d'alimenter les cadres régionaux et continentaux, y compris l'UA et le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP).

Pour construire un mouvement de l'EOA en Afrique, il faut que l'agenda de l'EOA soit présenté au plus haut niveau politique. Le choix de la DREA de l'UA pour présider le Comité continental n'est non seulement pertinent mais stratégique à l'intégration du programme dans l'UA. Les clusters régionaux sont censés être présidés par l'EAC et la CEDEAO. A travers le RSC, ils détiennent une voix collective et une plate-forme pour l'agenda EOA, dans la région. Les RSC sont pertinents pour le programme, en particulier dans l'harmonisation des politiques régionales. Par leur conception, les RSC sont censés être présidés par des représentants des groupes économiques régionaux ; Cela crée en soi l'éventualité indispensable avec laquelle l'EOA peut faire avancer son agenda tout en obtenant une rétroaction rapide et même des conseils pratiques sur la façon de faire avancer son programme. EE aimerait souligner que seul le RSC Ouest-Africain est présidé par le groupe régional - CEDEAO. L'EAC doit encore présider l'Afrique de l'Est. La pertinence des plates-formes nationales peut s'expliquer par leur

perspective nationale stratégique, organisée et présidée par le ministère de l'agriculture dans le pays.

Les besoins en matière de plaidoyer requièrent l'organisation de plusieurs acteurs et des groupes régionaux pour unifier les voix. Il était donc très pertinent que la structure inclue le rôle joué par AfrONet dans le ralliement des acteurs, associations, secteur privé et autres au-delà des agences d'exécution, de coordination et de mise en œuvre, et au-delà des 8 pays EOA. Cela signifiait que l'effet du projet se ferait sentir à travers l'Afrique.

Les CLO ont été sélectionnés par les plates-formes nationales pour coordonner le travail des PIP. Cette approche est pertinente car les CLO bénéficient d'une perspective nationale et, dans certains pays, certains d'entre eux sont les réseaux nationaux d'agriculture biologique reconnus. Dans la mesure où ils ont également mis en œuvre le pilier 4 et coordonné le travail des PIP, leur inclusion dans la structure est jugée très pertinente. Les PIP étaient des centres d'excellence qui ont mis en œuvre les piliers 1-3. Dans la mesure où ils travaillent en harmonie, dans leurs interventions sans se disperser dans chaque pays, ils se révèlent être une structure très pertinente pour l'initiative EOA.

L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION a également rassemblé les commentaires des différentes parties prenantes (continentale, régionale et nationale, société civile, secteur privé, etc.) sur les mécanismes d'échanges d'information et l'importance de la structure de l'EOA. En utilisant une échelle de magnitude, divers représentants des PIP et des CLO ont évalué l'importance des structures. Le tableau 8 présente ces perceptions.

**Tableau 8 : Perceptions agrégées du caractère indispensable de la Structure**

	Indispensable	Important	Indifférent	Pas important	Inutile
CSC	✓				
RSC	✓				
NSC	✓				
AFRONET		✓			
CLO	✓				
P1	✓				
P2	✓				
P3	✓				
P4	✓				

A l'exception d'AfrONET (qui a été classé important) toutes les autres structures ont été trouvées indispensables. Les entrevues menées auprès des partenaires ont permis de renforcer la configuration actuelle de la structure de l'EOA, considéré important, car elle permet de se concentrer et d'aider au suivi. Cependant, L'équipe d'évaluation a noté que, mis à part les CLO, la plupart des PIP ne démontraient pas une compréhension approfondie des rôles spécifiques

joués par le CSC, RSC, NSC, AfrONet et en particulier comment ceux-ci étaient liés à leurs mandats.

### 3.3.2 Efficacité

À l'aide de la grille de la SDC, L'équipe d'évaluation a examiné dans quelle mesure les résultats obtenus ont contribué à améliorer la gouvernance d'un point de vue systémique.

Toutes les structures du projet sont liées à leurs différents mandats qui sont largement efficaces dans la promotion d'une saine gouvernance et la responsabilisation de gestion. Tout d'abord, en tant qu'organisme d'exécution, BvAT a réussi à établir des plates-formes nationales, à sélectionner des CLO, PIPS et a exécuté sa responsabilité de gestion, de responsabilité et de supervision générale de toutes les activités des partenaires.

Le secrétariat du CSC a assuré le suivi, qui s'est appliqué effectivement sur les PIP grâce au RSC, NSC et aux CLO. Cela a mené à des gains substantives au niveau de la politique. Le Bénin, le Nigeria, le Kenya et l'Ouganda ont ouvert la voie à l'appropriation ultime de l'EOA au niveau national, grâce à la rédaction d'une politique et d'un plan national basé sur l'EOA. Le plan stratégique d'AfrONet (2017-2022) a ouvert la voie à un partenariat privé dans le domaine de l'EOA. Bien que le rôle de coordination du CLO ait progressé régulièrement dans la plupart des pays, l'hypothèse selon laquelle tous les CLO et PIP ont été sélectionnés de manière appropriée et démocratique par leurs partenaires nationaux pour remplir leur mandat n'a pas toujours été vraie ; Il y a des cas où les PIP étaient plus vastes et plus dynamiques que les CLO.

L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION estime que la structure de l'EOA est réaliste et qu'elle peut être maintenue au-delà de la phase actuelle. Ceci est dû au support efficace - des systèmes institutionnels, des ressources et des structures déjà existants. Cependant, pour que la structure fonctionne bien, les ressources et les mécanismes basés sur le partage d'information sont d'une importance cruciale. Alors que les CLO sont conscients du rôle joué par AfrONet, NSC, RSC et CSC et de leur rôle dans le mandat global de l'EOA, les PIP ne partagent pas la même conscience, ce qui sous-estime la véracité de la structure. Les PIP trouvent la structure réaliste puisqu'elle est liée à leurs compétences de base et leur expérience. Apparemment, L'équipe d'évaluation a constaté une déconnexion entre les PIP (dans le même pays) dans le séquençage des activités des piliers 1, 2 et 3 et la création d'impact.

Au niveau des PIP, les feedback reçus indiquent une insuffisance des ressources pour répondre aux demandes de la mise en œuvre de l'EOA à l'échelle. Dans certains cas, les allocations de fonds ont été décrites comme « une goutte d'eau dans l'océan ». Il est plutôt difficile pour l'équipe d'évaluation d'accepter cette rétroaction à première vue puisque la plupart des PIP ont enregistré des taux de combustion faibles à moyens, lors du projet. Pour qu'une initiative comme celle-ci soit efficace, un niveau de ressources doit être mobilisé pour tirer parti des EOA. Cependant, le plus souvent, les forums multilatéraux (en raison de la nature institutionnelle) ne s'y retrouvaient pas facilement dans la mobilisation des ressources, ce qui a sous-estimé leur rôle en tant qu'institutions d'appui.

Pour que les changements de politique et de pratique puissent avoir lieu, le point de départ est au niveau des pays, où les plates-formes nationales convoquent, facilitent, conseillent et suivent les progrès de l'intégration du programme. Les plates-formes nationales présidées

stratégiquement par des représentants des ministères de l'Agriculture n'ont pas été très efficaces dans l'élaboration d'un cadre de politique agricole national (y compris le Pacte et le Plan d'investissement du CAADP). Ils ont avancé toutes sortes de raisons allant du manque de ressources, de la faiblesse ou du manque de motivation des membres à un manque de leadership au niveau du gouvernement. L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION a constaté qu'au Sénégal, le NSC est opérationnel et que toute la coordination des politiques et des parties prenantes a été réalisée par le CLO. Alors que les NSC devraient être dirigés par des « champions » et des « gardiens » de l'agriculture biologique, ce n'était pas le cas dans la plupart des pays ; et cela a ralenti le rythme de développement et d'intégration des politiques et des plans d'EOA.

Enfin, l'efficacité globale de la mise en œuvre a été entravée par plusieurs facteurs allant de l'arrêt / suspension de certains PIP (OFPSAN et PANOS), aux grèves étudiantes et aux systèmes bureaucratiques gouvernementaux dans les universités et les retards de paiement.

### 3.3.3 Performance du S&E

Près de l'efficacité, L'équipe d'évaluation a tourné son objectif sur la façon dont l'initiative EOA a utilisé divers outils de S&E et de rapport pour générer des preuves qui ont soutenu la réalisation des résultats. Cette analyse a été réalisée à différents niveaux de la structure.

Premièrement, il existe des preuves de visites de suivi des partenaires par les agences d'exécution et les CLO, avec des conclusions et des actions recommandées sauvegardées dans les rapports annuels de 2015 à 2017. Certaines actions ont également été prises après ces visites ; Un bon exemple est la décision de suspendre le programme OFPSAN au Nigeria en mai 2017. Les PIP recueillent également des données qui alimentent les indicateurs d'activité.

Cependant, L'équipe d'évaluation a noté que L'établissement des objectifs et la mise en œuvre du projet n'a pas été tirée d'une enquête de base. Un sondage aurait établi une référence à partir duquel tous les indicateurs auraient été mesurés. En effet, cela rend assez difficile (même avec le rappel des questionnaires des agriculteurs) de communiquer de façon autoritaire du changement entre 2014 et 2018.

Deuxièmement, le montant des fonds mis à part pour le suivi des projets dans les pays n'est pas suffisant pour entreprendre un processus de suivi, d'évaluation et des rapports solides. Dans la plupart des cas, l'allocation était moins de 8% du budget du projet.

Au niveau national, il n'existe aucune preuve d'information stratégique. Les informations stratégiques se concentrent sur la production, l'analyse et la communication de données comme moyen par lequel l'exploitation des informations peut garantir que les résultats escomptés lors de l'élaboration du projet sont atteints.

De la conception à la mise en œuvre du projet, la responsabilité manquait malgré les rapports techniques et financiers soumis aux CLO des PIP, BvAT et au-delà d'un système intégré de S & E. Cela aurait permis de fournir des informations stratégiques à partir de données de S&E de programmes, de recherches et d'évaluation, afin d'orienter des décisions politiques, la planification, la coordination et la programmation ainsi que les actions qui visent à améliorer l'efficacité et la rentabilité.

Comme l'indique l'examen de mi-parcours, l'incapacité des partenaires à soumettre des rapports financiers et opérationnels conformes aux exigences de BvAT pourrait être associée à un manque de système de S & E approprié, comme en témoignent les visites de l'équipe d'évaluation dans le pays.

L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION soutient cette conclusion, en déclarant que l'objectif général du système de S & E est d'aider la structure et les institutions d'appui à atteindre les objectifs fixés dans le projet. Cela est fait en recueillant, analysant et diffusant des données pour suivre les progrès accomplis, les interventions, l'utilisation des ressources pour la mise en œuvre du projet, l'évaluation de l'efficacité du projet, l'identification des lacunes et besoins émergents, l'orientation du choix et l'application des solutions pour combler les lacunes identifiées et besoins émergents et la responsabilisation de toutes les parties prenantes.

### 3.3.4 Efficacité

L'efficacité à ce niveau, était axée sur les agences d'exécution et les structures d'appui. Elle déterminait dans quelle mesure la relation entre les ressources (principalement financières et humaines) et le temps (les retards par rapport à la planification) était proportionnelle aux résultats. À ce stade, les partenaires et les taux de combustion ont été utilisés pour calculer les ratios d'efficacité.

Premièrement, le projet à travers les CLO et les forums nationaux n'a pas été efficace à apporter des ressources de développement (financières) importantes en dehors des 2 principaux donateurs SDC et SSNC. Il existe donc un grand manque de ressources financières pour la mise en œuvre du plan stratégique de l'EOA, d'environ 43 900 millions d'euros.

En termes d'allocation de ressources, bien que tous les pays reçoivent un montant égal, il existe une différence importante dans la répartition proportionnelle entre les piliers. Comme l'indique le tableau ci-dessous, la part du lion (37%) du budget est allée au pilier 4 chargé de la coordination et de la cimentation. Cela n'est pas surprenant, en particulier parce qu'en plus de coordonner EOA-I au niveau national, les CLO (qui sont principalement des exécutants du pilier 4) assurent également le secrétariat de la Plateforme nationale et sont principalement chargés de défendre les politiques avec le soutien du National. Le pilier 1 (Recherche, formation et vulgarisation), le pilier 2 (Information et communication) et le pilier 3 (Chaîne de valeur et développement des marchés) ont reçu respectivement 25%, 19% et 20% du budget total. Le tableau 9 présente cette information.

**Tableau 9 : % de la répartition des fonds des piliers en Décembre 2017**

Pilier	Répartition
Pilier 1	25%
Pilier 2	19%

<b>Pilier 3</b>	20%
<b>Pilier 4</b>	37%

Il est intéressant de noter que, malgré avoir reçu la plus petite part du budget, le taux de combustion du pilier 1, était aussi le plus bas, soit à 75% de ce qui avait été alloué et décaissé en décembre 2017, suivi de près par le pilier 2 à 75%. Le tableau 10 contient ce résultat.

**Tableau 10 : Taux de combustion en Décembre 2017 par pilier**

Pays	Répartition	Montant dépensé	Taux de combustion
<b>Pilier 1</b>	1,010,621	757,499	75%
<b>Pilier 2</b>	758,884	532,396	70%
<b>Pilier 3</b>	803,217	742,518	92%
<b>Pilier 4</b>	1,481,427	1,295,053	87%
<b>TOTAL</b>	<b>4,054,149</b>	<b>3,327,465</b>	<b>82%</b>

Dans l'ensemble, la réalisation de l'EOA dans les pays, n'a pas été très efficace dans l'application des fonds du projet. Le taux de combustion cumulé pour la période de 2015 au premier semestre de 2018 était de 68,5%. Il court donc le risque d'une fermeture avec près de 30% qui se poursuivront en 2019.

La plupart des PIP réclameront des extensions ne moyennant aucune contrepartie pécunière aux CLO ; si BvAT ne transfère pas les fonds à la phase suivante. Le schéma 11 présente le taux de combustion moyen par pays, sur ladite période. L'annexe 3 présente un taux de combustion détaillé pour chaque organisation, par pays.

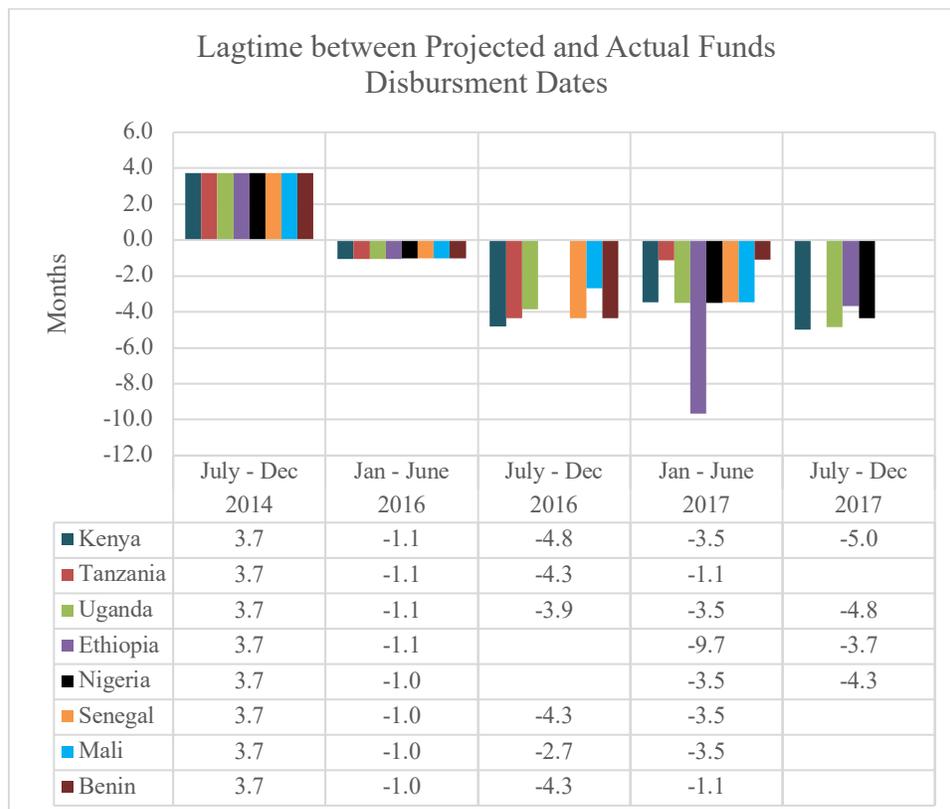
**Tableau 11 : Taux de combustion cumulatif (2015-mi 2018)**

Pays	Montant alloué	Montant total dépensé	Taux de combustion cumulatif (%)
<b>Kenya</b>	614,164.95	418,651.99	68.16605
<b>Tanzanie</b>	614,164.95	452,095.97	73.61149
<b>Ouganda</b>	614,164.95	471,679.22	76.80009
<b>Ethiopie</b>	614,164.95	367,205.10	59.78933
<b>Nigeria</b>	599,991.05	464,378.12	77.39751
<b>Sénégal</b>	599,991.05	440,966.38	73.49549
<b>Mali</b>	599,991.05	228,646.62	38.10834
<b>Benin</b>	599,991.05	483,841.82	80.64151
<b>Grand Total</b>	<b>4,856,624.01</b>	<b>3,327,465.23</b>	<b>68.51396</b>

Les taux de combustion dans les pays de l'EOA diluent l'opinion des CLO et des PIP selon laquelle les fonds alloués sont insuffisants pour mener à bien la réalisation du projet. Même avec le taux de combustion moyen, le projet a connu de nombreuses réalisations et enregistré des progrès constants conformément au plan stratégique et au plan d'action EOA 2015-2022. Le seul pays où les progrès ont relativement peu progressé est le Mali où les batailles juridiques concernant la gouvernance du CLO ont ralenti le rythme de mise en œuvre.

EE a également examiné le niveau d'efficacité du décaissement des fonds comparant la date à laquelle le décaissement devrait se faire et la date réelle où ces décaissements ont été faits, pour chaque pays. Comme le schéma ci-dessous l'indique, alors qu'en 2014, les décaissements de fonds ont eu lieu 3 mois et 21 jours avant les dates prévues, à partir de janvier 2016, les décaissements de fonds ont été retardés en moyenne de 3 mois et 10 jours. La période la plus gravement touchée a été le décaissement pour juillet-décembre 2017, où le décaissement a été retardé en moyenne pendant 4 mois et 15 jours. Le plus long retard a été le décaissement à ISD Ethiopie pour janvier-avril 2017 qui avait été retardé de 9 mois et 21 jours. Le retard dans le décaissement par extension affecterait éventuellement la mise en œuvre du projet relatif à l'EOA-I par les exécutants du PIP. Un retard de décaissement de 3 mois ou plus signifie que l'agence d'exécution aurait reçu des fonds pour réaliser le projet à mi-parcours de la période de sa mise en œuvre.

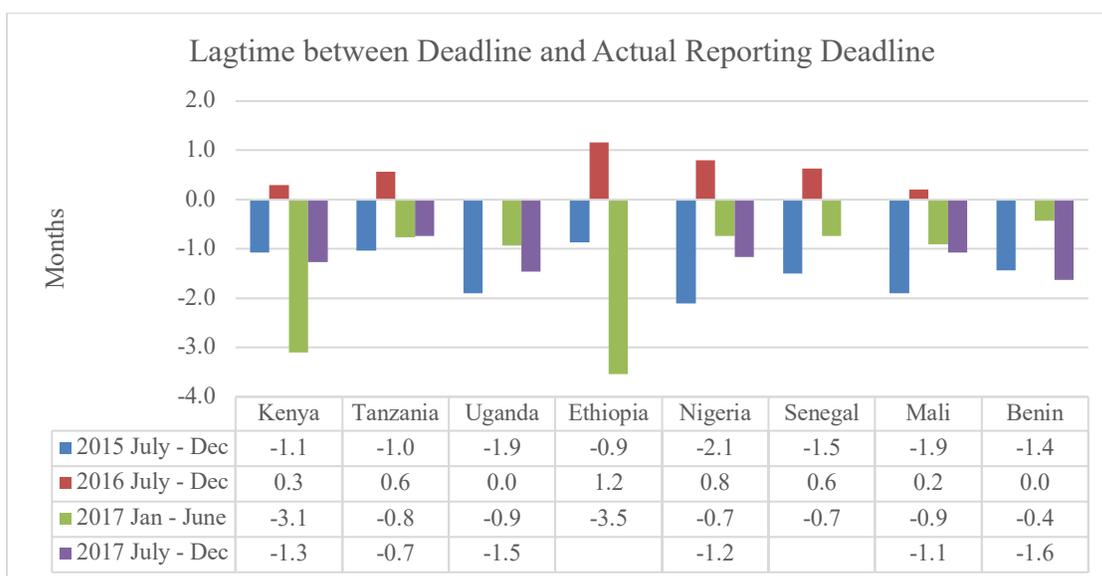
**Figure 2 : Temps de latence entre les dates de décaissement prévues et celles réelles**



Des discussions supplémentaires avec BvAT, les CLO et les PIP indiquent un lien entre les rapports soumis et le décaissement des fonds. Les retards des rapports signifiaient un retard dans le versement.

Comme l'indique le schéma ci-dessous, de juillet à décembre 2015, les agences d'exécution ont retardé la soumission des rapports d'environ 27 jours. Le schéma indique qu'en juillet et décembre 2016, tous les pays ont pu faire leur rapport à temps. Le décaissement pour cette période a cependant été retardé d'environ 4 mois et 3 jours. Au cours des périodes de rapport subséquentes, les rapports ont été retardés d'environ un mois et neuf jours ; les délais de versement ont également été décalés de 3 mois et 27 jours. D'après les schémas sur la présentation des rapports et celui des décaissements, il est évident que les calendriers de décaissement et de versement se font de plus en plus tard.

**Figure 3 : Temps de latence entre les dates d'échéance réelles**



Il serait fortement recommandé que le décaissement soit séparé ou du moins différent de la période d'exécution précédente. Lors des discussions avec les PIP et CLO, il y avait un sentiment général que des fonds alternatifs pourraient être alloués pour soutenir le personnel à temps plein qui serait responsable de la préparation des rapports. Il a également été indiqué que la plupart des rapports adressés aux donateurs ont lieu à peu près au même moment et que le personnel administratif disponible serait dépassé pendant cette période, d'où le retard. Cela indique donc que le problème risque de se détériorer à l'avenir et que différentes approches doivent être développées pour résoudre ce problème, le cas échéant, l'approche actuelle, nonobstant la responsabilité, est défavorable.

L'équipe d'évaluation observe l'efficacité du projet pour susciter plus d'engagement des parties prenantes et mettre en place des structures pour l'intégration de l'EOA. La capacité des organisations chargées de la mise en œuvre est faible et doit être renforcée ainsi que les efforts déployés pour atteindre les décideurs influents.

L'un des objectifs du projet était de renforcer la gouvernance, la gestion et les opérations des institutions EOA en Afrique pour améliorer le programme d'ici 2025. Dans le passé, BvAT

organisait des programmes de formation en gestion de projet et en gestion financière, de partenaires, dans les deux clusters. Cependant, un récent exercice d'évaluation des capacités a confirmé que bien qu'un certain nombre de membres de l'EOA possédaient de solides compétences techniques dans la programmation des piliers, ils n'étaient pas inclus dans la planification, le suivi, l'évaluation et les rapports. En effet, sur la capacité, 25% (ce qui incluait également les CLOS) des partenaires présentaient un taux de risque significatif et élevé ; avec un nombre important relevant des catégories à risque moyen et faible. La catégorie à haut risque signifie, entre autres, que l'organisation était susceptible de manquer de responsabilité financière et il n'est pas étonnant que OFPSAN (Nigeria) ait été suspendu.

### 3.3.5 Conclusions

La structure EOA-I est composée de CLO et de PIP et de structures d'appui qui comprennent le Comité Continental présidé par l'UA, AfrONet, les Comités Régionaux, les Comités Nationaux et les Agences d'Exécution. Cela inclut examiner la manière dont les systèmes de suivi et d'évaluation ont été efficaces et rentables (ou le manque de S&E) dans l'obtention de résultats concrets basés sur leurs mandats.

#### **Pertinence :**

Dans l'ensemble, la pertinence du projet était liée à la décision des chefs d'État et de gouvernement Africains EX.CL/Déc. 621 (XVII) ; L'Agenda 2063 de l'UA, et s'accorde avec les mandats de la SDC et de la SSNC.

#### **Efficacité :**

Toutes les structures du projet sont liées à leurs différents mandats qui sont largement efficaces dans la promotion d'une saine gouvernance et la responsabilisation de gestion. BvAT a réussi à établir des plates-formes nationales, à sélectionner des CLO, PIPS et a exécuté sa responsabilité de gestion, de responsabilité et de supervision générale de toutes les activités des partenaires.

Le secrétariat du CSC a assuré le suivi, qui s'est appliqué effectivement sur les PIP grâce au RSC, NSC et aux CLO. Cela a mené à des gains substantives au niveau de la politique.

Les plates-formes nationales présidées stratégiquement par des représentants des ministères de l'Agriculture n'ont pas été très efficaces dans l'élaboration d'un cadre de politique agricole national (y compris le Pacte et le Plan d'investissement du CAADP).

Enfin, l'efficacité globale de la mise en œuvre a été entravée par plusieurs facteurs allant de l'arrêt / suspension de certains PIP, des grèves étudiantes et des systèmes bureaucratiques gouvernementaux dans les universités et des retards de paiement **par manque de respect des normes du projet.**

#### **Performance du S&E**

Au niveau national, l'EOA-I n'a pas investi de manière satisfaisante dans le suivi du projet. Cependant, EE note que l'initiative a développé des cadres logiques pour chaque pilier, mais qu'aucun système de gestion de données et de rapport basé sur les données n'a été trouvé en dehors des rapports physiques soumis semestriellement à l'agence de coordination globale.

#### **Efficacité**

Le projet n'a pas été efficace à mobiliser des ressources financières importantes en dehors des 2 principaux donateurs SDC et SSNC. Il existe donc un grand manque de ressources financières pour la mise en œuvre du plan stratégique de l'EOA ; d'environ 43 900 millions d'euros. L'allocation des fonds par pays était égale pour l'Afrique de l'Est à 614.164 USD et l'Afrique de l'Ouest à 599.991 USD. Le taux moyen de combustion pour l'ensemble de l'EOA-I est de 69%, ce qui signifie qu'il reste beaucoup à dépenser puisque le projet se termine à la fin de cette année (décembre 2018).

En ce qui concerne les décaissements, ET a établi que les décaissements globaux ont été retardés en moyenne de trois mois et dix jours. Ce retard a eu une influence négative sur la mise en œuvre des activités EOA-I et, ces résultats. Cela a contribué au faible taux de combustion enregistré dans le projet.

EE a également établi le retard des CLO é dans la soumission de leurs rapports à l'agence de coordination générale (BvAT) d'environ 1 mois et 9 jours. Comme il avait été établi lors des entrevues avec BvAT, CLO et PIP, le décaissement était basé sur la soumission des rapports et les normes établies. Les PIP et les CLO ont toutefois indiqué qu'ils manquaient sérieusement de personnel pour respecter ces délais car EOA-I fournit du financement pour le personnel à temps plein et ceux qu'ils ont sont généralement occupés à préparer les rapports pour les autres donateurs.

### 3.4 Question d'apprentissage3 : Evaluation de la portée de l'EOA auprès des ménages et d'autres groupes cibles

L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION a réussi à déterminer le nombre de ménages (par sexe) et d'autres groupes cibles atteints par le projet EOA, en utilisant une enquête quantitative. L'enquête a aussi pris en compte les différentes méthodes utilisées pour les atteindre selon les interventions du projet sur la formation, les liens avec le marché et le matériel d'information ; par pilier.

#### 3.4.1 Caractérisation des agriculteurs interviewés

##### 3.4.1.1 Sexe

La majorité des agriculteurs atteints pour ce sondage étaient des hommes (avec 54%) et des femmes (avec 46%). Dans les huit pays du projet EOA-I, ce n'est qu'au Mali et au Nigeria que la majorité des répondants étaient des femmes. En Éthiopie, 80% des répondants étaient des hommes. Le schéma 4 et le tableau 12 contiennent le résultat.

Schéma 4 : % Répartitions hommes-femmes

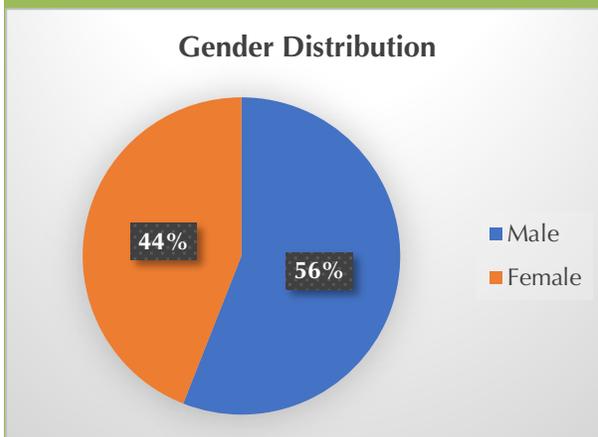


Table 12 : Répartition hommes-femmes dans les pays

Pays	Homme	Femme
Benin	66%	34%
Ethiopian	80%	20%
Kenya	54%	46%
Mali	31%	69%
Nigeria	33%	67%
Sénégal	67%	33%
Tanzanie	55%	45%
Ouganda	61%	39%
<b>Grand Total</b>	<b>56%</b>	<b>44%</b>

Bien que cette distribution semble biaisée par rapport aux hommes, d'autres recherches existantes donnent la même conclusion. Une étude menée par la Banque mondiale a établi que les femmes ne sont impliquées dans la production agricole que 40% du temps. En Éthiopie (selon les recherches de la Banque mondiale), les femmes n'étaient impliquées que dans la production agricole dans 29% des cas. Une étude de la FAO a établi que seulement 43% des femmes sont impliquées dans l'agriculture, bien que cela varie selon les pays et les régions.

### 3.4.1.2 Age

L'âge moyen des agriculteurs atteint était de 52 ans. L'un des objectifs de l'EOA-I était d'atteindre spécialement les femmes et les jeunes. La jeunesse est définie par l'ILO comme toute personne âgée de moins de 35 ans. Selon cette définition, seulement 22% des répondants de cette étude étaient des jeunes et au Kenya, cette proportion était encore plus faible, soit 2%. Au Bénin et en Éthiopie, la proportion de jeunes était relativement plus élevée que dans tous les autres pays. Le tableau 13 contient cette constatation.

**Tableau 13 : Répartition par âge entre les pays**

Pays	Jeune	Plus âgés
<b>Benin</b>	44%	56%
<b>Ethiopie</b>	37%	63%
<b>Kenya</b>	2%	98%
<b>Mali</b>	15%	85%
<b>Nigeria</b>	13%	87%
<b>Sénégal</b>	19%	81%
<b>Tanzanie</b>	13%	87%
<b>Ouganda</b>	29%	71%
<b>Total</b>	<b>23%</b>	<b>77%</b>

Étant donné que cet échantillon provient des agriculteurs touchés par l'EOA-I, les résultats peuvent être extrapolés et signifier que les jeunes ont été marginalement atteints, d'autant plus que les jeunes représentent 77% de la population en Afrique subsaharienne. Cette constatation n'est cependant pas surprenante car d'autres recherches ont établi que 40% des jeunes des zones rurales migrent vers les zones urbaines à la recherche d'emplois et d'autres opportunités. Ceux qui restent sont soit encore à l'école et seulement un petit pourcentage est engagé dans l'agriculture. Ces conclusions appellent des efforts délibérés de la part d'EOA -I pour proposer des modèles et des interventions qui attirent les jeunes dans la prochaine phase ; cela peut inclure, mais sans s'y limiter, aux services liés à l'agriculture biologique dans la chaîne de valeur, les applications des TIC dans l'agriculture et l'agriculture axée sur le marché.

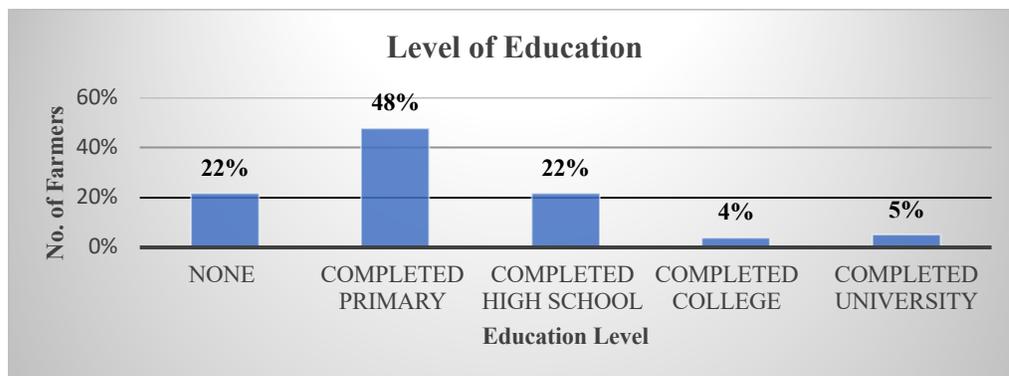
### 3.4.1.3 Niveau d'Education

La majorité (70%) des agriculteurs touchés par l'EOA-I ont seulement atteint le niveau d'éducation de base ou sont analphabètes. Seuls 9% des agriculteurs ont eu un niveau d'enseignement supérieur. Au Bénin et au Mali, 67% des agriculteurs n'ont même pas achevé le niveau d'éducation de base, suivi par le Sénégal à 40%. En Tanzanie, 90% des agriculteurs ont seulement terminé le niveau d'éducation de base. Au Nigéria, en revanche, 31% des agriculteurs ont achevé leurs études supérieures et 24% ont fait des études universitaires. Le schéma 5 et le tableau 14 contiennent cette information.

Cette constatation impliquerait que la formation individuelle, les forums locaux et l'utilisation de stations vernaculaires locales pourraient être des moyens efficaces de communication avec la majorité des producteurs de l'EOA. Dans le cas de l'utilisation de matériels de ;'EOA, ils devraient être très simplifiés avec plus d'images.

En outre, le défi pour l'EOA-dans le futur est de savoir comment se positionner de sorte qu'il rassemble un nombre égal d'agriculteurs qui ont terminé l'université et au-delà. Cela peut nécessiter d'autres recherches. Néanmoins, les éléments de la mécanisation à petite échelle et la technologie appropriée pourraient réduire la corvée, et parfois le « retard » qui est parfois associé aux pratiques EOA.

**Figure 5 : Niveau d'éducation global**



**Table 14 : Niveau d'Education par pays**

PAYS	Aucun	A terminer le primaire	A terminer le secondaire	A Terminé le collège	A Terminé l'université
<b>Benin</b>	67%	21%	10%	3%	0%
<b>Ethiopie</b>	14%	52%	31%	3%	0%
<b>Kenya</b>	11%	52%	27%	9%	2%
<b>Mali</b>	67%	25%	2%	0%	7%
<b>Nigeria</b>	21%	38%	10%	7%	24%
<b>Sénégal</b>	40%	15%	40%	0%	5%
<b>Tanzanie</b>	3%	90%	0%	7%	0%
<b>Ouganda</b>	4%	57%	30%	4%	5%
<b>Grand Total</b>	<b>22%</b>	<b>48%</b>	<b>22%</b>	<b>4%</b>	<b>5%</b>

#### 3.4.1.4 Nombres d'intervenants visés/ moyens utilisés

Pour donner suite à l'enquête, cette étude s'est efforcée d'établir le nombre de parties prenantes touchées par l'EOA-I et les moyens par lesquels elles ont été atteintes. Cela a été fait en demandant aux agences de mise en œuvre de l'EOA-I le nombre de parties prenantes qu'elles avaient atteintes grâce aux différentes approches qu'elles avaient employées. EE aimerait faire remarquer à ce stade que la plupart des partenaires avaient de sérieuses difficultés à estimer le nombre exact. Cela s'explique en partie par l'absence d'un système de suivi et de données de suivi des projets / activités. En tant que tels, les chiffres représentés ici peuvent différer de manière significative avec le nombre réel de personnes atteintes. Comme le montre le tableau ci-dessous, différentes agences ont utilisé différentes méthodes pour atteindre les parties prenantes. La formation est apparue comme le moyen le plus commun dans tous les huit pays. Comme cela a été souligné précédemment, la majorité (70%) des producteurs d'EOA ont reçu une éducation de base ou sont analphabètes: la formation individuelle devient ainsi l'une des approches les plus lucratives pour les atteindre. En outre, la conception de l'EOA-I mettait l'accent sur la formation et donc sur les résultats. Le tableau 15 contient cette constatation.

**Tableau 15 : Nombre d'intervenants visés / moyens utilisés**

Comment ont-ils été atteints ?	Mali	Benin	Ouganda	Nigeria	Sénégal	Tanzanie	Ethiopie	Kenya
<b>Formation</b>	741	16,535	3,500	1,119	7,510	2,678	40	17,794
<b>Matériels</b>		41		12,000	218	294		23,570
<b>Extensions</b>	150	3,125		212		460		
<b>Media</b>								
<b>Réseaux Sociaux</b>				5,000	2,251	6,018		124,000
<b>Conférence/forums</b>				321		1,200		5,312
<b>Documents de recherche / livres</b>				5		2,868		
<b>Curriculum</b>		41		3		2,000		
<b>Rassemblement public (Barazas)</b>			2,500		899			
<b>Visites d'échange</b>				5				6,234
<b>Institut de la ferme et ferme de démonstration</b>								

<b>TOT</b>				3	298			
<b>Plus d'un moyen</b>			3,150			1,259		
<b>Autre (abonnés au courrier électronique)</b>						2,868		
<b>TOTAL ATTEINT</b>	<b>891</b>	<b>19,742</b>	<b>9,150</b>	<b>18,668</b>	<b>11,176</b>	<b>19,645</b>		<b>176,910</b>

Les dépliants, la vulgarisation, la presse, des réseaux sociaux et autres plateformes, l'Internet, les conférences / les forums /les ateliers, les publications et les livres de recherche, les programmes d'enseignement formel, l'assemblage public, les visites d'échange et les fermes de démonstration entre autres étaient les méthodes utilisées pour atteindre les producteurs. Bien que presque toutes les agences d'exécution se sont inscrites pour avoir appliqué ces approches, la majorité d'entre elles ont eu du mal à fournir le nombre réel atteints. Les informations désagrégées par sexe n'étaient disponibles que dans quelques cas où les responsables de la mise en œuvre des piliers disposaient de bons systèmes de S & E.

Le tableau 16 ci-dessous indique les différents types d'acteurs de la chaîne de valeur de l'EOA et les parties prenantes atteintes dans chaque pays. Comme le tableau l'indique dans tous les pays, des catégories similaires de parties prenantes ont été atteintes. Néanmoins, très peu d'organisations ont été en mesure de fournir le nombre réel d'individus atteints dans chaque catégorie.

**Table 16 : Différents acteurs de chaîne de valeur ont atteint**

Chaîne de valeur atteint	Mali	Benin	Uganda	Nigeria	Sénégal	Tanzanie	Ethiopie	Kenya
Les agriculteurs	√	√	√	√	√	√	√	√
Processeurs	√	√	√	√	√	√	√	√
Marketer	√	√	√	√	√	√	√	√
Extensions service hommes / femmes	√	√	√	√	√	√	√	√
Créateurs de politiques	√	√	√	√	√	√	√	√
Élèves	√	√	√	√	√	√	√	√
Des chercheurs	√	√	√	√	√	√	√	√

### 3.4.4 Conclusions

EOA-I s'est efforcé d'atteindre plusieurs intervenants, en utilisant plusieurs méthodes. Cependant, certaines agences d'exécution avaient du mal à indiquer les chiffres exacts. L'un des objectifs de l'évaluation était également d'établir la proportion de jeunes et de femmes touchés par l'initiative. D'après l'enquête, il est évident que ces groupes ont été

atteints, quoique marginalement, pour les jeunes. Les discussions et l'examen des documents dans le pays indiquent un manque de stratégies spécifiques pour atteindre les jeunes ou les personnes vulnérables. Alors que les groupes vulnérables ont beaucoup à leur encontre, comme le manque de propriété des actifs de production agricole, ils sont les plus touchés par la pauvreté et le manque d'opportunités, EE considère donc qu'il est impératif que EOA-I engage ces groupes intentionnellement et créent des opportunités au sein de la chaîne de valeur pour qu'ils puissent en tirer parti mais d'une manière plus innovante, en aidant à identifier les opportunités au sein de la chaîne de valeur.

### **3.5 Question d'apprentissage 4 : Evaluation de l'efficacité et de la rentabilité de l'EOA pour influencer les connaissances, les attitudes et l'adoption des pratiques et des technologies de l'EOA par les agriculteurs**

L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION a évalué comment le projet a été efficace et rentable pour influencer les connaissances, les attitudes et l'adoption des pratiques et / ou des technologies d'EOA, ainsi que les moyens par lesquels cette influence a été faite. Cette évaluation est alignée sur la grille de SDC, qui vise à déterminer dans quelle mesure ces objectifs sont pertinents / cohérents avec les demandes et les besoins des groupes cibles.

#### **3.5.1 Pertinence**

La pertinence à cet égard a été discutée en référence aux lacunes des connaissances des agriculteurs, ce qu'ils auraient aimé obtenir (demande) par rapport à ce qu'ils ont reçu du projet.

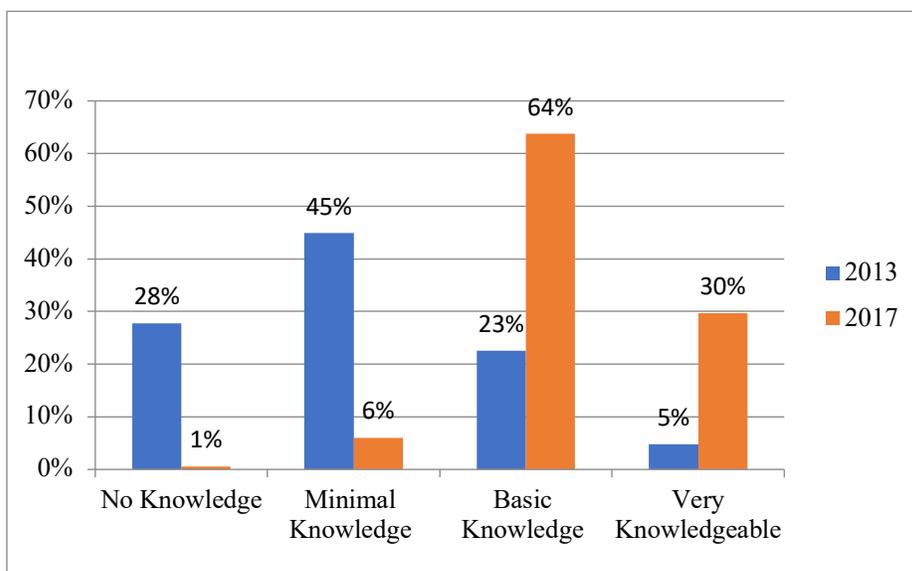
##### **3.5.1.1 Connaissance**

L'intégration de l'EOA dans les politiques, stratégies, plans et programmes nationaux détermine l'évolution des connaissances, des attitudes et des pratiques des acteurs au cœur du programme, essentiellement des principaux bénéficiaires - les producteurs. La formation, les forums et le matériel fournis par l'EOA-I cherchaient à accroître les connaissances et à modifier l'attitude des producteurs à l'égard des pratiques d'EOA qui, par extension, augmenteraient l'adoption et l'utilisation de ces pratiques dans leur production.

Cette étude s'est donc attachée à déterminer si les connaissances et l'attitude des producteurs vis-à-vis de l'agriculture biologique écologique avaient changé pour donner suite à l'EOA-I. Ceci a été rendu possible en utilisant des données de rappel parce que l'initiative n'avait pas mené d'enquête de base. Les producteurs ont été invités à évaluer leur niveau de connaissance sur les pratiques EOA en 2013 et en 2017. Comme le montrent les schémas 6 et 17 ci-dessous, les connaissances des producteurs sur l'EOA ont considérablement changé avant le lancement de l'EOA-I (2013) et quatre ans plus tard (2017). Dans l'ensemble, ceux qui n'avaient aucune connaissance de l'EOA ont diminué de 28% en 2013 à 1% en 2017. Ceux qui avaient des connaissances de base ou étaient très bien informés ont augmenté de 41% et 25% respectivement. Ceux qui sont très compétents se situent maintenant à 35% en 2017 contre 5% en 2013.

Le Nigéria, la Tanzanie et le Kenya ont eu le taux le plus élevé vis à vis des connaissances des producteurs sur les pratiques EOA avec 35%, 27% et 20% respectivement.

#### **Figure 6 : Changement dans les connaissances sur les pratiques d'EOA**



**Tableau 17 : Changement dans les connaissances sur les pratiques d'EOA dans les pays**

Country	Aucune connaissance		Connaissances minimales		Connaissances de base		Très bien informées	
	2013	2017	2013	2017	2013	2017	2013	2017
<b>Benin</b>	54%	0%	43%	0%	3%	40%	0%	60%
<b>Ethiopie</b>	43%	0%	52%	1%	5%	91%	0%	9%
<b>Kenya</b>	36%	1%	28%	18%	23%	61%	13%	20%
<b>Mali</b>	20%	0%	23%	6%	46%	17%	12%	77%
<b>Nigeria</b>	18%	0%	23%	0%	57%	65%	3%	35%
<b>Sénégal</b>	28%	1%	56%	20%	16%	74%	0%	4%
<b>Tanzanie</b>	13%	0%	36%	0%	48%	73%	3%	27%
<b>Ouganda</b>	26%	1%	70%	4%	4%	83%	0%	12%
<b>Total</b>	<b>28%</b>	<b>1%</b>	<b>45%</b>	<b>6%</b>	<b>23%</b>	<b>64%</b>	<b>5%</b>	<b>30%</b>

### 3.5.1.2 Attitude

Pour mesurer le changement d'attitude, cette étude a développé des déclarations que les producteurs ont été invités de répondre. Leurs réponses aux déclarations ont été utilisées pour indiquer leur attitude à l'égard des pratiques d'EOA. Les résultats indiquent que 80% des producteurs ne sont pas d'accord avec le stéréotype négatif selon lequel « l'agriculture biologique est pour ceux qui n'ont pas les moyens de se procurer des produits chimiques et / ou des semences non biologiques », une attitude qui pourrait la rendre moins attrayante à adopter - ce résultat peut donc être interprété comme une attitude positive à l'égard des pratiques d'EOA. En termes de production, en comparant les produits biologiques et non biologiques, 57% des agriculteurs ne sont pas

d'avis que les pratiques non biologiques rapportent plus que les pratiques biologiques. 82% des agriculteurs sont également favorables à la production biologique pour le marché, ce qui est contraire à la notion selon laquelle les producteurs ne sont concernés que par la production biologique destinée à la consommation des ménages et non par le marché.

En termes de coûts relatifs à la production biologique et non biologique, la plupart des producteurs ont indiqué que 51% de la production biologique n'est pas moins cher que la production non biologique. Cela devrait être une préoccupation parce que l'augmentation des coûts de production impliquerait des prix du marché plus élevés qui limiteraient la compétitivité du produit.

**Tableau 18 : Attitude envers les pratiques d'EOA**

Attitudes vers les Pratiques EOA					
Déclaration	Tout à fait d'accord	D'accord	Indifférent	Désaccord	Fortement en désaccord
L'agriculture biologique est pour ceux qui ne peuvent pas se permettre des produits chimiques et des semences non-organiques	3%	13%	4%	33%	47%
L'agriculture non biologique donne plus de rendement que l'agriculture biologique	13%	15%	14%	26%	31%
L'agriculture biologique est seulement pour usage ménager et non pour le marché	1%	6%	10%	44%	38%
L'agriculture biologique coûte moins cher que l'agriculture non biologique	23%	16%	11%	27%	24%
La demande de produits biologiques est inférieure à celle des produits non biologiques	3%	10%	22%	31%	34%
Il n'y a pas de marché pour les produits biologiques	5%	15%	12%	35%	34%

La majorité des producteurs sont également positifs sur la demande de produits biologiques et la disponibilité du marché pour ces produits. Des interrogatoires supplémentaires ont toutefois révélé que la majorité d'entre eux vendent leurs produits sur le marché local et n'obtiennent pas de primes pour leurs produits.

### **3.5.1.3 Promotion des pratiques EOA**

Dans cette étude, 18 pratiques biologiques ont été identifiées et explorées pour établir la connaissance des producteurs biologiques, à savoir : quelles pratiques étaient-ils au

courant, quelles étaient celles qu'elles pratiquaient avant EOA-I, sur quelles pratiques ont-ils été formés, et enfin quelles pratiques biologiques utilisent ils. Le projet EOA-I, a réussi, d'une manière ou d'une autre, dans différents pays à faire la promotion de toutes les 18 pratiques de l'EOA. Dans l'ensemble, la majorité des producteurs (67%, 66%, 63% et 59%) connaissaient déjà la pratique des cultures intercalaires, la rotation des cultures, l'utilisation du paillage et l'utilisation des résidus agricoles pour améliorer la fertilité des sols. Cependant, seuls quelques producteurs étaient au courant de la traction par poussée, de l'utilisation de fleurs mexicaines, de l'utilisation de lisier biologique et du chaulage. Fait intéressant, les producteurs connaissaient plus de pratiques agricoles biologiques et écologiques qu'ils ne le pratiquaient avant le lancement de l'EOA-I. Dans l'ensemble des 18 pratiques, la proportion de producteurs pratiquant l'un ou l'autre a augmenté en 2017 par rapport à la proportion de producteurs qui les pratiquaient en 2013. Voir le tableau ci-dessous.

**Tableau 19 : Sensibilisation et pratiques des pratiques d'EOA - 2013 et 2017 comparés**

Pratiques encouragées	Connaissance 2013	Pratique 2013	Forme	Pratique 2017
<b>Utiliser les résidus de ferme</b>	59%	49%	57%	53%
<b>Paillage</b>	63%	52%	63%	62%
<b>Cultures de couverture</b>	40%	28%	41%	28%
<b>Ferme et fumier animal</b>	52%	37%	53%	36%
<b>Rotation des cultures</b>	66%	54%	65%	56%
<b>Interprétions</b>	67%	57%	63%	58%
<b>Engrais vert</b>	30%	22%	32%	28%
<b>Compost pour améliorer la fertilité du sol</b>	49%	40%	46%	48%
<b>Période de jachère verte</b>	27%	21%	26%	23%
<b>Composition fumier de ferme</b>	47%	36%	42%	40%
<b>Conservation du sol et de l'eau</b>	43%	40%	59%	49%
<b>Tournesol mexicain</b>	4%	1%	6%	4%
<b>Labour dans les légumineuses</b>	24%	15%	35%	17%
<b>Pousser tirer</b>	4%	4%	15%	8%
<b>Zéro labour</b>	21%	13%	15%	13%
<b>Liming</b>	7%	6%	10%	7%
<b>Test de sol</b>	14%	8%	18%	14%
<b>Bio-lisier</b>	4%	4%	10%	4%

#### **3.5.1.4 Formation sur les pratiques et les Technologies de l'EOA**

Cette étude visait également à établir le niveau de sensibilisation des agriculteurs aux pratiques d'EOA-I et à d'autres pratiques agricoles écologiques et biologiques. Au total, 24 pratiques ont été explorées.

Les résultats de cette recherche indiquent qu'en moyenne 34% des agriculteurs connaissaient déjà ces pratiques en 2013. Cela ne différait pas significativement des pratiques que les agriculteurs avaient déclaré avoir reçu, car 35% des agriculteurs confirment avoir reçu une formation sur au moins une des pratiques de l'EOA-I. Le tableau 20 a cette constatation.

**Tableau 20 : Pratiques promues par EOA-I : Sensibilisation des agriculteurs aux pratiques antérieures et à l'adoption éventuelle**

	Connaissance	Pratiques 2013	Formé	Pratiques 2017
<b>Benin</b>	69%	58%	57%	55%
<b>Ethiopie</b>	11%	18%	34%	29%
<b>Kenya</b>	29%	26%	33%	31%
<b>Mali</b>	46%			
<b>Nigeria</b>	43%	33%	26%	35%
<b>Sénégal</b>	31%	26%	33%	31%
<b>Tanzanie</b>	40%	37%	63%	50%
<b>Ouganda</b>	26%	26%	40%	29%

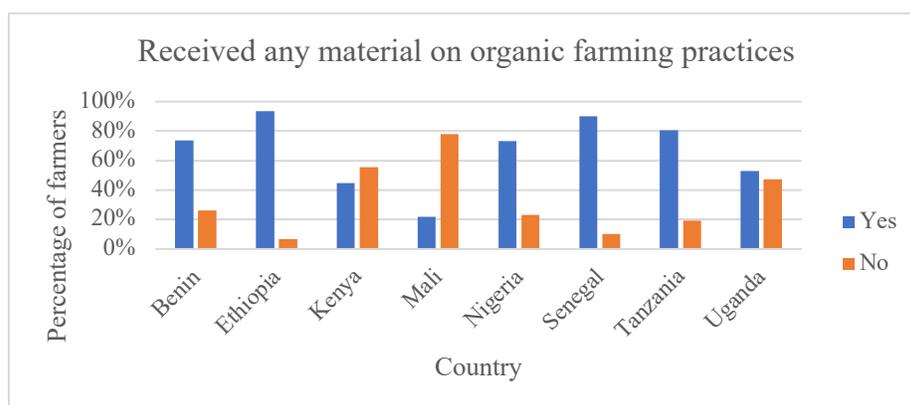
La majorité (95%) des producteurs interrogés dans les pays ont indiqué qu'ils avaient suivi une formation sur les pratiques d'EOA. La plupart de ces formations ont été menées par les responsables de la mise en œuvre du pilier EOA. Dans l'ensemble, les producteurs ont indiqué qu'ils avaient suivi en moyenne quatre formations sur les pratiques d'EOA. Cependant, il y a eu des variations d'incidence avec la Tanzanie et l'Éthiopie enregistrant le plus grand nombre de formations suivies, en moyenne 8 et 7 formations respectivement. Le Bénin, le Kenya et le Mali ont enregistré le plus faible nombre de formations suivies : 3, 3 et 2 respectivement. Voir le tableau 21 ci-dessous.

**Tableau 21 : Nombre moyen de formations suivies dans tous les pays**

Pays	Nombre moyen de formation auxquelles vous avez participé
<b>Benin</b>	3
<b>Ethiopie</b>	7
<b>Kenya</b>	3
<b>Mali</b>	2
<b>Nigeria</b>	3
<b>Sénégal</b>	4
<b>Tanzanie</b>	8
<b>Ouganda</b>	5
<b>Total</b>	4

En plus de la formation, les producteurs ont également reçu de l'information sur l'EOA par l'entremise de la presse, de dépliants et de forums sur l'EOA. Dans l'ensemble, 57% et 51% ont déclaré avoir reçu des dépliants sur les pratiques d'EOA et ont participé à des forums liés à l'EOA respectivement. Au Kenya et au Mali, la majorité (55% et 78% respectivement) des producteurs interviewés ont déclaré ne pas avoir reçu de matériel sur l'EOA. En revanche, en Éthiopie, au Sénégal et en Tanzanie, la majorité des producteurs (93%, 90% et 81% respectivement) avaient reçu des matériels. Au Bénin, seuls 5% des producteurs ont déclaré avoir participé à un forum sur l'EOA, contre une moyenne globale de 51% pour tous les pays. Le Mali et le Kenya ont également enregistré un faible nombre de producteurs ayant participé à des forums liés à l'EOA avec seulement 36% et 43% respectivement. La figure 7 contient cette information.

**Figure 6 : Matériels d'agriculture biologique reçus dans tous les pays**



**Tableau 22 : Moyens de recevoir une formation et des annonces sur l'agriculture biologique et les produits**

Formation et publicité sur l'agriculture biologique et les produits			
Pays	Radio	Journaux	Magazine
Benin	2%	0%	0%
Ethiopie	97%	73%	7%
Kenya	89%	29%	18%
Mali	48%	13%	9%
Nigeria	93%	33%	33%
Sénégal	100%	45%	29%
Tanzanie	77%	55%	71%
Ouganda	84%	28%	34%
Total	<b>75%</b>	<b>30%</b>	<b>26%</b>

Une grande partie de la formation était axée sur des pratiques que les agriculteurs connaissaient déjà. Il y a cependant quelques pratiques telles que les pratiques de conservation du sol et de

l'eau, la culture intercalaire avec des légumineuses, la technologie push pull, les analyses de sol, les bio-lisiers parmi d'autres qui étaient largement nouveaux pour les agriculteurs. Un fait intéressant est que de nombreux agriculteurs ne pratiquaient pas ce qu'ils connaissaient déjà avant la formation. Ceci est démontré par l'utilisation accrue des pratiques de l'agriculture biologique et même la réduction de l'utilisation des pratiques agricoles non biologiques dans certains cas. Cela implique que le renforcement des connaissances sur les pratiques d'EOA reste important même dans les cas où les agriculteurs le connaissent déjà.

### 3.5.2 Efficacité

Dans cette section, L'équipe d'évaluation a étudié l'efficacité des piliers EOA a influencé les connaissances des agriculteurs, les attitudes et l'adoption des pratiques et / ou technologies EOA, et les mécanismes par lesquels cela s'est produit.

#### 3.5.2.1 Adoption des pratiques d'agriculture biologique

L'objectif des matériels de formation, les formations, forums, conférences et pratiques d'EOA et le marketing de ces produits était de promouvoir une plus grande adoption des pratiques d'EOA par les producteurs. Cette étude visait donc à établir si la proportion des pratiques d'EOA adoptées par les producteurs agricoles avait réellement changé avant et après le lancement du programme. Le tableau ci-dessous représente cette constatation. Comme le montre le tableau, au moins 6% des producteurs ont été formés à une pratique qu'ils ignoraient auparavant. C'est particulièrement le cas en Éthiopie, en Tanzanie et en Ouganda où 23%, 23% et 14% des producteurs ont été formés sur une pratique qu'ils ne connaissaient pas avant la formation. Ceci est également modéré au Kenya et au Sénégal. Au Bénin et au Nigéria, cela ne semble pas être le cas. Le tableau 23 contient cette constatation.

**Tableau 23 : Pratiques promues par EOA-I : sensibilisation préalable des agriculteurs et adoption éventuelle**

Pratiques promues par EOA-I : sensibilisation des agriculteurs à ces pratiques avant le projet et adoption éventuelle				
	Connaissance	Pratiques 2013	Forme	Pratiques 2017
<b>Benin</b>	69%	58%	57%	55%
<b>Ethiopie</b>	11%	18%	34%	29%
<b>Kenya</b>	29%	26%	33%	31%
<b>Mali</b>	46%			
<b>Nigeria</b>	43%	33%	26%	35%
<b>Sénégal</b>	31%	26%	33%	31%
<b>Tanzanie</b>	40%	37%	63%	50%
<b>Ouganda</b>	26%	26%	40%	29%
<b>Total</b>	<b>34%</b>	<b>30%</b>	<b>40%</b>	<b>34%</b>

Les pratiques d'EOA adoptées par les producteurs avant et après l'EOA-I semblent avoir augmenté de 4%. La Tanzanie et l'Éthiopie ont enregistré un pourcentage plus élevé après la mise en œuvre de l'EOA-I de 14% et 10% respectivement. D'autres pays comme le Kenya, le Sénégal, l'Ouganda et le Nigeria ont également enregistré de légers changements positifs de 5%, 5%, 3% et 2% respectivement. D'autre part, le Bénin a enregistré une diminution sur le nombre de pratiques. Cela implique que les producteurs peuvent être conscients des pratiques d'EOA, mais n'implique pas nécessairement qu'ils les utilisent. Une explication possible est qu'ils ne possèdent peut-être pas toutes les connaissances ou les compétences nécessaires pour mettre en pratique ce qu'ils connaissent. Ceci est confirmé par le fait qu'après la formation, les producteurs ont commencé à pratiquer des pratiques EOA dont ils connaissaient avant l'EOA mais qu'ils ne pratiquaient pas.

### 3.5.2.2 Producteurs Biologiques Certifiés

En plus d'établir l'adoption de pratiques biologiques, cette étude s'est également efforcée d'établir la proportion d'agriculteurs certifiés par pays grâce aux processus de certification par une tierce partie ou un SGP. Cependant, il convient de noter à ce stade que les résultats de cette enquête ne représentent pas nécessairement le pourcentage national réel des producteurs biologiques certifiés par pays, mais plutôt des producteurs touchés par l'EOA-I. Comme l'indique le tableau 24 ci-dessous, dans l'ensemble, 48% des producteurs ou leurs groupements de producteurs ont été certifiés en tant que producteurs biologiques. Le Nigeria et le Bénin ont enregistré les pourcentages les plus élevés de 100% et 97% respectivement. Le Mali, la Tanzanie et le Sénégal ont enregistré de faibles pourcentages de producteurs certifiés biologiques de 17%, 23% et 38% respectivement.

**Tableau 24 : Agriculteurs certifiés biologiques**

Êtes-vous ou votre groupe d'agriculteurs certifié		
Pays	Oui	Non
Benin	97%	3%
Ethiopie	44%	56%
Kenya	65%	35%
Mali	17%	83%
Nigeria	100%	0%
Sénégal	38%	62%
Tanzanie	23%	77%
Ouganda	43%	57%
<b>Total</b>	<b>48%</b>	<b>52%</b>

### 3.5.2.3 Lien avec la marche

La durabilité des pratiques d'EOA est liée non seulement à l'adoption accrue de ces pratiques et à l'augmentation de la production, mais aussi à la proportion de des pratiques par rapport aux autres options disponibles aux producteurs. Ici, la disponibilité et l'accès au marché biologique jouent un rôle important. Cette étude s'est efforcée d'établir si les producteurs biologiques sont conscients des marchés biologiques, comparant 2013 et 2017. Comme le montre le tableau 25 ci-dessous, seulement 30% des producteurs certifiés biologiques connaissaient des marchés biologiques en 2013. Le Bénin avait un plus haut %, en Éthiopie, il était à 0%. En 2017, 91% des producteurs certifiés connaissaient des marchés biologiques. Le Kenya et le Sénégal ont toutefois encore enregistré une forte proportion de producteurs certifiés qui ne sont toujours pas conscients des marchés biologiques de 67% et 80% respectivement.

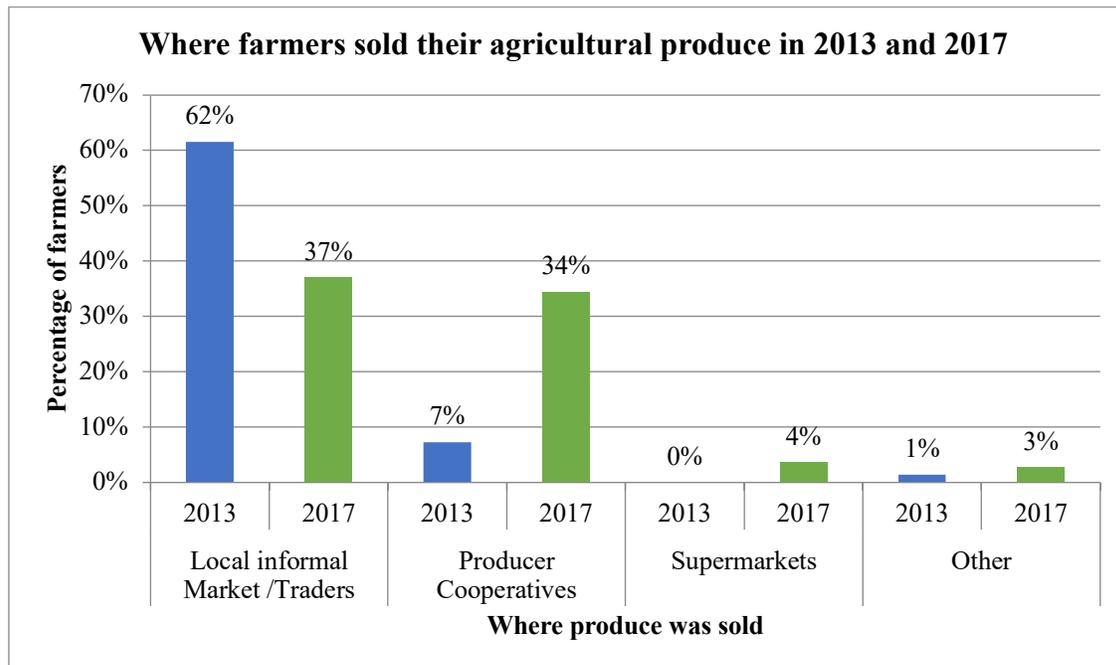
**Tableau 25 : Connaissance des marchés biologiques**

Pays	Sensibilisation à tous les marchés biologiques		Conscient des marchés haut de gamme
	2013	2017	
<b>Benin</b>	84%	97%	4%
<b>Ethiopie</b>	0%	100%	27%
<b>Kenya</b>	14%	67%	53%
<b>Mali</b>	43%	88%	100%
<b>Nigeria</b>	13%	96%	4%
<b>Sénégal</b>	30%	80%	0%
<b>Tanzanie</b>	57%	100%	14%
<b>Ouganda</b>	21%	96%	58%
<b>Total</b>	<b>30%</b>	<b>91%</b>	<b>38%</b>

### 3.5.2.4 Marchés de produits biologiques

Cette étude a également cherché à établir où les producteurs biologiques certifiés vendaient leurs produits biologiques en 2013 et 2017. Comme le montre le tableau ci-dessous, la majorité des producteurs interrogés (62%) vendaient leurs produits biologiques sur les marchés locaux ou avec des commerçants locaux. En 2017, cette proportion avait diminué à 37%. D'autre part, la proportion de producteurs qui vendent leurs produits biologiques à travers les coopératives de producteurs est passée de 7% en 2013 à 34% en 2017. En outre, en 2013, presque aucun producteur ne vendait ses produits dans les supermarchés en 2017, 4% des producteurs ont indiqué qu'ils vendent leurs produits dans les supermarchés.

Figure 7 : Où les agriculteurs ont vendu leurs produits en 2013 et 2017



L'Ouganda, le Nigeria et le Kenya ont enregistré un fort pourcentage de producteurs biologiques qui vendent leurs produits dans les coopératives de producteurs à 56%, 46% et 44% respectivement. En Éthiopie, la vente des produits biologique sur le marché local a augmenté à 16% bien que 25% indiquaient qu'ils vendaient toujours leurs produits dans les supermarchés. En Tanzanie, la majorité des producteurs vendaient leurs produits de manière différentes, dans des boutiques biologiques de l'agence d'exécution du pilier 1 (SAT). D'autres encore vendent leurs produits dans les restaurants et hôtels, ou l'exporte etc. Voir le tableau 26 ci-dessous.

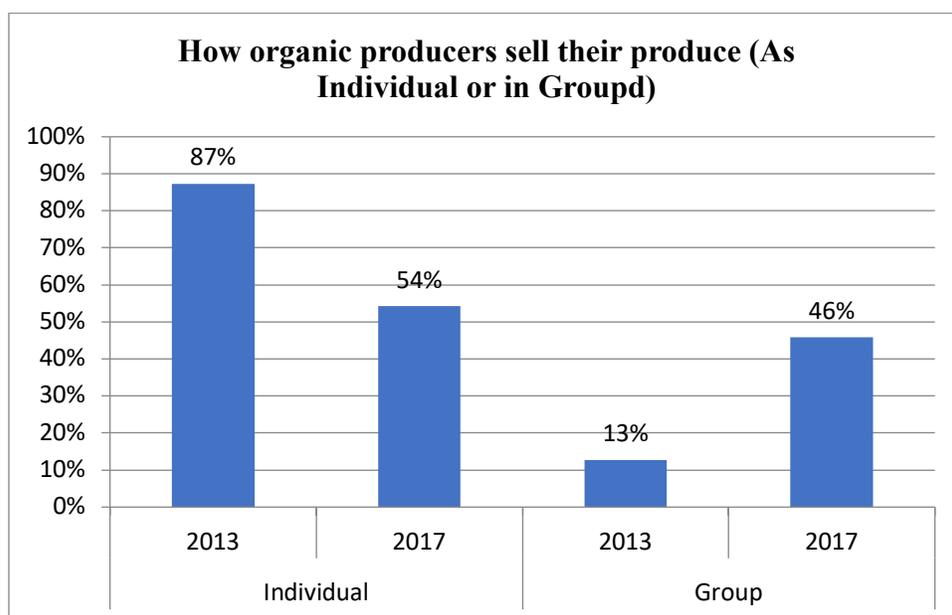
Tableau 26 : Marchés où les produits biologiques ont été vendus en 2013 et 2017

Où les agriculteurs ont vendu leurs produits en 2013 et 2017								
Pays	Marché informel local / Commerçants		Coopératives de producteurs		Supermarchés		Autres	
	2013	2017	2013	2017	2013	2017	2013	2017
<b>Benin</b>								
<b>Ethiopie</b>	42%	58%	0%	8%	0%	25%	0%	0%
<b>Kenya</b>	86%	56%	14%	44%	0%	0%	0%	0%
<b>Mali</b>								
<b>Nigeria</b>	77%	69%	4%	46%	0%	4%	0%	4%
<b>Sénégal</b>	18%	18%	9%	9%	0%	0%	0%	0%

<b>Tanzanie</b>	71%	14%	14%	29%	0%	0%	14%	43%
<b>Ouganda</b>	88%	41%	8%	53%	0%	5%	2%	2%
<b>Total</b>	<b>62%</b>	<b>37%</b>	<b>7%</b>	<b>34%</b>	<b>0%</b>	<b>4%</b>	<b>1%</b>	<b>3%</b>

L'aspect de la vente de produits biologiques par la coopérative de producteurs est une préférence des producteurs qui leur permet de vendre leurs produits en groupes plutôt que seul. Dans l'ensemble, 46% des producteurs, en 2017, ont indiqué qu'ils préféraient vendre leurs produits en groupe. Ceci est 33% plus élevé que la proportion de producteurs qui ont indiqué vendre leurs produits biologiques dans les coopératives de producteurs en 2013. Les producteurs qui vendent leurs produits seul ont également chuté de 87% en 2013 à 54% en 2017. L'Éthiopie a enregistré la plus forte hausse Les ventes à titre individuel en Éthiopie ont chuté de 87% en 2013 à 0% en 2017. Les producteurs au Nigéria et en Ouganda préfèrent également vendre leurs produits dans les coopératives de producteurs avec 57% et 53% respectivement. La majorité (88%) des producteurs biologiques du Kenya préfèrent toujours vendre leurs produits seuls. Voir la figure 8 et le tableau 27 ci-dessous.

**Figure 8 : Comment les agriculteurs biologiques vendent leurs produits**



**Table 27 : Comment les agriculteurs vendent leurs produits dans les pays**

Mode de vente de produits biologiques (individuel ou en groupe)				
Country	Individuel		Groupe	
	2013	2017	2013	2017
<b>Benin</b>				

<b>Ethiopie</b>	100%	18%	0%	82%
<b>Kenya</b>	98%	88%	2%	12%
<b>Mali</b>				
<b>Nigeria</b>	57%	43%	43%	57%
<b>Sénégal</b>	71%	67%	29%	33%
<b>Tanzanie</b>	94%	67%	6%	33%
<b>Uganda</b>	88%	47%	12%	53%
<b>Grand total</b>	<b>87%</b>	<b>54%</b>	<b>13%</b>	<b>46%</b>

Généralement, les produits biologiques devraient être plus chers que les produits conventionnelles. Cette étude visait à déterminer le prix des produits via à vis du mode de vente qu'ils avaient adopté. Les producteurs certifiés biologiques ont indiqué qu'ils obtiennent en effet un prix plus élevé pour leurs produits par rapport aux produits conventionnelles.

Ceux qui vendent leurs produits en groupes constate une différence de prix de 15% et plus, par rapport à ceux qui les vendaient seuls. Les producteurs qui préfèrent vendre leurs produits biologiques seul constate une augmentation de 13% de plus par rapport à la vente de produit conventionnelle. Au Kenya et en Éthiopie, les producteurs qui vendent des produits en groupe ont constaté une différence de prix inférieure aux produits conventionnelles par rapport à ceux qui les vende seuls. Cependant, en Éthiopie, cela pourrait être le résultat de quelques producteurs (2) qui préfèrent vendre leurs produits seuls. Le tableau 28 présente ces résultats.

**Tableau 28 : Différence de prix**

Différence de prix				
Pays	Individuel	n	Groupe	n
<b>Benin</b>	14%	15	14%	15
<b>Ethiopie</b>	20%	2	18%	11
<b>Kenya</b>	13%	33	10%	7
<b>Mali</b>			20%	3
<b>Nigeria</b>	18%	11	18%	20
<b>Sénégal</b>	10%	5	14%	5
<b>Tanzanie</b>	8%	3	12%	5
<b>Ouganda</b>	11%	34	14%	48
<b>Total</b>	<b>13%</b>	<b>103</b>	<b>15%</b>	<b>114</b>

Bien que certains producteurs ont quelques avantages quand ils vendent leur produit seul, cela leur pose de sérieux défis, en particulier sur le marché des produits biologiques. En effet, sur le marché local, la majorité des consommateurs locaux pourraient ne pas être en mesure de distinguer les produits organiques et conventionnelles, ce qui les empêcherait d'offrir des prix plus élevés que les produits

biologiques, et pourrait décourager les producteurs biologiques. Deuxièmement, la vente en groupe offre aux producteurs un pouvoir de négociation

### 3.5.3 Rentabilité

En utilisant la grille SDC comme référence, L'équipe d'évaluation a examiné la rentabilité sous l'angle de l'efficacité (ou le manque d'efficacité) des piliers de l'EOA et leur influence dans les connaissances, attitudes et adoption des pratiques d'EOA, l'évolution de la production et les mécanismes par lesquels cela s'est produit.

Pour mesurer la rentabilité, EE a examiné les résultats clés au niveau des changements des producteurs par rapport aux ressources totales utilisées à présent, pour chaque pays. Ces domaines sont : la connaissance et l'adoption des pratiques EOA et le changement éventuel de la production. Afin d'établir le niveau d'efficacité des connaissances, le montant total des ressources utilisées dans le pays a été divisé par la variation moyenne du niveau de connaissance de l'EOA, par pays. La même chose a été faite pour le nombre moyen de pratiques adoptées et la variation en pourcentage dans la production.

**Table 29 : Efficacité, Utilisation des Ressources, Variation du cout unitaire & Rentabilité**

		Level of Producers EOA knowledge (1 to 4, with 4 as the highest)	Number of EOA practices adopted	Change in Production (%)	Average total efficiency
<b>Benin</b>	Effectiveness	1.99	-0.87	44	
	Resource use	483,842	483,842	483,842	
	Change unit cost	243,137	(556,140)	10,996	
	Efficiency	1.00	(0.25)	0.35	0.37
<b>Ethiopia</b>	Effectiveness	1.43	2.50	95	
	Resource use	367,205	367,205	367,205	
	Change unit cost	256,787	146,882	3,865	
	Efficiency	0.95	0.94	1.00	0.96
<b>Kenya</b>	Effectiveness	0.87	1.21	102	
	Resource use	418,652	418,652	418,652	
	Change unit cost	481,209	345,993	4,104	
	Efficiency	0.51	0.40	0.94	0.61
<b>Mali</b>	Effectiveness		-		
	Resource use	228,647	228,647	228,647	
	Efficiency				
<b>Nigeria</b>	Effectiveness	0.95	0.47	105	
	Resource use	464,378	464,378	464,378	
	Change unit cost	488,819	988,039	4,423	
	Efficiency	0.50	0.14	0.87	0.50
<b>Senegal</b>	Effectiveness	1.00	1.19	57	
	Resource use	440,966	440,966	440,966	
	Change unit cost	440,966	370,560	7,736	
	Efficiency	0.55	0.37	0.50	0.47
<b>Tanzania</b>	Effectiveness	0.84	3.29	17	
	Resource use	452,096	452,096	452,096	
	Change unit cost	538,209	137,415	26,594	
	Efficiency	0.45	1.00	0.15	0.53
<b>Uganda</b>	Effectiveness	1.29	0.72	94	
	Resource use	471,679	471,679	471,679	
	Change unit cost	365,643	659,691	5,018	
	Efficiency	0.66	0.21	0.77	0.55

Le cout unitaire par variation, a ensuite été divisé par le coût unitaire du pays qui a enregistré la plus faible utilisation des ressources par changement de l'unité de produit : cela a été fait parce que le pays ayant la plus faible utilisation des ressources, par unité de changement réalisé, a été

jugée plus efficace, d'où un score d'un. L'efficacité totale moyenne se situerait entre 0 et 1- 1 étant la plus efficace. Le tableau 29 ci-dessus présente cette constatation.

Dans l'ensemble, le niveau d'efficacité de l'EOA-I était de 0,57. Cela signifie que 57% des ressources ont été utilisées efficacement et que le projet a 43% de chances ou d'espace pour améliorer l'efficacité, en encourageant simplement l'apprentissage transnational et entre pilier. Le pays ayant le taux d'efficacité le plus élevé était l'Éthiopie avec 0,96. Il a ensuite été suivi par le Kenya et l'Ouganda avec 0,61 et 0,55 respectivement. Le Bénin et le Sénégal ont enregistré les taux d'efficacité les plus bas à 0,37 et 0,47 respectivement.

Le Bénin était cependant le plus efficace en termes d'utilisation des ressources et de changement des connaissances. La Tanzanie a été la plus efficace pour encourager l'adoption de nouvelles pratiques EOA, tandis que l'Éthiopie a été la plus efficace dans la réalisation d'une production accrue par unité de coût. Au Bénin, le nombre moyen de pratiques du projet EOA en 2013 était supérieur à celui de 2017 d'où un score de taux d'efficacité négatif et un faible taux global au niveau de la rentabilité.

Le taux d'efficacité est interprété comme suit : si l'on compare le taux d'efficacité moyen le plus élevé (0,96) en Éthiopie et le plus faible (0,34) au Bénin, cela signifie que l'Éthiopie utilise 62% moins de ressources / fonds pour atteindre le même résultat.

### 3.5.4 Conclusions

#### 3.5.4.1 Pertinence

EE remarque que l'ambition de l'EOA-I d'augmenter les connaissances et améliorer l'attitude à l'égard des pratiques d'EOA était pertinent et nécessaire pour les groupes cibles. Traditionnellement, on présume que la majorité des petits agriculteurs Africains pratiquent la culture biologique de facto, mais à des fins de subsistance, et que, par conséquent, leur transition vers l'agriculture biologique ne serait pas compliquée. En revanche, cela permet non seulement de produire des aliments sains pour la consommation des ménages, mais aussi pour le marché à un prix plus élevé.

La recherche a permis de démystifier les mythes selon lesquels l'agriculture biologique produirait moins de fruits et légumes que l'agriculture conventionnelle, ce qui signifie que les agriculteurs n'enregistreraient guère le coût d'opportunité de la production. La transition vers l'agriculture biologique crée des opportunités économiques pour les petits agriculteurs. Cependant, la plupart d'entre eux ne sont pas nécessairement conscients des opportunités économiques de l'agriculture biologique malgré la transition harmonieuse et l'économies de couts.

Cette étude a permis de changer le niveau bas des producteurs dans la connaissance des pratiques de l'EOA. De plus, bien que certains agriculteurs eussent pris conscience de certaines pratiques encouragées par l'EOA, beaucoup moins les pratiquaient. La proportion de ceux qui connaissent et adoptent les pratiques d'EOA a augmenté après l'EOA-I.

En outre, l'attitude des agriculteurs envers l'EOA semble en grande partie positive. Cependant, alors que l'EOA encourageait des pratiques axées sur la stratégie de réduction des coûts, la majorité des agriculteurs perçoivent encore l'EOA comme étant tout aussi coûteuse en termes

de coûts des intrants que l'agriculture conventionnelle. Il est possible que les agriculteurs se réfèrent aux coûts de certification. Cela étant, il est impératif que l'initiative identifie des stratégies de production optimales plus innovantes et économiques avec des stratégies de production optimales que les agriculteurs peuvent adopter et il est également important de les sensibiliser au coût d'opportunité de l'adoption des pratiques agricoles biologiques.

#### **3.5.4.2 Efficacité**

Les partenaires d'exécution de l'EOA-I ont utilisé différentes approches pour atteindre différentes parties prenantes, notamment des formations, des forums et des conférences, la presse, l'Internet entre autres. Ces outils ont été utilisés pour influencer les attitudes de ces individus et augmenter leur connaissance en terme d'EOA. Avec une attitude plus positive et une connaissance accrue, on espérait une augmentation dans les pratiques EOA ainsi que dans le nombre de producteurs certifiés biologiques.

Cette étude a établi non seulement l'efficacité du projet pour augmenter les connaissances autour de l'EOA, mais avait également encouragé une adoption accrue des pratiques d'EOA. Il a également été noté que, malgré le fait que les producteurs étaient au courant de certaines pratiques liés à l'EOA avant le lancement du projet, beaucoup d'entre eux ne les utilisaient pas ; Cependant, il y a eu une augmentation au niveau de l'adoption de ces pratiques, après la formation.

#### **3.5.4.3 Rentabilité**

La rentabilité consiste à mesurer la réalisation de l'utilisation des ressources. EE a résolu que la meilleure approche pour déterminer cette rentabilité consiste à utiliser le pays le plus efficace dans la mise en œuvre du projet EOA-I et les dépenses globales, pour juger de l'efficacité des autres pays qui adoptent le programme.

Cela a été fait en établissant la variation du coût unitaire par changement d'unité du résultat, en termes de variation dans les connaissances, l'adoption des pratiques EOA et la production. Les résultats indiquent que le niveau d'efficacité de l'EOA était de 0,57 ; cela implique que l'initiative pourrait améliorer sa rentabilité sur 43% des ressources rien que par l'apprentissage entre piliers.

### **3.6 Question d'apprentissage5 : Evaluation des contributions des piliers aux résultats du projet**

Pour cette question d'apprentissage, L'équipe d'évaluation s'est concentré sur la façon dont les interventions des piliers ont contribué aux résultats clés du projet. Les résultats qui ont été sélectionnés pour l'analyse à cet égard comprennent : l'augmentation de la production agricole, la productivité, la sécurité alimentaire, les revenus et le bien-être des producteurs. Le tableau ci-dessous résume l'opinion des producteurs interrogés dans les huit pays et la position générale vis-à-vis des résultats de l'EOA-I. Le tableau 30 présente cette constatation dans les différents pays.

**Le tableau 30 ; Augmentation / changement dans la production, la productivité, la sécurité alimentaire, le revenu et le bien-être des producteurs**

	Le pourcentage a augmenté la production.	Percentage change Productivité yield per unit area	Changement de pourcentage Rendement de productivité par unité de surface	Nutrition	Les revenus (issus de l'agriculture biologique) ont augmenté de 10% +	Amélioration du bien-être (qualité de vie)
<b>Benin</b>	44%	-12%	100%	100.0%	44.7%	90%
<b>Ethiopie</b>	95%	50%	100%	96.4%	100.0%	74%
<b>Kenya</b>	102%	78%	96%	96.4%	76.8%	44%
<b>Mali</b>	98%	76%	98%	96.8%	75.0%	96%
<b>Nigeria</b>	105%	-5%	96%	96.4%	64.3%	64%
<b>Sénégal</b>	57%	7%	96%	92.9%	78.6%	79%
<b>Tanzanie</b>	17%	-16%	87%	83.9%	77.4%	75%
<b>Ouganda</b>	94%	48%	96%	95.9%	37.2%	72%
<b>TOTAL</b>	<b>83%</b>	<b>37%</b>	<b>97%</b>	<b>96.1%</b>	<b>58.4%</b>	<b>73%</b>

### 3.6.1 Production

Si tous les piliers ont contribué d'une manière ou d'une autre à la production, les piliers 1 et 2 ont joué un rôle déterminant à cet égard. Le premier pilier consistait à effectuer des recherches et à accroître la connaissance des produits biologiques écologiques dans la chaîne de valeur, ce qui renforcerait les capacités des acteurs, y compris les pratiques de production des agriculteurs. Le deuxième pilier a renforcé la production en informant et en sensibilisant systématiquement les agriculteurs aux approches et aux bonnes pratiques de l'EOA et en les motivant à appliquer et améliorer l'accès aux services consultatifs et aux services de soutien renforcés.

Par conséquent, l'un des principaux résultats de l'adoption des pratiques EOA a été l'augmentation de la production des adoptants. Ce changement de production constitue une base solide sur laquelle il est possible de mettre en évidence l'intégration de l'EOA. Cette étude a jusqu'à présent établi des changements dans les connaissances, l'attitude et l'adoption des pratiques EOA parmi les producteurs cibles.

L'hypothèse de l'initiative était que si les connaissances sur l'EOA avaient augmenté, avec une attitude positive améliorée, cela conduirait à une adoption accrue des pratiques d'EOA et donc à une augmentation de la production. Par conséquent, cette étude visait à établir si les producteurs avaient enregistré des changements dans la production en comparant leur production en 2013 et en 2017. Puisque les producteurs sont engagés dans différents produits agricoles, cette étude a utilisé la variation en pourcentage de la production par producteur individuel ; qui a ensuite été utilisé pour calculer la variation moyenne en pourcentage par pays, pour obtenir des estimations par pays.

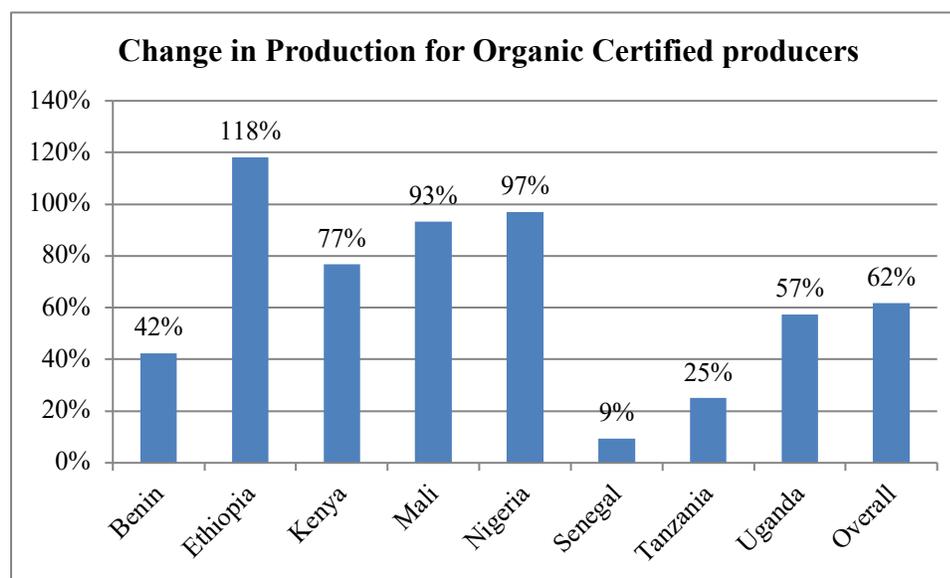
Les résultats de cette analyse ont également été désagrégés par les producteurs certifiés biologiques et ceux qui ne le sont pas. Comme le montre le tableau ci-dessous, la plupart des pays ont enregistré des changements significatifs dans la production. L'Éthiopie, le Nigéria et le Mali ont enregistré la plus forte variation de production à :118%, 97% et 93% respectivement.

### 3.6.1.1 Evolution de la production par les producteurs biologiques certifiés

Il a été noté que le projet englobait 3 formes de certification ; 3ème partie, PGS et ICS. La majorité des personnes interrogées ont appliqué le processus de certification PGS parce qu'il est plus abordable que celui de tierce partie. Par exemple, TOAM a développé plus de 42 PGS depuis 2014, en Ouganda 3 PGS évalués pour la production d'Agriculture Biologique, et 3 associations de producteurs biologiques (VIVA Matekpo, Agribio Afrique et le groupe de producteurs d'ananas bio) au Bénin ont été formées PGS.

Le schéma ci-dessous donne une indication de l'augmentation de la production par les agriculteurs certifiés, à travers l'un des deux processus.

**Figure 9 : Évolution de la production des producteurs biologiques certifiés**



Des pays comme le Sénégal, la Tanzanie, le Bénin et l'Ouganda ont enregistré une variation en pourcentage inférieure au pourcentage moyen global de 62%.

Il est intéressant de noter que la production des producteurs non certifiés a augmenté de 111% par rapport aux producteurs certifiés avec 62%. Cette conclusion a deux parties : les producteurs non certifiés utilisent effectivement des intrants de production

inorganiques qui rapportent beaucoup plus que les producteurs biologiques, ou les producteurs non certifiés ont estimé leurs niveaux de production. Il est probable d'indiquer un chiffre élevé, surtout si les répondants ne tiennent pas de dossiers. Diverses études ont établi que les petits producteurs ne tiennent normalement pas de dossiers. D'autre part, étant donné l'intensité du processus de certification, on peut supposer que les producteurs certifiés biologiques ont donné des niveaux de production plus fiables que leurs homologues non certifiés. Le tableau 31 fournit cette constatation.

**Tableau 31 : Variation moyenne de la production accrue en% pour les producteurs biologiques certifiés et non certifiés**

Changement moyen de la production accrue en% pour les producteurs certifiés et non certifiés biologiques		
Pays	Producteurs certifiés	Producteurs non-certifiés
Benin	42%	
Ethiopie	118%	60%
Kenya	77%	145%
Mali	93%	92%
Nigeria	97%	
Sénégal	9%	102%
Tanzanie	25%	14%
Ouganda	57%	138%
Total	<b>62%</b>	<b>111%</b>

### 3.6.2 Revenu

Dans l'ensemble, 94% des producteurs certifiés biologiques ont indiqué que leur revenu en 2017 par rapport à celui de 2013 avait augmenté : Jusqu'à 20% des producteurs ont indiqué que leur revenu avait augmenté de 30% ou plus. 35% et 39% ont indiqué que leur revenu avait augmenté de 10-20% et de 1% à 10% respectivement. En Ouganda et au Bénin, la plupart des producteurs biologiques (65% et 50% respectivement) ont indiqué que leur revenu n'avait augmenté que marginalement, tandis qu'au Nigeria, 42% ont indiqué que leur revenu n'avait pas changé ou même diminué. D'autre part, la majorité des agriculteurs en Éthiopie, au Mali et en Tanzanie (soit 83% (n = 12), 71% (n = 7) et 71% (n = 7) respectivement) ont indiqué que leur revenu avait augmenté de plus de 30%. Le tableau 32 contient cette constatation.

**Tableau 32 : Variations du revenu à travers les pays**

Votre revenu a-t-il change						n
	A augmente	A augmente de 10-20%	A augmente de 1-10%	Aucun changement	A réduit	

	de 30%+					
<b>Benin</b>	21%	29%	50%	0%	0%	34
<b>Ethiopie</b>	83%	17%	0%	0%	0%	12
<b>Kenya</b>	14%	50%	33%	0%	3%	36
<b>Mali</b>	71%	29%	0%	0%	0%	7
<b>Nigeria</b>	13%	46%	0%	25%	17%	24
<b>Sénégal</b>	45%	36%	9%	0%	9%	11
<b>Tanzanie</b>	71%	29%	0%	0%	0%	7
<b>Ouganda</b>	4%	30%	65%	0%	1%	83
<b>Total</b>	<b>20%</b>	<b>35%</b>	<b>39%</b>	<b>3%</b>	<b>3%</b>	<b>214</b>

### 3.6.3 Sécurité alimentaire & Nutrition

Avant le lancement de l'EOA-I (en 2014), 25% des producteurs certifiés biologiques indiquaient avoir moins de trois repas par jr. En 2017, ce taux a diminué à 20%. En 2017, les producteurs ayant trois repas par jour ont augmenté à 95% contre 75% en 2013. Les pays qui ont enregistré des changements significatifs incluent l'Éthiopie dont le pourcentage a augmenté de 92%, le Nigeria avec 42%, la Tanzanie avec 29% et l'Ouganda avec 26%. Le Mali, le Sénégal, le Kenya et le Bénin ont enregistré peu ou aucun changement ; c'était principalement parce que toutes les productrices et tous les producteurs avaient trois repas par jour avant le début de l'EOA. Le tableau 33 fournit cette constatation.

**Tableau 33 : Ceux prenant 3 repas / jour**

Prend trois repas par jour de façon constante			n
Pays	2013	2017	
<b>Benin</b>	97%	100%	34
<b>Ethiopie</b>	8%	100%	12
<b>Kenya</b>	94%	94%	36
<b>Mali</b>	100%	100%	10
<b>Nigeria</b>	54%	96%	24
<b>Sénégal</b>	100%	100%	10
<b>Tanzanie</b>	57%	86%	7
<b>Ouganda</b>	67%	93%	82
<b>Total</b>	<b>75%</b>	<b>95%</b>	<b>215</b>

En plus d'avoir trois repas par jour, cette étude a également cherché à établir si les producteurs avaient des régimes équilibrés dans leurs repas. La comparaison a été faite entre 2013 et 2017. Dans l'ensemble, 75% des producteurs avaient déjà des régimes alimentaires équilibrés, même avant le lancement de l'EOA-I. Dans des pays comme l'Éthiopie et le Nigeria, pratiquement aucun producteur n'avait de régime alimentaire équilibré, l'Éthiopie enregistré 0% et le Nigeria seulement 13%. En Tanzanie, moins de la

moitié (43%) des producteurs avaient régulièrement des repas équilibrés en 2013. Cependant, en 2017, dans l'ensemble, presque toutes les productrices et tous les producteurs (97%) avaient des régimes alimentaires équilibrés de façon constante. Le tableau 34 fournit cette constatation.

**Table 34 : Ceux prenant l'alimentation équilibrée pour chaque repas à travers les pays**

Prend une alimentation équilibrée pour chaque repas principal			n
Pays	2013	2017	
<b>Benin</b>	97%	100%	34
<b>Ethiopie</b>	0%	100%	12
<b>Kenya</b>	97%	100%	36
<b>Mali</b>	100%	90%	10
<b>Nigeria</b>	13%	100%	24
<b>Sénégal</b>	91%	100%	10
<b>Tanzanie</b>	43%	86%	7
<b>Ouganda</b>	84%	95%	82
<b>Total</b>	<b>75%</b>	<b>97%</b>	<b>215</b>

### 3.6.4 Bien être des agriculteurs

96% des producteurs certifiés biologiques ont indiqué que leur vie avait changé pour le mieux. Sur une échelle de 1 à 10 (1 n'étant pas satisfait du tout et 10 étant très satisfait), les producteurs devaient apprécié la qualité de vie obtenue a travers le projet. 72% ont évalué leur niveau de satisfaction à 7-10, et 28% à 4-6. Seulement 1,32% se sont évalués à 4- qui était le niveau le plus bas.

### 3.6.5 Relation entre les résultats et l'EOA

En plus d'établir les différents résultats et l'impact des indicateurs tels que l'augmentation des revenus, l'amélioration du bien-être, l'augmentation de la production et l'amélioration de la satisfaction, ET s'est efforcé d'établir un lien entre ces résultats et EOA.

Pour ce faire, nous avons estime la corrélation entre les changements des résultats et le nombre de formations auxquelles les producteurs avaient assisté. L'hypothèse est que plus le nombre de formations suivies par les producteurs était élevé, plus le changement réalisable dans ces domaines de résultats serait enregistré. Les résultats de cette analyse montrent que cette relation est extrêmement faible, presque inexistante. Cela n'est pas surprenant puisque le projet n'a été mis en œuvre que depuis 3 ans alors que certains résultats et impacts sont réalisables sur une plus longue période. Voir le tableau 25 ci-dessous :

**Tableau 35 : Corrélation / relation entre les résultats et l'EOA**

CORRELATION											
	EOA Training	Pay for Training	3 meals	Balanced diet	Knowledge	Income	Satisfaction with life	EOA adoption	Production change	age	Gender
EOA Training	1										
Pay for Training	-0.02	1									
3 meals	0.00	-0.01	1								
Balanced diet	0.03	-0.04	0.26	1							
Knowledge EOA	-0.06	0.15	0.02	-0.01	1						
Income	0.02	-0.22	0.09	0.12	-0.10	1					
Satisfaction life	0.07	0.27	-0.03	-0.09	0.29	-0.28	1				
EOA Practices	-0.10	-0.07	0.02	0.04	-0.13	-0.17	-0.10	1			
Production	0.01	-0.15	-0.07	0.06	0.00	-0.06	-0.08	0.08	1		
Age	0.01	-0.06	0.08	-0.06	-0.12	-0.01	-0.02	0.02	-0.11	1	
Gender	-0.02	-0.06	-0.09	-0.12	-0.04	0.03	0.01	-0.03	0.06	-0.22	1

### 3.6.6 Conclusions

L'objectif ultime de l'initiative EOA était d'accroître la production, les revenus, la sécurité alimentaire et, en fin de compte, le bien-être des producteurs biologiques. Cette étude a établi une amélioration dans les quatre domaines d'impact entre 2013 et 2017. La production aurait augmenté de 83%, la productivité unitaire en pourcentage par zone a augmenté de 37% en moyenne. 58,4% des producteurs biologiques ont déclaré avoir enregistré une augmentation de plus de 10% de leurs revenus, tandis que 73% ont déclaré que leur qualité de vie s'était améliorée. ET aimerait remarquer que bien que tous ces changements semblent une conséquence positive et même probable de l'EOA-I, il n'y a guère de corrélation entre l'accès aux activités EOA-I comme la formation, les forums et les conférences a la vie et l'amélioration de la sécurité alimentaire.

### 3.7 Question d'apprentissage 6 : Évaluation de la prise en compte du genre et de l'accès des jeunes et autres groupes vulnérables

#### 3.7.1 Egalité entre les sexes, jeunes et groupes vulnérables

Cette étude n'a retenu qu'un échantillon d'agriculteurs. De meilleures inférences auraient été faites s'il y avait eu un meilleur système de suivi détaillant les chiffres atteints en termes de genre et de jeunes. Néanmoins, dans cette étude, la majorité des agriculteurs interrogés étaient des hommes à 54% et des femmes à 46%. Dans les huit pays où EOA-I est mis en œuvre, seuls le Mali et le Nigéria sont majoritairement des femmes. En Éthiopie, 80% des répondants étaient des hommes. Les tableaux 36 et 10 présentent cette information. Bien que cette distribution semble biaisée par rapport aux hommes, d'autres recherches comme celle menée par la Banque mondiale ont établi que les femmes ne sont impliquées dans la production agricole que 40% du temps. En Éthiopie (selon les recherches de la Banque mondiale), les femmes n'étaient impliquées que dans la production agricole dans 29% des cas. Une étude de la FAO a établi que seulement 43% des femmes sont impliquées dans l'agriculture, bien que cela varie selon les pays et les régions.

Figure 10 : % Gender Distribution

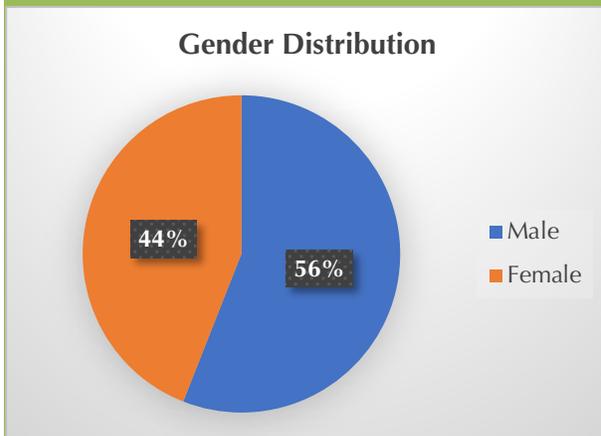


Table 36 : Gender Distribution Across Countries

Country	Male	Female
Benin	66%	34%
Ethiopia	80%	20%
Kenya	54%	46%
Mali	31%	69%
Nigeria	33%	67%
Senegal	67%	33%
Tanzania	55%	45%
Uganda	61%	39%
<b>Grand Total</b>	<b>56%</b>	<b>44%</b>

Les jeunes ainsi que les groupes vulnérables ont été mis en évidence parmi les bénéficiaires ciblés, mais malheureusement, les progrès réalisés dans ce sens ne figurent nulle part dans les rapports annuels.

La jeunesse est définie par ILO comme toute personne âgée de moins de 35 ans. Selon cette définition, dans l'ensemble, seulement 22% des personnes interrogées dans cette

étude étaient des jeunes et au Kenya, cette proportion était encore plus faible, à savoir 2%. Au Bénin et en Éthiopie, la proportion de jeunes était relativement plus élevée que dans tous les autres pays. Étant donné que cet échantillon provient des agriculteurs touchés par l'EOA-I, les résultats peuvent être extrapolés pour signifier que les jeunes ont été marginalement atteints, d'autant plus que les jeunes représentent 77% de la population en Afrique subsaharienne. Voir le tableau 37 ci-dessous.

**Tableau 37 : Représentation des jeunes dans tous les pays**

Pays	Jeunes	Plus âge
<b>Benin</b>	44%	56%
<b>Ethiopie</b>	37%	63%
<b>Kenya</b>	2%	98%
<b>Mali</b>	15%	85%
<b>Nigeria</b>	13%	87%
<b>Senegal</b>	19%	81%
<b>Tanzanie</b>	13%	87%
<b>Ouganda</b>	29%	71%
<b>Total</b>	<b>23%</b>	<b>77%</b>

Cette constatation n'est cependant pas surprenante car d'autres recherches ont établi que 40% des jeunes des zones rurales migrent vers les zones urbaines pour chercher un emploi et d'autres opportunités. Ceux qui restent sont soit encore à l'école et seulement un petit pourcentage est engagé dans l'agriculture. Étant donné que de nombreux jeunes ne sont toujours pas employés, l'EOA peut toujours être encouragé comme une entreprise alternative que les jeunes peuvent essayer ou sur n'importe quel autre point de la chaîne de valeur de l'EOA.

### **3.7.3 Conclusion**

La prochaine phase de l'EOA-I devrait développer des stratégies délibérées qui envisagent de travailler avec le genre, les jeunes et les groupes vulnérables.

### 3.8 Question 7 : Leçons

L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION décrit les principaux enseignements tirés de cette phase initiale pour faire des recommandations et suggérer des actions qui visent à remédier aux faiblesses et aux défis du projet. Les éléments clés de ces leçons sont ceux qui motiveront les dispositions relatives au soutien financier, à la programmation future, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation et les rapports à tous les niveaux.

Les défis que l'EOA a rencontrés au cours des 4 dernières années devraient être considérés comme des leçons clés pour développer les résultats entre les objectifs et les piliers, et encore, pour « faire les choses différemment » sur la prochaine phase. L'examen des documents et les entrevues entre les intervenants ont énuméré un certain nombre de défis auxquels EOA a été confrontée. L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION a classé ces défis en termes de gouvernance, coordination et mise en œuvre ; d'où sont tirées des leçons importantes.

#### 3.8.1 Gouvernance

La structure de l'organisation est hiérarchique, à plusieurs niveaux. La première entité de gouvernance est le Comité continental (CSC) présidé par le Département de l'économie rurale et de l'agriculture de l'Union africaine. Au-dessous du CSC se trouvent le RCS et les NSC. À première vue, il s'agit d'une structure de gouvernance robuste.

Cependant, L'équipe d'évaluation a observé que le soutien attendu de la RSC - CEDEAO et CAE n'a pas été atteint comme prévu, ce qui a créé un vide entre le CSC et le NSC. De plus, dans 7 pays sur 8 où les NSC existaient, en raison de leur réalisation institutionnelle, leur rôle n'a pas été pris au sérieux et cela a exposé à la fois les CLO et les PIP dans un environnement opérationnel qui manque d'unité.

D'autres défis sont associés aux faiblesses institutionnelles, à la responsabilité et à la rupture des systèmes de gouvernance (grèves dans les universités) ; ainsi qu'au changement constant du personnel des ministères de l'agriculture et l'absence d'un solide système de suivi et d'évaluation.

Parmi ces défis, l'EOA tire les leçons suivantes :

1. Des systèmes de gouvernance et de gestion efficaces, efficients et solides sont des recettes essentielles au succès et à la durabilité de l'EOA.
2. Un environnement qui favorise la communication permettra d'encourager un système de gouvernance plus fiable. L'EOA devra mettre en place des mécanismes de rétroaction fonctionnels, pour assurer une stratégie informée et collective dans l'intégration du projet, au niveau de la gouvernance et la prise de décision.
3. Bien que les politiques, plans et programmes d'EOA soient similaires, le niveau et la capacité des NSC varient. Le projet doit permettre d'élaborer différentes stratégies en fonction des capacités, besoins et partenaires.

### 3.8.2 Coordination

Au niveau de la coordination, les membres du CSC sont soutenus par un Secrétariat, hébergé dans les bureaux de BvAT à Nairobi. BvAT joue le rôle de la coordination générale du projet avec la contribution de la Direction du développement et de la coopération (DDC) dans les pays de l'EOA. PELUM Kenya coordonne la mise en œuvre de l'initiative avec la contribution de la Société suédoise pour la nature et la conservation (SSNC), en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda.

Sur le plan national, les CLO sont responsables de la mise en œuvre de la coordination des activités (piliers) par les PIP et les partenaires. Dans certains cas, les CLO ont joué le double rôle de la coordination et de la mise en œuvre directe des activités des piliers. AfrONet est responsable de l'unification et de la mise en réseau des acteurs de l'agriculture biologique et des parties prenantes dans le continent ; en plaçant le programme de plaidoyer au plus haut niveau possible, en mobilisant des ressources et en soutenant le renforcement des capacités des principaux acteurs de l'agriculture biologique.

Le rôle de coordination a été entravé par un certain nombre de défis allant de systèmes organisationnels pauvres, des politiques et procédures, au retrait du soutien des bailleurs de fonds des principaux partenaires de l'EOA. Quelques exemples incluent les partenaires EOA Tanzanie et récemment NOGAMU en Ouganda. Lors de la récente évaluation basée sur la capacité organisationnelle, les résultats indiquent que 26% des partenaires étaient importants mais haut risque qui est assez inquiétante. L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION a également noté que certaines organisations n'effectuent pas de vérifications annuelles, qui risque de limiter leur crédibilité en matière de gestion financière.

Parmi ces défis, les leçons suivantes peuvent être tirées ;

1. En tout état de cause, le « changeur de jeu » pour le succès et la stabilité de l'EOA au niveau national est un CLO fonctionnel. La fonction du CLO sera mesurée par son agilité et sa capacité à représenter une communauté de plusieurs intervenants et des partenaires d'exécution avec une clarté au niveau des objectifs et une responsabilité.
2. Les CLO doivent démontrer non seulement une crédibilité institutionnelle, des perspectives nationales mais aussi des compétences de base en matière de gouvernance et de conformité légale, de gestion financière et de contrôles internes, de systèmes administratifs, de ressources humaines, de gestion de projets et de systèmes de S & E.
3. Au niveau panafricain, AfrONet devrait jouer un rôle plus important. Une présence renforcée, en particulier dans les pays non membres de l'EOA, contribuera à la création d'un programme de plaidoyer plus fort et une voix commune dans le continent. Dans tous les cas, AfrONet doit démontrer avec audace qu'il continue d'influencer les politiques, stratégies et actions en faveur de programmes d'agriculture écologique durable et contribue à la sécurité alimentaire, aux revenus et au bien-être des communautés en Afrique ; même au-delà de la compétence et de l'initiative EOA.

### 3.8.3 Mise en œuvre

Les PIP assurent la mise en œuvre directe des activités conformément aux 4 piliers de l'EOA. Dans certains cas, les CLO ont joué le double rôle de la coordination et de la mise en œuvre directe des activités des piliers. Un certain nombre de défis ont été relevés, allant de la faible

capacité aux faibles taux de combustion, en passant par de faibles capacités de gestion de projet et de production de rapports.

Fondamentalement, le « changement de jeu » pour les changements dans la production, le revenu, le bien-être, l'adoption des pratiques EOA et la sécurité alimentaire au niveau des agriculteurs est le PIP. Cependant, les PIP ont manqué de fonds pour soutenir des activités clés et entreprendre des visites de suivi et des formations clés pour renforcer les capacités. Ils ne sont pas suffisamment engagés dans l'apprentissage entre piliers ou même dans des activités au niveau des agriculteurs pour avoir un impact plus important.

Bien que le personnel administratif qui soutient l'EOA au niveau des piliers a des compétences techniques, cette évaluation et la récente au niveau des capacités, indique qu'ils n'ont pas entièrement démontré la gestion du projet, le M & E et le savoir-faire. Ces sentiments ont également été repris par le MTR.

Au sein même d'un pays, les PIP ont suivi différentes chaînes de valeur. Comme fut le cas, au Kenya ou l'Université Egerton (pilier 1) mène des recherches sur les ignames de coco à Njoro, tandis que KOAN (pilier 3) cherche des marchés pour les noix de macadamia à Thika. C'est vraiment ironique car les piliers sont censés être séquentiellement liés.

Parmi les défis, L'équipe d'évaluation tire les leçons suivantes ;

1. Le sourcing et l'harmonisation des flux de financement, de coordination, de suivi et d'évaluation restent essentiels pour la création d'impact et la mise à l'échelle. En tout temps, des ressources sont nécessaires pour développer et intensifier l'initiative au niveau national et pour la majorité des petits agriculteurs en Afrique.
2. Au-delà des ressources, la pérennité de l'adoption des pratiques et des technologies de l'EOA et des changements au niveau des agriculteurs ne pourra être soutenue que par une approche du système de marché bien conçue.
3. L'impact sera plus rapide si les organisations d'exécution, dans le pays se rassemblent, dans une localité et se base dans des chaînes de valeur similaires.
4. Les organisations d'exécution et les CLO doivent faire preuve de diligence dans la sélection des PIP afin de s'assurer que l'EOA est réalisé par des PIP capable de gérer un projet et qui possède une expérience particulière en matière de gouvernance et de conformité légale, de gestion financière et de contrôles internes., de systèmes administratifs, de systèmes de ressources humaines, de capacités de gestion de projets et des systèmes de S & E.
5. Il est vrai que les agriculteurs biologiques font face à une concurrence sérieuse de la part des agriculteurs non biologiques et aussi des partisans des intrants chimiques. Ils ont besoin de techniques pour vaincre cette concurrence et une clé pour accéder à l'information agricole, à l'information commerciale et à l'information sur les prix.

## 1.0 RECOMMANDATIONS

### 4.1 Introduction

Les chapitres 3 et 4 ouvrent une discussion et une présentation des résultats et des leçons tirées (respectivement au niveau de la questions 7 / objectifs d'évaluation). L'équipe d'évaluation les ont utilisés pour faire des recommandations et des actions qui visent à remédier aux faiblesses systémiques et aux défis de l'intégration de l'EOA, ainsi, mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation les plus appropriés et les plus motivants pour la programmation future d'une manière durable. Les rubriques 4.2 à 4.7 présentent ces recommandations.

### 4.2. Créer des opportunités pour la mise à l'échelle à travers des systèmes de marche de production

Au cours de l'enquête, l'équipe d'évaluation a rencontré des agriculteurs qui avaient adopté plusieurs pratiques d'EOA et réalisaient de bons profits. Cependant, ils étaient incapables d'augmenter l'échelle de fonctionnement et d'augmenter les rendements en raison de la corvée impliquée dans certaines pratiques, c'est-à-dire faire suffisamment de pesticides composites et organiques parmi d'autres qui pourraient être utilisés à grande échelle.

Ainsi, le futur programme devrait envisager l'introduction d'un système de marché / facilitation des échanges. Les systèmes de marché impliqueront le renforcement des capacités des prestataires de services BDS qui peuvent fournir de tels services. Ceux-ci peuvent être des jeunes ou des groupes et des PME. Par la suite, chaque fois qu'un agriculteur adopte des pratiques d'EOA et désire augmenter la superficie, il peut facilement faire appel aux fournisseurs de services BDS. L'augmentation de l'échelle de production au niveau des agriculteurs contribue à la réduction du coût de production unitaire qui se traduirait alors par des prix compétitifs.

### 4.3. Mettre l'accent sur une approche de développement de la chaîne de valeur

L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION a remarqué que les PIP se concentraient sur différents produits et, par extension, sur différentes chaînes de valeur. Par exemple, le pilier 1 concentre la recherche sur le coco-yam et le pilier de la chaîne de valeur sur le macadamia. Ceci limite définitivement la possibilité de créer des synergies et une planification conjointe efficace entre les partenaires pour la mise en œuvre des piliers.

Relever les défis systémiques de la chaîne de valeur dans les pays respectifs accélérerait l'apprentissage et faciliterait la mobilisation et l'attraction des différents acteurs, en raison de leurs innovations qui stimulent le développement du marché et poussent EOA à l'échelle. En outre, l'approche de la chaîne de valeur impliquerait travailler avec les mêmes agriculteurs des piliers et de concentrer ainsi les interventions sur la même localité ; par la suite, démontrer facilement l'impact. Ceci est connu comme l'encombrement.

### 4.4 Employé une diligence raisonnable et une amélioration continue de la capacité

Comme souligné précédemment, des institutions solides sont nécessaires pour assurer le succès et la stabilité de la programmation et des résultats de l'EOA. Le MTR a

recommandé une évaluation des capacités des partenaires afin de mesurer leur aptitude dans la réalisation des activités avec les ressources disponibles, aider à renouveler l'initiative EOA et assigner des activités en fonction de leur avantage comparatif, de leur capacité technique et la solidarité interne des systèmes et où ils peuvent avoir un impact maximum avec les ressources disponibles. L'EOA a déjà mis en œuvre cette recommandation et certains défis ont été énumérés.

Comme l'a été souligné auparavant au niveau de la réalisation et des leçons tirées, il sera impératif que la prochaine phase utilise non seulement une diligence raisonnable et une procédure de préqualification pour sélectionner les CLO et les PIP, mais aussi retirer ceux qui ne répondent pas aux critères de sélection. Pour les partenaires existants, il sera nécessaire de surveiller leur performance afin de minimiser et d'atténuer les risques de sous-performance. L'équipe d'évaluation recommande ensuite 2 stratégies.

La première stratégie consiste à élaborer et à appliquer un outil d'amélioration qui fonctionnerait plus ou moins comme un outil d'évaluation de la capacité de l'organisation (OCA), mais qui est évalué périodiquement pour mesurer l'aptitude. L'outil doit mesurer la capacité au début pour créer une base et des cibles pour les CLO et les PIP dans les domaines de la gouvernance et de la conformité légale, la gestion financière et les contrôles internes, les systèmes administratifs, les systèmes de ressources humaines et les systèmes de S & E. Il appartiendra ensuite aux agences d'exécution de prendre des mesures appropriées pour combler les lacunes grâce à des programmes de formation, de mentorat et de coaching adaptés.

La seconde stratégie consiste à développer et maintenir un tableau de bord électronique, basé sur un cycle d'activité annuel auquel chaque partenaire d'exécution est signataire. Chaque mois / trimestre, le tableau de bord est mis à jour en cochant les critères clés. Le tableau 38 illustre comment cela fonctionnerait.

Tableau 38 : Tableau de bord du cycle économique

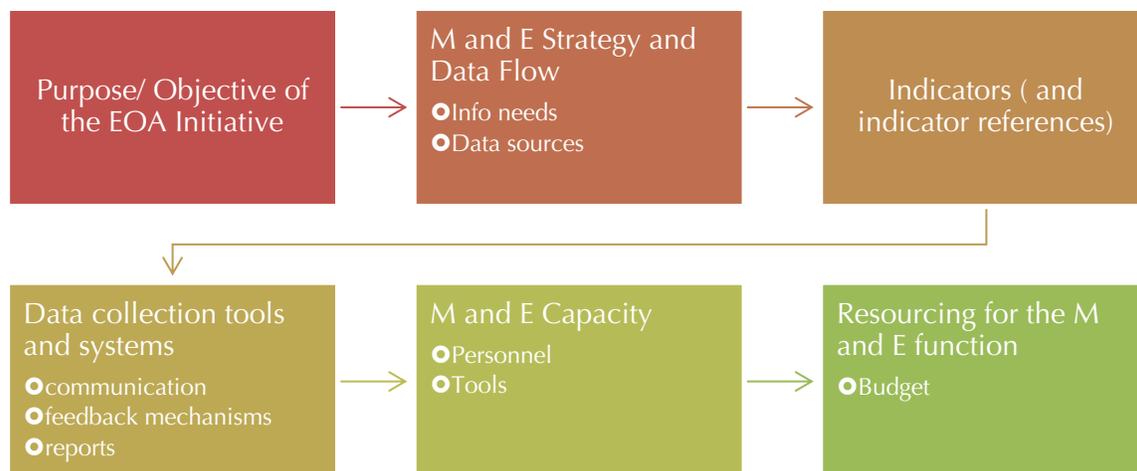
Color	Compliance to statutory requirements (monthly data; internal and annual audits etc.)	Adherence to work plan and reporting (submission of technical and financial reports etc.)	Budget Utilization (funds reconciliation, burn-rate, efficiency ratio etc.)	Resource Mobilization (funding pipeline; synergies and partnerships etc.)	Organizational Capacity Assessment as per the OCA (governance, finance, HR, admin, program mgt. & M&E)	Score	Recommended Action
Green						70 %-100%	No Action Required
Amber						50%-69%	Urgent action is needed
Red						49% and below	Immediate and urgent action is needed

#### 4.5 Elaborer et utiliser un solide cadre de Suivi & Evaluation

Le point de départ est de convenir d'un vaste ensemble d'indicateurs à partir desquels les CLO et les PIP développeront leurs indicateurs spécifiques au pays. L'enquête de base est importante dans la nouvelle phase de conception du projet. Une enquête de référence qui décrit la situation d'une zone d projet - y compris des données sur les principales parties prenantes - avant le développement d'une intervention. Les progrès (résultats et réalisations) peuvent être évalués et comparés à ceux-ci. Il sert également de référence importante pour l'examen à mi-parcours et l'évaluation finale.

L'équipe d'évaluation a noté précédemment que cette initiative ne disposait pas d'un solide cadre de S & E, ce qui a pu affecter la fiabilité ou la validité de certains chiffres qui ont été rapportés des PIP en amont. Le schema11 présente les grandes lignes de ce qui devrait se faire pour un cadre de S & E.

Figure 11 : Anatomie d'un cadre de suivi et d'évaluation



#### 4.6 Motiver les dispositions relatives au financement

Alors que les CLO insistent sur des rapports pour l'ensemble du pays, avant le décaissement de la tranche suivante, cela ne semble pas avoir souvent été efficace, car ils entraînent souvent des retards. L'équipe d'évaluation a observé que le retard dans le déblocage des fonds a eu un effet dans la livraison et la qualité de certains produits du programme quand les partenaires d'exécution se hâtent de dépasser les délais. Par exemple, les décaissements de fonds de janvier 2016 ont été retardés en moyenne de quatre mois et trois jours et ont eu un effet négatif sur le rapport, soit environ un mois

et neuf jours. L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION recommande donc que les CLO prennent plus de responsabilités pour assurer la qualité et la ponctualité des rapports afin de réduire les allers-retours entre eux et le Secrétariat. Cela peut être affecté en permettant aux CLO de soumettre les rapports qui sont prêts à temps, mais aussi d'obtenir seulement une proportion équivalente des frais d'administration, le solde venant après que les rapports restants soient arrivés.

Deuxièmement, le système actuel permet au pays de faire une demande pour des ressources annuelles qui se base sur un plan de réalisation préstructuré. L'environnement opérationnel peut changer de manière significative sur une période de 3 à 5 ans ; ainsi, l'approche actuelle laisse peu de place aux partenaires d'exécution d'apporter de l'innovation et piloter l'agilité de l'initiative. À ce titre, l'équipe de l'évaluation recommande que l'EOA ne fournisse que des orientations générales sur les domaines clés à cibler et à clarifier les cibles en fonction de la stratégie continentale de l'EOA- le plan stratégique d'EOA ; puis permettre aux pays de mettre en place une proposition / un plan qui touche la même chose. Cette approche prendrait en compte le contexte spécifique du pays et hiérarchiserait les initiatives en conséquence. En plus du processus proposé, l'EOA devrait envisager d'introduire une combinaison de subventions de base et de primes basées sur la performance pour rendre l'ensemble du processus compétitif, l'ambition pour les pays d'atteindre des objectifs et ainsi promouvoir la créativité.

#### **4.7 Employer des efforts délibérés pour faire participer les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables**

Des efforts délibérés sont nécessaires pour introduire des pratiques et des technologies adaptées aux différentes catégories de jeunes, de femmes et d'autres groupes vulnérables. Cette décision devrait être prise en compte au moment de la sélection de la chaîne de valeur. Cela permettra de cibler correctement les groupes souhaités, d'introduire des initiatives pertinentes et de produire les résultats souhaitables.

## Annexe 1 : Documents de projet examinés

- Décision de l'UA sur l'agriculture biologique
- Plan stratégique EOA (2015-2025)
- Plan d'action EOA (2015-2020)
- Documents de projet de la SDC et de la SSNC (pour la période 2013-2018)
- Cadre de référence du projet (Cadres de référence du projet consolidées, par pays)
- Rapports d'enquête de base 2014 (Bénin, Mali et Sénégal)
- Rapports annuels consolidés des pays de projet (2014 et 2015)
- Procès-verbaux des réunions du Comité continental (2013-2016)
- Rapport final d'évaluation de l'évaluation de la contribution de la SSNC à l'EOA en Afrique de l'Est
- Déclarations de conférence sur l'agriculture biologique en Afrique (2012 et 2015)
- Rapport d'examen à mi-parcours de l'EOA 2016
- Rapport de l'évaluation organisationnelle et de la capacité des partenaires impliqués dans l'initiative EOA en Afrique (2018)
- Document de travail sur la matrice de réflexion
- Exigences du rapport de fin de phase de la SDC
- Grille d'évaluation de la SDC

## Annexe 2. Aligner la grille d'évaluation de la DDC sur les objectifs de l'évaluation

Objective	Grille d'évaluation SDC
<p>1. Évaluer dans quelle mesure la pertinence, l'efficacité et l'efficacé de l'intégration de l'EOA dans les politiques, plans, stratégies et programmes nationaux ont contribué aux résultats attendus et à la durabilité du projet.</p>	<p>Pertinence (2) La mesure dans laquelle les objectifs des projets de la SDC sont conformes aux demandes et aux besoins des pays partenaires (institutions et société) ainsi que les politiques et stratégies sectorielles aux partenaires d'exécutions.</p> <p>Efficacité (4) Mesure dans laquelle les objectifs prévus au niveau des résultats ont été atteints en tenant compte de leur importance relative. Si possible, distinguer la qualité et la quantité des résultats obtenus.</p> <p>Efficiéce (8) mesure dans laquelle la relation entre les ressources (principalement financières et humaines) et le temps (par exemple, les retards par rapport à la planification) est requise et les résultats obtenus sont appropriés (rapport coûts-avantages CBR)</p> <p>Efficacité (9) Mesure dans laquelle les approches et les stratégies (dans ce cas les approches par piliers et les interventions) utilisées par les projets de la SDC sont considérées comme efficaces (Rentabilité)</p>
<p>2. Évaluer l'efficacité et l'efficiéce de la</p>	<p>Efficacité (4) Mesure dans laquelle les objectifs prévus au</p>

<p>structure Eole des partenaires d'exécution (CLO et PIP) et des structures d'appui institutionnel (Comité continental présidé par l'UA, AfroNet, Comités régionaux, Comités nationaux, Agences d'exécution et les systèmes généraux de S &amp; E) pour obtenir des résultats concrets en fonction de leurs mandats.</p>	<p>niveau des résultats ont été atteints en tenant compte de leur importance relative. Si possible, distinguer la qualité et la quantité des résultats obtenus.</p> <p>Effizienz (8) mesure la relation entre les ressources (principalement financières et humaines) et le temps (par exemple, les retards par rapport à la planification) est requise et les résultats obtenus sont appropriés (rapport coûts-avantages CBR)</p> <p>Efficacité (9) Mesure dans laquelle les approches et les stratégies (dans ce cas les approches par piliers et les interventions) utilisées par les projets de la SDC sont considérées comme efficaces (Rentabilité)</p>
<p>3. Pour déterminer le nombre (ou le pourcentage) de ménages qui ont été touchés par le projet EOA et de quelle manière.</p>	<p>Efficacité (7) Mesure dans laquelle les résultats obtenus ont contribué à des résultats sexospécifiques.</p>
<p>4. Évaluer l'efficacité et l'efficacit� des interventions du pilier EOA pour influencer les connaissances, les attitudes et l'adoption des pratiques et / ou des technologies d'EOA par les agriculteurs, et les m�canismes par lesquels cela s'est produit.</p>	<p>Efficacit� (4) Mesure dans laquelle les objectifs pr�vus au niveau des r�sultats ont �t� atteints en tenant compte de leur importance relative. Si possible, distinguer la qualit� et la quantit� des r�sultats obtenus.</p> <p>Effizienz (8) mesure dans laquelle la relation entre les ressources (principalement financi�res et humaines) et le temps (par exemple, les retards par rapport � la planification) est requise et les r�sultats obtenus sont appropri�s (rapport co�ts-avantages CBR)</p>
<p>5. �valuer dans quelle mesure les interventions des piliers a contribu� aux r�sultats cl�s du projet, notamment l'augmentation de la production agricole, la productivit�, la s�curit� alimentaire, le revenu et le bien-�tre des agriculteurs.</p>	<p>Efficacit� (4) Mesure dans laquelle les objectifs pr�vus au niveau des r�sultats ont �t� atteints en tenant compte de leur importance relative. Si possible, distinguer la qualit� et la quantit� des r�sultats obtenus.</p> <p>Efficacit� (9) Mesure dans laquelle les approches et les strat�gies (dans ce cas les approches par piliers et les interventions) utilis�es par les projets de la DDC sont consid�r�es comme efficaces (Rentabilit�)</p>
<p>6. �valuer dans quelle mesure l'�galit� des sexes et l'acc�s des jeunes et d'autres groupes vuln�rables ont �t� pris en compte dans le budget et la mise en �uvre du projet.</p>	<p>Efficacit� (7) La mesure dans laquelle les r�sultats atteints contribuent � des r�sultats sexosp�cifiques.</p> <p>Pertinence (1) Mesure dans laquelle les objectifs des projets de SDC sont conformes aux exigences et aux besoins des groupes cibles (y compris les exigences sp�cifiques au genre)</p>

<p>7. Tirer les enseignements clés de la Phase 1 de l'EOA-I pour éclairer les recommandations et les actions visant à surmonter les faiblesses et les défis rencontrés, les modalités d'appui financier les plus appropriées et motivantes, la future programmation, mise en œuvre, suivi &amp; évaluation à tous les niveaux clés (plate-forme pays, régionale, continentale et UA).</p>	<p>Durabilité (10) Mesure dans laquelle les résultats positifs (produits et résultats) se poursuivront au-delà de la fin du soutien externe. Considérant également les risques potentiels dans le contexte.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Annexe 3 : Taux de combustion du projet

Pays	Pilier	Organizations	Montant Total Alloué	Montant Total Dépensé	Taux de combustion
Kenya	1	Egerton University	150,575.27	88,882.35	59.02852
	2	Bvat	112,798.80	86,050.70	76.28689
	3	KOAN	120,755.65	94,251.86	78.05172
	4	KOAN	230,035.23	149,467.09	64.97574
<b>TOTAL</b>			<b>614,164.95</b>	<b>418,651.99</b>	68.16605
Tanzania	1	SAT	150,575.27	109,904.17	72.98952
	2	PELUM Tanzania	112,798.80	59,954.80	53.15198
	3	TOAM	120,755.65	108,073.43	89.49762
	4	TOAM	230,035.23	174,163.56	75.71169
<b>TOTAL</b>			<b>614,164.95</b>	<b>452,095.97</b>	73.61149
Ouganda	1	UMU	150,575.27	96,718.97	64.23297
	2	MAK	112,798.80	56,749.41	50.31029
	3	NOGAMU	120,755.65	132,691.45	109.8843
	4	NOGAMU	230,035.23	185,519.39	80.64825
<b>TOTAL</b>			<b>614,164.95</b>	<b>471,679.22</b>	76.80009
Ethiopie	1	Mekelle University	150,575.27	77,532.84	51.49109
	2	PANOS Ethiopia	112,798.80	48,357.99	42.87102
	3	ISD	120,755.65	81,907.22	67.82889
	4	ISD	230,035.23	159,407.05	69.2968
<b>TOTAL</b>			<b>614,164.95</b>	<b>367,205.10</b>	59.78933
Nigeria	1	University Ibadan	150,575.27	102,724.96	68.22167
		Kware State University	-	-	#DIV/0!
	2	HeFCi	112,798.80	88,391.09	78.36173

			FACAN	-	-	#DIV/0!
		3	NOAN	120,755.65	90,963.19	75.32831
			OFPSAN	-	-	#DIV/0!
		4	NOAN	215,861.34	182,298.88	84.45184
	<b>TOTAL</b>			<b>599,991.05</b>	<b>464,378.12</b>	77.39751
Senegal		1	ENDAPRONAT	150,575.27	109,125.90	72.47266
		2	ASPAB	112,798.80	84,890.34	75.25819
		3	AGRECOL	120,755.65	72,837.38	60.31799
		4	FENAB	215,861.34	174,112.76	80.65954
	<b>TOTAL</b>			<b>599,991.05</b>	<b>440,966.38</b>	73.49549
Mali		1	IRE - RGRCS	150,575.27	49,771.01	33.05391
		2	AOPP	112,798.80	29,807.27	26.42517
		3	REMATRAC-BIO	120,755.65	67,972.32	56.28914
		4	MoBioM/AOPP	215,861.34	81,096.02	37.56857
	<b>TOTAL</b>			<b>599,991.05</b>	<b>228,646.62</b>	38.10834
Benin		1	OBEPAB	150,575.27	122,838.80	81.57967
		2	PASCiB	112,798.80	78,194.15	69.32179
		3	CRASTEDA	120,755.65	93,820.93	77.69486
		4	OBEPAB	215,861.34	188,987.94	87.55062
	<b>TOTAL</b>			<b>599,991.05</b>	<b>483,841.82</b>	80.64151
	<b>GRAND TOTAL</b>			<b>4,856,624.01</b>	<b>3,327,465.23</b>	68.51396